



P. –V. PIOBB



LE SORT DE L'EUROPE

D'après la célèbre prophétie des papes de Saint Malachie

1939

P.V. PIOBB

LE SORT DE L'EUROPE

D'APRÈS LA CÉLÈBRE

PROPHÉTIE DES PAPES DE SAINT MALACHIE

accompagnée de la

PROPHÉTIE D'ORVAL

et

**DES TOUTES DERNIÈRES
INDICATIONS DE
NOSTRADAMUS**



ÉDITIONS DANGLES

PARIS

LE SORT DE L'EUROPE

d'après la Célèbre

**PROPHÉTIE DES PAPES
DE SAINT MALACHIE**

P.-V. PIOBB

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

totalement épuisés

L'Évolution de l'Occultisme et la Science d'aujourd'hui.
1 vol. in-16 (H. Durville, édit.).

Exposé comparatif des conceptions modernes en science positive et des recherches entreprises depuis la fin du XIX^e siècle dans le domaine faisant l'objet de l'occultisme sous diverses formes.

L'Année occultiste, 1907. 1 vol. in-16 (H. Daragon, édit.).

L'Année occultiste, 1908. 1 vol. in-16 (H. Daragon, édit.).

Relations succinctes des travaux accomplis par de nombreux chercheurs au cours des années indiquées.

Traduction des œuvres de Robert Fludd : Traité d'Astrologie générale (De Astrologia). 1 vol. petit in-8° (H. Daragon, édit.).

Avec une courte préface concernant l'auteur traduit.

Les Mystères des Dieux : Vénus. 1 vol. in-8° (H. Daragon, édit.).

Elucidation objective de l'ésotérisme ressortant du mythe gréco-romain de la déesse.

Le Secret de Nostradamus. 1 vol. grand in-8° (éditions Adyar).

Aperçu élémentaire du procédé cryptographique par lequel le célèbre prophète du XVI^e siècle a dissimulé diverses notions ésotériques.

PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DANGLES EN 1937

Formulaire de Haute Magie, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée d'une abondante documentation explicative se rapportant à tous les temps et à tous les pays pour les pratiques dérivées de l'ancien enseignement ésotérique.
1 vol. grand in-8°.

(Prospectus détaillé sur demande)

Il a été fait une traduction de *Vénus* en italien (intitulée *Venere*, à la Casa Editrice Atanor, Todi), et une en polonais (intitulée *Wenus*, chez Ludwik Biernacki, Varsovie).

LE SORT DE L'EUROPE

d'après la Célèbre

PROPHÉTIE DES PAPES
DE SAINT MALACHIE

accompagnée de la Prophétie d'Orval
et des toutes dernières indications de Nostradamus



ÉDITIONS DANGLES

38, Rue de Moscou, PARIS

*Tout exemplaire de cet ouvrage
en langue française ou étrangère
ne portant pas une marque sigillaire
doit se considérer comme une contrefaçon.*

AVERTISSEMENT

J'ai cru devoir publier une étude très complète sur la Prophétie de Saint Malachie. Cette prophétie des papes est célèbre : nul n'ignore son existence et beaucoup la considèrent comme certaine. Mais je me suis figuré que depuis quelques temps on avait un peu oublié ce qu'elle contenait. Il m'a paru également que ceux qui l'avaient interprétée jusqu'ici, ne s'étaient pas donné toute la peine nécessaire pour opérer les recherches destinées à faire ressortir pleinement son exactitude et pour rappeler son immense intérêt au regard de l'histoire de l'Europe.

C'est pourquoi j'ai publié cet ouvrage.

Il se trouvait, d'ailleurs, préparé de longue date par des travaux que j'avais poursuivis naguère dans un but d'érudition comme de curiosité, en compagnie de deux chercheurs qui m'ont gratifié amicalement de leurs notes.

Je me dois de les nommer ici. L'un était ce jeune et consciencieux savant, mort au champ d'honneur à la fin de la guerre, dont l'autorité précoce autant que le délicieux caractère font toujours regretter sa disparition. C'était le baron Edmond du Roure de Paulin, ancien élève de l'Ecole des Chartes, avocat à la Cour d'Appel, auteur de plusieurs volumes d'histoire et d'héraldisme qui avait soigneusement rectifié toutes les armoiries des papes. L'autre est cet ingénieux découvreur de documents auquel ses travaux surpre-

nants sur l'histoire du vieux Paris sont en train de donner dans le monde savant une célébrité justifiée : c'est Félix Cadet de Gassicourt, conservateur-adjoint honoraire à la Bibliothèque Nationale, dont, au surplus, l'amabilité a été, pendant une trentaine d'années, mise à contribution par tous ceux qui, à des titres divers, ont exploité cette mine précieuse de renseignements de toute nature qu'est la Bibliothèque Nationale.

J'ai complété mon exposé par la publication de la *Prophétie d'Orval*, qui est fort connue et que Stanislas de Guaita avait commentée en 1897. Le lecteur pourra, de la sorte, comparer et juger de la valeur des textes.

J'ai tenu, en outre, à parfaire ma pensée en donnant certaines élucidations curieuses concernant les *Prophéties de Nostradamus*. Elles étaient, — ce me semble — attendues.

Mais, si je m'interroge bien, je crois qu'après ce qui se trouve dans ce volume, je n'ai plus rien à dire sur le même sujet.

P.-V. PIOBB,
Paris, février 1939.

PREMIÈRE PARTIE

VALEUR DU TEXTE PROPHÉTIQUE

Où l'on peut voir que si l'auteur de la *Prophétie* ne doit pas être saint Malachie, il n'en demeure pas moins établi que le texte a toujours été, depuis sa publication au XVII^e siècle, reconnu comme certain par les papes eux-mêmes.

Qu'est-ce que la prophétie de Saint Malachie ?

On désigne sous le nom de *Prophétie de Saint Malachie* un texte assez court, qui se trouve imprimé dans le *Dictionnaire Historique et Géographique de Moréri* (1) dont la première édition remonte à 1673.

Ce texte se compose de cent douze devises très brèves et écrites en latin, — la dernière étant constituée par une phrase de cinq lignes.

Cette phrase ultime paraît être la conclusion de la liste qui la précède; elle est en latin également. Or elle débute par des mots, simples à traduire, qui ont incontestablement trait à l'*Eglise catholique*. Ces mots la mentionnent expressément en disant : « Dans la dernière persécution de la Sainte Eglise Romaine... etc... ». Il s'agit donc, dans le texte tout entier, de l'Eglise dite catholique, dont le chef

(1) Ce vaste ouvrage est généralement appelé ainsi. Il comprend plusieurs volumes in-folio (à peu près autant que de lettres de l'alphabet.) Son titre exact est : *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane...* etc. (les sous-titres occupent toute une page) par M^{re} Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie. L'édition de la Bibliothèque Nationale qui est datée de « 1759, à Paris chez les Libraires Associés », se trouve à la disposition du public.

réside à Rome et qui, de ce fait, a droit d'être qualifiée de « romaine ».

On en infère, avec logique, que la liste des devises doit se rapporter à une liste de papes, — puisque la chronologie des papes correspond nécessairement à la chronologie des faits concernant l'histoire de l'Eglise Romaine.

Ainsi ce texte est souvent appelé « Prophétie des Papes ».

Comme tel il se trouve piquer éminemment la curiosité, par le fait de la manière dont, depuis 1274, sont choisis les papes.

On sait qu'en cas de vacance du Saint Siège, les cardinaux se réunissent en *Conclave* pour désigner le nouveau pape. Le « collège » des cardinaux porte ce nom de Conclave, dérivé d'un mot latin qui signifie « fermé » pour la raison que les « conclavistes » — c'est-à-dire les hauts dignitaires de l'Eglise qui en font partie — ne doivent avoir aucune communication avec l'extérieur ni aucune communication entre eux, tant que le Pape n'est pas « fait » (selon l'expression usitée). Ils sont enfermés dans des cellules et placés sous la surveillance d'un cardinal qui, auprès du Souverain Pontife a généralement la charge de la justice et des finances — qui, en somme, a rang de ministre — et qui porte le titre de *cardinal camerlingue*, appellation assez analogue à celle de chambellan dont le sens ancien est « chambrier ». Ce cardinal-ministre a pour adjoint dans sa mission de surveillance du Conclave, un officier laïque, appartenant à la maison militaire du Pape (pour ainsi dire), lequel a le titre de *maréchal de l'Eglise*.

Tous les jours, les conclavistes s'assemblent pour voter. Il n'y a qu'un scrutin par jour. Et, tant qu'un nom n'a pas réuni les deux tiers des suffrages, le pape n'est pas « fait ».

Cette manière de procéder, — soit dit en passant, — risque de prolonger indéfiniment le conclave. Aussi un règlement ancien stipulait que, si le huitième jour l'élection n'avait pas donné de résultat, les conclavistes n'auraient plus pour leur repas que du pain et du vin, — car dans leurs cellules ils reçoivent, bien entendu, des mets confortables qui leur sont passés par un guichet. Il faut croire que cette mesure malicieuse a servi de leçon, parce que depuis fort longtemps elle est tombée en désuétude.

Mais le conclave dure toujours assez de temps pour passionner le public, — surtout le public romain et même, aussi, parfois les divers gouvernements qui ont des relations directes ou indirectes avec le Saint Siège.

La place Saint-Pierre, à Rome, se trouve toujours envahie par la foule des curieux qui attendent le résultat et, les yeux fixés sur une cheminée du Vatican bien connue, observent l'apparition de la *sfumata*, comme on dit en italien — d'un peu de fumée significative que les bulletins de vote sont brûlés.

Alors, tant que le pape n'est pas fait, les pronostics vont leur train, comme on pense. Il y a nécessairement des discussions, des suppositions et même des paris. A Rome, ville d'intrigues, les « combinazioni » se connaissent ou se déduisent, — les confidences plus ou moins justes, plus ou moins vraies, plus ou moins tendancieuses circulent de main en main.

Cependant la base des probabilités pour l'élection d'un pape est toujours la Prophétie de Saint Malachie.

★★

Dans le monde ecclésiastique, comme dans le monde romain et aussi bien parmi la société aristocratique que parmi le peuple, chacun connaît cette prophétie. On sait à quelle devise correspond le pape qui vient de disparaître et on cite la devise suivante.

Le problème posé, dans les conversations particulières durant le Conclave, se résume toujours en la même question : quel est le cardinal correspondant à la devise subéquente de Saint Malachie ?

Et cette question, comme une onde sonore, se répand à travers le monde, mentionnée par les journaux.

Ainsi la prophétie a un retentissement universel.

Car, voici maintenant plusieurs siècles que Saint Malachie n'a pas été pris en défaut.

Dix papes ne s'étaient pas succédés sur le trône de Saint Pierre, depuis que le texte prophétique avait été connu d'une façon patente, et quatre à peine depuis l'impression du Dictionnaire de Moréri, que le Souverain Pontife régnant, Alexandre VIII (mort en 1691), n'hésitait pas à graver sur ses monnaies la devise qui le concernait. Il donnait de la sorte, un éclatant témoignage de véracité à ce texte ; il se reconnaissait. D'autres aussi, après lui, se sont reconnus ; et nombreuses sont les médailles, frappées à l'effigie des papes de leur vivant, qui portent en exergue la devise rédigée plusieurs siècles auparavant.

On peut voir à la basilique de « Saint-Paul hors des murs » à Rome, une série de médaillons où la mosaïque retrace les portraits des papes qui se sont succédés depuis

le premier de tous, l'apôtre Saint Pierre. Or, plusieurs médaillons se trouvent vides : ils sont destinés aux portraits des papes à venir. On n'a qu'à compter combien il y en a de vides à la suite du pape existant au moment où l'on visite cette église remarquable. Il y en a autant qu'il en reste, depuis le pape régnant, sur la liste donnée par la prophétie de Saint Malachie.

Or cette basilique a été détruite par un incendie en 1823. C'est le pape Léon XII qui l'a fait reconstruire et c'est Pie IX qui l'a consacrée en 1854.

Sans chercher une date précise qui ne signifierait rien, on peut dire que sous la Restauration, — en une époque moderne en somme, éclairée par conséquent — le Vatican admettait comme certaine dans ses pronostics la prophétie de Saint Malachie.

★★

Le texte justifie de la sorte, sa célébrité.

Cependant d'où vient-il ?

Sur ce point on en est réduit à des conjectures.

Il demeure commode de dire que la prophétie émane de Saint Malachie lui-même et qu'elle est le résultat d'une voyance spéciale que la canonisation a sanctionnée.

Le personnage, qui historiquement se désigne ainsi, porte le nom de *Saint Malachie d'Armagh*. Il est né en 1097, à Armagh, en Irlande, et est mort à l'abbaye de Clairvaux, en 1148 dans les bras de Saint Bernard lorsque, désirant entretenir le Pape Eugène III de certaines questions touchant les diocèses d'Irlande, il voulait, passant par la France, visiter cette célèbre abbaye où il avait déjà fait un

séjour. Saint Bernard qui avait pour lui autant d'affection que de respect, a écrit sa biographie avec une lyrique émotion.

Le personnage est authentique. Mais doit-on le reconnaître pour l'auteur de la prophétie ?

En ce qui concerne un texte de la nature de celui que l'on peut lire plus loin dans le présent ouvrage, il y a deux choses à considérer : d'abord le fait prophétique, et ensuite sa rédaction.

J'appelle ici « fait prophétique » la connaissance anticipée d'un événement ou d'un groupe d'événements. Que l'événement se rapporte directement à un homme ou aux circonstances qui accompagneront cet homme, peu importe : l'ensemble constitue un fait.

J'admets que le fait puisse être connu par ce que l'on appelle communément de la « voyance », — c'est-à-dire par un moyen psychique ou métapsychique quelconque. Toutefois ce mode de connaître l'avenir n'est pas le seul : il y a aussi le calcul astrologique et il y a encore d'autres moyens dérivés, en un sens, de l'astrologie, lesquels n'impliquent pas des dons spéciaux, anormaux ou supranormaux.

Ne discutons pas la valeur des uns et des autres, ni le degré de *certitude acceptable* que chacun d'eux peut fournir. Constatons simplement qu'il est nécessaire de connaître le fait avant de le résumer en une narration plus ou moins longue.

Le rédacteur de cette narration peut être l'auteur même du fait prophétique — celui qui en a eu connaissance soit par voyance, soit par calcul ; néanmoins il peut être aussi un tiers.

Or dans le texte de Saint Malachie, il n'y a pas positivement narration du fait prophétique. Celui-ci est toujours

contenu en une devise très courte, — de sorte qu'on se trouve en présence d'une *liste de devises*. Cette liste est close par une phrase plus longue, grammaticalement écrite, qui fait exception — comme si le rédacteur avait voulu là compléter sa pensée, de manière à préciser un ensemble d'événements caractérisant une terminaison qu'une simple devise n'aurait pas suffi à évoquer.

Remarquons, en outre, qu'aucune des devises ne donne clairement le nom du pape qui y correspond et que, si une ou deux dégagent un nom, d'une façon surprenante d'ailleurs, ce nom n'est pas explicitement mentionné. Seule la phrase terminale de la prophétie cite en clair le nom de *Petrus*, suivi de cet adjectif *Romanus* dont on ne peut savoir encore, bien entendu, s'il désigne un patronyme — qui serait alors *Romain* en français, *Romano* ou *Romani* en italien et *Roman* en anglais — ou bien s'il se rapporte à une qualité dudit *Petrus* laquelle voudrait dire soit que le personnage est originaire de Rome directement ou indirectement, soit que ses convictions ou doctrines religieuses relèvent de ce qui s'appelle l'Eglise romaine, donc catholique par définition, mais l'un n'empêche pas l'autre.

Il s'en suit que le texte apparaît rédigé avec beaucoup de soin. A cet égard même on peut affirmer que, de tous les textes prophétiques connus, c'est là le plus soigné. Aucun mot n'y est inutile et chaque devise a juste le nombre de mots nécessaires.

Assurément rien n'est plus ingénieux que ces devises. On peut s'en rendre compte par l'étude qui est présentée ici et qui, on en conviendra, a demandé parfois des recherches assez étendues pour être expliquée.

Toutefois ces recherches n'offrent aucune difficulté. C'est encore, là, un des caractères étonnants du texte. Il n'y a

pas besoin de raisonner, de faire des suppositions ou des conjectures — il n'y a, chaque fois, qu'à se rapporter à l'histoire, celle des papes d'abord, celle de l'Eglise ensuite, celle aussi de l'Europe; et, si rien ne se trouve alors susceptible d'expliquer la devise, un armorial des papes la rend immédiatement lucide.

Aucune prophétie n'est aussi facile à contrôler que celle de Saint Malachie.



Tous les commentateurs — et ils sont nombreux et de diverses époques — s'en sont aperçu. La science historique qu'il s'agit de posséder pour opérer ce contrôle, ne dépasse pas celle que des études classiques, mais élémentaire exigent. Les données nécessaires se trouvent dans presque tous les dictionnaires historiques. Certes, parfois, quelques détails concernant la vie d'un pape, ont été omis dans les biographies des dictionnaires, comme pas assez saillants pour être rapportés; mais l'histoire des papes les relate. Et puis les devises pour l'explication desquelles ces détails deviennent nécessaires sont très rares dans la liste (1).

Si plusieurs commentateurs se sont fourvoyés en voulant expliquer certaines devises, la raison en est qu'ils ont parfois préféré — en vertu de ce qu'on dénomme « l'équation personnelle » — introduire des idées préconçues dans leurs

(1) Il n'y a que la devise portant le numéro 14 qui soit un peu délicate à expliquer: — car, en toute évidence, elle évoque un détail bien particulier de la biographie d'un pape qui fut un cardinal très populaire à Rome. Est-ce que cette popularité, dans ce pays de mœurs faciles, provenait de certains calembours auquel son prénom hellénique donnait lieu chez les anciens Grecs? On ne sait, ce pape est du XII^e siècle et les anecdotes manquent à ce sujet.

raisonnements, alors qu'il eut été, à la fois, plus simple et plus juste d'ouvrir un livre d'histoire ou un armorial.

Parce que la matière semble uniquement religieuse, du fait qu'il s'agit des papes, elle a occasionné un grand nombre de volumes ou de plaquettes écrits en majorité par des ecclésiastiques — certainement doués des meilleures intentions, mais pour la plupart enthousiastes de leurs trouvailles. On compte aussi des adversaires résolus de la prophétie, ils sont rares — pourtant ils existent même dans le monde ecclésiastique.

Il est inutile de discuter les assertions des uns et des autres. Cette prophétie n'a jamais été — du point de vue catholique pur — un article de foi. Chacun donc, aussi croyant soit-il, demeure libre de son opinion; et celui qui n'est pas croyant encore davantage. Il devient intéressant néanmoins d'examiner ce texte, — surtout quand on constate que des papes eux-mêmes y ont prêté une attention sérieuse et que l'on ignore pas que, depuis fort longtemps, les milieux du Vatican s'en inquiètent, du moins lors d'une élection pontificale.

On est obligé de convenir « qu'il y a là quelque chose ».

II

Enigme posée par la personnalité du prophète

Saint Malachie d'Armagh est-il à la fois, auteur et rédacteur du texte ?

A première vue rien ne s'y oppose.

Le fait qu'il fut digne d'être canonisé implique que son existence a un caractère exemplaire. D'après Saint Bernard elle est d'une dignité notoire. « Deux choses, dit-il, firent un saint de Malachie : une douceur parfaite et une foi vive ». Mais examinons attentivement sa vie.

Issu d'une famille que l'on dit illustre et par conséquent aisée, la famille *O'Mogair*, il reçut d'abord de l'instruction. Puis, tout jeune homme, malgré sa constitution assez délicate, il se mit sous la conduite d'Imar, appelé Imarius, qui vivait en ermite dans une cellule voisine de l'église d'Armagh. A l'âge de vingt-cinq ans et par exception — car on devait alors en avoir trente pour recevoir les ordres, — l'archevêque d'Armagh lui conféra la prêtrise et en fit son collaborateur.

Il eut ensuite l'autorisation de passer quelque temps auprès de Malchi, évêque de Lismore (une île de l'archipel des Hébrides) qui était anglais de naissance et avait une grande

réputation de savoir. Il fut, alors, l'instructeur de Cormac, roi détrôné de Munster, et l'engagea à reprendre, malgré sa répugnance, le gouvernement de ses sujets lorsque, par suite de l'aide d'un roi voisin, l'occasion fut redevenue favorable.

Il devint, peu après, abbé de Bangor (dans le comté de Down) une abbaye fondée naguère par Saint Congall, vers l'an 555, dont Saint Colomban, un des premiers religieux de cette maison, apporta la règle en France pour fonder le monastère de Luxeuil (en Haute-Saône). Quand il eut trente ans, il fut élu évêque de Connor (dans le comté d'Antrim) où la population n'était guère, comme dit Saint Bernard, « chrétienne que de nom ». La ville de Connor ayant été prise et saccagée par le roi d'Ulster, il se retira à Munster et y bâtit le monastère d'Ibrac (comté de Cork).

C'est alors, que Celse, archevêque d'Armagh, le désigna, en mourant, par écrit, comme son successeur. Le siège d'Armagh, — ville natale de Saint Malachie — avait été créé au IV^e siècle par Saint Patrick, le célèbre patron des Irlandais. L'élection fut contestée et, durant trois ans, un des parents de l'archevêque défunt occupa le siège. Néanmoins, en 1133, quand il atteignait l'âge de trente-huit ans, il fut reconnu comme archevêque d'Armagh, seul mitropositain légitime d'Irlande. Il accepta sous condition de pouvoir démissionner quand il le jugerait utile.

Il démissionna, en effet, et partit pour Rome en 1139; à cette occasion, il passa par l'abbaye de Clairvaux. Il y connut Saint Bernard vers cette époque, alors que celui-ci était déjà en pleine réputation. Au retour de Rome, pourvu du titre légat du pape pour l'Irlande, il repassa par Clairvaux; puis vint tenir ensuite, dans son siège archi-épiscopal, divers synodes. Il fit bâtir à Bangor une église sur le modèle

de celles qu'il avait vues au cours de ses voyages et répara la cathédrale de Down où se trouve le tombeau de Saint Patrick.

Enfin, ayant appris que le Pape Eugène III se trouvait en France, il résolut d'aller le trouver pour régler diverses affaires dont les prédécesseurs de ce Souverain Pontife, Célestin II et Luce II n'avaient pas eu le temps de s'occuper, étant morts l'un et l'autre dans l'espace de dix-huit mois. Mais quand il débarqua en France, il apprit qu'Eugène III était reparti.

Alors, avant de poursuivre directement son voyage jusqu'à Rome, il voulut faire un détour par Clairvaux. C'était au mois d'octobre 1148. Le 18 de ce mois, — le jour de la fête de Saint Luc — il célébra la messe; mais fut saisi aussitôt d'une fièvre violente qui l'obligea à s'aliter. Malgré les soins affectueux dont il fut entouré, il expira le 2 novembre, ayant atteint la cinquante-quatrième année de son âge (1).

(1) Voir St-Bernard, *Vie de St-Malachie* (écrite d'après ses souvenirs personnels et aussi d'après les notes que lui envoya d'Irlande l'abbé Congan).

La grande affection de St-Bernard pour St-Malachie se retrouve encore dans sa correspondance avec lui, qui a été publiée, — et aussi dans le discours splendidement éloquent qu'il fit le jour des funérailles de son ami, ainsi que dans l'oraison funèbre qu'il prononça, l'année suivante, le jour anniversaire de la mort de celui-ci.

D'autre part, Morin signale, dans son Dictionnaire Historique, que St-Malachie avait été le premier des Saints qui fut canonisé dans « les formes ». Il veut dire par là qu'à propos de St-Malachie l'enquête sérieuse — qui est maintenant d'usage en matière de canonisation — aurait été soigneusement approfondie dans les « formes » que l'on connaît actuellement. Le fait n'a pas seulement un intérêt ecclésiastique, il est à retenir, parce que cette enquête n'a pas mentionné les prophéties qu'on a attribuées ensuite à ce saint personnage.

★ ★

Ce fut — comme on voit — une existence bien remplie : l'existence d'un homme hautement estimé et estimable autant par sa correction que par son instruction. Mais assurément, il s'agit d'une existence pratique. C'est là, la marque du pays — et, au surplus, on note que Saint Malachie a par fait son éducation ecclésiastique auprès d'un prélat anglais.

Cependant rien ne ressort de sa biographie qui puisse donner à penser qu'il avait ce qu'on appelle « le don de prophétie ». Et tous ceux qui ont étudié sa vie l'ont bien remarqué.

Saint Bernard lui attribue des miracles, — d'ailleurs, d'après des relations recueillies plus tard en Irlande. Néanmoins il ne parle pas de vision de l'avenir. Il ne cite qu'un fait que l'on pourrait considérer comme tel : il dit que, durant sa dernière maladie, Saint Malachie, remerciant avec bonté ceux qui le soignaient, ne cessait de répéter que les soins prodigués n'auraient guère de résultat parce que la guérison ne viendrait point. Et Saint Bernard ajoute : « Il connaissait le jour où Dieu devait l'appeler à lui. »

C'est là, peut-être, simplement de la littérature. Saint Bernard, âme ardente, qui prêcha avant tant de succès la Deuxième Croisade, faisait volontiers de la littérature et même de la belle littérature.

Le fait que Saint Malachie sur son lit de mort assurait qu'il ne guérirait pas, n'est, sans doute aussi, qu'une de ces impressions de grands malades — que l'on ne relate ensuite comme prophétie que si elles ont reçu leur plein effet. Nous ne savons pas exactement de quoi il est mort.

Saint Bernard parle de fièvre; mais de quelle fièvre s'agit-il? On peut penser qu'au mois d'octobre, à Clairvaux, dans l'Aube, à la suite d'un long voyage — certainement très fatigant en ces époques reculées — avec les pluies d'automne, une affection pulmonaire est vite attrapée. Mais, d'une façon générale, les malades pulmonaires rêvent plutôt d'espoirs et n'ont pas, souvent jusqu'au dernier moment, l'impression qu'ils vont mourir. On peut supposer une autre maladie gastrique par exemple, quelque typhoïde, ou encore paludéenne (il avait été en Italie) — et, alors, l'objection clinique reste entière. Ce qui paraît certain, c'est que Saint Malachie se trouvait en bonne santé lorsqu'il se dirigeait vers Clairvaux : il ne voulait s'y reposer que peu de temps et escomptait bien continuer son voyage jusqu'à Rome.

★★

Mais il y a un autre fait que Saint Bernard mentionne et qui peut militer en faveur de la thèse que Saint Malachie avait des « dons de voyance ». C'est le suivant.

Saint Malachie avait une sœur. Elle mourut lorsqu'il était abbé de Bangor et qu'il n'avait pas encore trente ans.

Pendant longtemps, en célébrant la messe, il pria pour elle. Puis il cessa de le faire. Un mois après, il eut un songe : il vit sa sœur au cimetière, attendant avec douleur une « nourriture spirituelle » qui depuis trente jours lui manquait. Il considéra ce songe comme un rappel à l'ordre et reprit l'habitude de prier pour l'âme de sa sœur, en disant ou en faisant dire la messe à son intention.

Quelque temps après, il lui sembla voir sa sœur à la porte de l'église. Puis ensuite, il la revit, un jour, dans

l'église même. Enfin, peu après, lorsqu'il célébrait la messe, elle lui apparut sur l'autel « dans la joie, au milieu d'esprits bienheureux ».

Notons que Saint Bernard déclare que cette sœur de Saint Malachie, quoique pieuse comme toute sa famille, avait mené une « vie mondaine », ce qui veut dire qu'elle n'appartenait à aucune congrégation.

C'est le seul fait qui, dans la vie de Saint Malachie, ait un caractère psychique ou métapsychique.

★★

Par contre, à opposer au « don de prophétie » que les paroles de Saint Malachie, sur son lit de mort, seraient susceptibles de révéler, il y a le fait caractéristique du « ratage » du Pape Eugène III.

Saint Malachie apprend en Irlande que le Pape est en France. Il se met en route et, lorsqu'il arrive, le Pape est reparti. Il se voit obligé de poursuivre son voyage jusqu'à Rome.

Donc il ne savait pas qu'il « raterait » le pape.

Assurément il était extrêmement modeste et fort loin des vanités de ce monde. On peut alléguer qu'il le savait bien, mais qu'il n'en a soufflé mot à personne; et que, devant quand même passer par la France, il a entrepris sa pérégrination, quitte à faire un crochet par Clairvaux pour voir son grand ami Saint Bernard.

C'est une hypothèse. On ne voit pas en quoi elle se trouve confirmée.



Telles sont les discussions auxquelles donne lieu l'existence d'un texte prophétique dont Saint Malachie serait l'auteur.

Quant à la rédaction même du texte, elle soulève une question de dogme — ou, pour parler plus correctement, une question se référant à des traditions que l'Eglise considère comme étant équivalentes aux dogmes.

La tradition veut, en effet, que, depuis l'apôtre Pierre, aucun pape ne prenne ce nom. Il y a même des personnes qui disent que, si les papes adoptent un « prénom pontifical » c'est pour que, leur prénom ordinaire étant par hasard Pierre, ils n'aient pas à le porter.

Or la phrase terminale du texte prophétique mentionne formellement un *Petrus Romanus*.

Alors, ou bien ce dit Pierre ne sera pas un pape, mais on comprend difficilement qu'il soit autre chose dans une liste de papes; ou bien il l'est et, dans ce cas, le rédacteur de la prophétie contrevient à la tradition de l'Eglise.

Si ce dernier Pierre n'est pas un pape, Saint Malachie a commis une erreur; et, s'il a y une erreur, son texte ne présente plus le caractère de fidélité qu'on lui attribue. Mieux vaut penser que la signature de Saint Malachie est le pseudonyme d'un laïque quelconque auquel on peut bien pardonner quelques erreurs dans ses prévisions.

Si cependant Pierre Romain est un pape, il y a hérésie. Doit-on dire que Saint Malachie était hérétique et, par conséquent, un peu aussi Saint Bernard qui avait pour lui

selon ses propres termes « autant de respect que d'affection »? Evidemment non.

C'est ce qui fait qu'on a toujours pensé à Rome que « la Prophétie des papes devait s'attribuer à tout autre que Malachie », comme disent maints auteurs sérieux.



Si l'on réfléchit, l'habileté du rédacteur éclate dans le fait même de la signature qu'il a prise.

Peu de personnes, en effet, savent exactement ce qu'est Saint Malachie, — même parmi les ecclésiastiques; car ce n'est pas un saint dont le nom soit commun, surtout en Italie (où réside le pape) et aussi en France. Il faut être Irlandais pour se rappeler de Saint Malachie.

Mais il y a un Malachie que tout le monde connaît.

C'est le prophète biblique, — un des « Douze Petits Prophètes » qui sont postérieurs à la Captivité de Babylone. Il vivait au V^e siècle avant notre ère. Il était contemporain d'un autre « Petit Prophète » appelé Néhémias. Il n'a laissé qu'un texte très court, à peine composé de quatre chapitres; mais il semble y annoncer assez clairement la venue du Messie. Ce fait l'a mis en lumière et son nom sans que l'on ait positivement lu son œuvre, ni même parfois qu'on se souvienne exactement de quoi traite celle-ci, est de ceux « qui disent quelque chose ».

A cet égard, Malachie est un peu comme Michée qui fut aussi un « Petit Prophète », dont on ne se rappelle pas toujours de ce qu'il a écrit, mais dont le nom n'est pas tout à fait inconnu.

Ainsi prendre le « pseudonyme » de Saint Malachie

c'était — pour le public et surtout pour celui d'autres temps que les nôtres — attirer nécessairement l'attention. Le voisinage d'un qualificatif impliquant la vénération et d'un nom biblique, évoquant l'autorité prophétique, constituait une « vedette » assez publicitaire.

Qu'on pense ce qu'on voudra, mais on reconnaît que « Prophétie de Saint Malachie » c'est trouvé.

La preuve en est que, de toutes les prophéties, il n'y a guère que celles de Nostradamus qui, pour la réputation lui soient comparables. Et encore, Nostradamus est essentiellement français — d'ailleurs son texte est écrit en français; et, hors de France, l'éclat de son nom s'affaiblit. Tandis que le nom de Saint Malachie a, pour ainsi dire, fait le tour du monde : la raison en est que la papauté dont il traite est, en somme, universelle.

★★

Or ce n'est pas trop s'avancer que d'attribuer une grande habileté au rédacteur du texte qui nous occupe.

La plupart de ses commentateurs sont tombés dans la plus profonde admiration à la lecture de certaines de ses devises. Elles sont si justes, si précises et parfois même si jolies. Qu'on déguste, par exemple, celle-ci — elle porte le numéro 74 : *De Rore Solis* (au sujet de la rosée du soleil). Elle s'applique à un pape qui dura treize jours !

Mais, à l'examen attentif, toutes les devises sont habiles. Elles ne sont ni exagérément laudatives, ni sournoisement péjoratives.

Il n'y en a guère qu'une (N° 79) où l'on puisse voir une certaine acrimonie : *Gens Perversa* (la race perverse).

Cette devise s'applique à un pape de l'illustre famille Borghèse (1) dont on a retenu surtout le goût pour les arts et dont la collection comme le splendide parc public de la Villa Borghèse, à Rome, on perpétué le nom jusqu'à nos jours. Est-il possible de caractériser de la sorte une lignée de bienfaiteurs du peuple ?

Allez à Rome, faites-vous raconter diverses histoires par les descendants de ceux, qui depuis des siècles, ont été mêlés à cette politique italienne où l'esprit particulariste des Guelfes se heurtait aux tendances allemandes des Gibelins; allez à Rome, écoutez et vous comprendrez peut-être. Car rien n'est plus embrouillé que l'histoire de Rome et de la Toscane : on y trouve des Bavares, devenus Toscans et plus Italiens que les autochtones, donner naissance au parti Guelfe et lutter contre les partisans de la maison impériale de Souabe, les Gibelins. Le sang coulait à flots. Il y eut des moments où la vie à Rome comme à Florence fut intenable : le Dante s'expatria. Combien de survivants des familles décimées en firent autant ? Certains émigrèrent en Corse, — de même que, plus tard, les Ecossais, après les guerres civiles d'Angleterre, passèrent en Amérique. N'oubliez pas aussi, que ce pape Borghèse était contemporain d'Henri IV, qu'il dut excommunier tous les protestants de toutes catégories, qu'il y eut beaucoup de politique allemande dans le protestantisme, — et qu'après tout, suivant vos convictions, vos tendances, il vous est loisible d'attribuer le sens péjoratif de la devise à ceux qui se séparèrent de l'Eglise.

On saisit là, par ces deux exemples, la « délicatesse de touche » du rédacteur du texte. Même quand il se voit :

(1) Rappelons qu'une sœur de Napoléon I^{er} (Pauline) épousa un Prince Borghèse.

obligé d'être brutal, et c'est rare, il le fait de telle manière que chacun puisse trouver qu'il tombe juste.



Il est vite dit que l'auteur du fait prophétique dût être un « voyant ».

Si l'on a ici de la « voyance », on doit convenir qu'elle dépasse grandement tous les résultats que l'on a jamais observés par un tel moyen supranormal.

Ce voyant-là, pour embrasser neuf siècles d'histoire avec des détails aussi minutieux parfois, peut passer pour un extraordinaire prodige.

En tout cas, le narrateur du fait prophétique demeure un homme bien singulier. Qu'on essaye de condenser, en une devise latine de trois ou quatre mots, une période historique très courte que l'on a vécue et que l'on connaît bien — la durée d'un ministère par exemple —; ou encore qu'on tente de caractériser de même un Président de la République; mais dans les deux cas, sans froisser personne, sans exagérer ni le respect ni la critique. Je ne nie pas qu'on puisse le faire; — encore faudrait-il être très au courant de la vie personnelle des ministres et du chef de l'Etat. Puis combien de temps mettrait-on pour rédiger, tout seul, une devise? Or, il y en a cent onze pareille (la phrase terminale mise à part).

Certes, on peut avoir des collaborateurs. Mais, alors, il n'y a plus « un » rédacteur du texte, il y a une collectivité de rédacteurs. Dans ces conditions nous ne serions plus en présence d'un prophète, mais d'une association qui a prophétisé.

On voit où l'on va en réfléchissant. Mieux vaut ne pas se perdre.



Reste la question de savoir comment le prophète, — j'entends l'auteur du fait prophétique et non pas le rédacteur du texte, — s'il n'était pas l'exceptionnel voyant que néanmoins on a toujours le droit de supposer, a pu arriver à connaître neuf siècles d'avenir avec la précision que l'examen des devises fait ressortir.

Cette précision est totale. Jusqu'ici — c'est-à-dire depuis Célestin II, élu pape en 1143 et mort l'année suivante (1) jusqu'à Pie XI inclus dont l'élection est du 6 janvier 1922 — la liste des devises a, comme on dit mathématiquement, cent pour cent de justesse.

On s'en rend compte avec facilité si l'on parcourt l'étude qui en est donnée intégralement plus loin et où chaque devise se trouve expliquée mot par mot en très peu de développements. Le prophète n'a pas commis une seule faute.

Il semble bien qu'on chercherait vraiment un texte pareil.

On le dirait fait après coup; et on pourrait penser de la sorte si le *Dictionnaire Historique et Géographique de Moréri* qui a été publié au XVII^e siècle, qui se considère comme précieux à divers titres et qui est célèbre, ne se trouvait pas dans toutes les grandes bibliothèques de France, à Paris comme en province, pour témoigner que, tout au moins depuis le successeur de Clément X (mort en 1670) jusqu'au pape vivant au 1^{er} janvier 1939, les devises pontificales se trouvaient écrites d'avance.

(1) Ce pape était français, quoiqu'il fut né en Toscane, — soit dit par curiosité. Il se nommait Gui du Chastel.

L'énigme à coup sûr est troublante.

On peut penser aussi, que la prophétie résulte d'un travail astrologique.

Au fait, pourquoi pas ?

Dans la chronologie des papes, un Souverain Pontife succède toujours à un autre, après la mort de celui-ci; et les questions de famille régnante n'interviennent pas. En cela cette chronologie se montre encore plus facile à étudier astrologiquement que celle des Présidents de la République Française. Ceux-ci sont bien constitutionnellement élus tous les sept ans; mais ils peuvent démissionner auparavant et même mourir sans achever leur septennat. Un pape, au contraire, ne démissionne pas et est élu à vie.

Donc, connaissant la date de l'élection d'un pape (et celle-ci peut certainement se préciser, si l'on est contemporain, par le jour et l'heure) on n'a plus qu'à trouver la date future de la mort de ce pape pour connaître le successeur; et ainsi de suite.

Il demeure entendu que chaque thème astrologique de l'élection d'un pape est censé fournir avec exactitude les diverses circonstances de son pontificat, lesquelles permettront au rédacteur du texte prophétique de constituer la devise correspondante.

On a bien un léger flottement chaque fois qu'un pape meurt : le Conclave dure plusieurs jours. Il ne dure pas trop longtemps cependant, parce qu'il y a pour les conclavistes l'effet salutaire de la menace d'être mis au pain sec et au vin. Néanmoins, il faut étudier la durée possible de chaque conclave.

Mais il faut aussi reconnaître la date éventuelle de la réunion du Conclave. Celui-ci ne débute pas dans les instants qui suivent la mort du pape. Si, de nos jours les

intrigues romaines paraissent avoir moins d'exacerbations que jadis, il y eut des moments où elles furent telles qu'elles amenèrent des interrègnes.

Les interrègnes risquent donc de brouiller cette remarquable suite de thèmes astrologiques qui, tout d'abord, semble assez naturelle à établir.

Puis, il y a les antipapes. Quand le Sacré-Collège des Cardinaux se met à se disputer, qu'il se scinde en deux ou trois, voilà deux papes. Lequel est le bon ? J'entends non pas du point de vue religieux, mais astrologique. Car c'est la filiation du bon qu'il va falloir suivre pour continuer l'enchaînement des thèmes.

On voit les difficultés auxquelles on se heurte. Notez que ces difficultés, qui embarrassent l'astrologue en l'espèce, existent tout autant pour le voyant. La simultanéité d'un pape et d'un antipape est de nature à amener une confusion chez le voyant. — à moins que celui-ci ne soit doué d'une perspicacité tellement raisonnée, et par conséquent consciente, qu'elle exclut toute intervention d'un subconscient passif.

Or la prophétie dite de Saint Malachie donne les antipapes et les démêle fort bien.

On n'a qu'à voir comment se tire le prophète du séjour des papes à Avignon et de cet inextricable imbroglia du Grand Schisme d'Occident.

Deux et même trois papes à la fois ne le gênent pas.

Les historiens ont beaucoup de peine à exposer la filiation des papes et des antipapes. Si bien qu'on peut, — comme il se dit, — « coller » n'importe qui avec le grand schisme d'Occident.

Lui, — le prophète, — il a trouvé un système très simple. Il met les antipapes d'un côté et les papes de l'autre. Il

donne d'abord la suite des premiers et reprend, après, celle des seconds : c'est comme s'il avait placé une parenthèse dans sa chronologie.

Là encore il se montre ingénieux.

Alors de cette manière le texte offre, — en dehors même de toute considération prophétique, — une réelle utilité pour se rappeler l'histoire.

Certes il s'agit de l'histoire de la papauté, — d'une histoire qui a un caractère particulier et un objet spécial, — de l'histoire de l'Eglise qu'en toute ingénuité on serait tenté de prendre pour uniquement relative à des questions confessionnelles et à des circonstances religieuses.

Mais l'Eglise n'est-ce pas un facteur important dans l'évolution des idées à travers les âges, un élément considérable dans la marche de la civilisation depuis la période barbare succédant à l'époque de l'Empire Romain ?

Et la papauté n'est-elle pas, dans tous les temps, partie composante de la politique en Europe ?

Voilà ce que l'auteur de la Prophétie de Saint Malachie a parfaitement compris.

III

Liaison de l'histoire de la papauté avec l'histoire de l'Europe et particulièrement de la France

De nos jours — surtout en France, — on ne paraît pas avoir une idée bien nette du rôle que la papauté a tenu dans l'histoire.

Depuis Pie IX, c'est-à-dire depuis la perte du pouvoir temporel par les papes, on a tendance à s'imaginer que le pouvoir spirituel a toujours été, à Rome, plus prépondérant que le pouvoir temporel.

Certes le fait que le pape est le chef de la catholicité lui donne une importance énorme, — néanmoins celle-ci dépend de la mesure dans laquelle les catholiques eux-mêmes l'acceptent.

Au temps du Jansénisme, les personnes les plus croyantes, les plus dévotes, n'ont pas accepté si facilement les suggestions du pape. On sait que les querelles jansénistes, qui ont débuté vers la fin du XVII^e siècle, ont occupé tout le XVIII^e, jusqu'à la veille, pour ainsi dire, de la Révolution de 1789. Et ne parlons pas de la Réforme qui, après tout, est un

schisme ou une série de schismes et qui, dans un sens, peut se considérer comme hors de la question.

Mais il faut reconnaître que, depuis la perte du pouvoir temporel, l'importance du pouvoir spirituel du pape s'est accrue. Le mérite en revient certainement à Léon XIII qui a nettement vu le rôle que devait désormais tenir la papauté et qui en a compris, à la fois, la grandeur et la mission.

C'est sur ce fait que se fondent, en général, les idées que l'on a actuellement sur le pape.

Néanmoins à travers l'histoire il n'en a pas toujours été ainsi.

★ ★

Nous concevons aujourd'hui le pape comme un vieillard grave et sage, vénérable et digne prêtre, ayant une autorité spirituelle, incontestée par les catholiques, respectée par les schismatiques et même par les anticléricaux, dont la parole peut avoir un retentissement mondial.

Assurément c'est la physionomie du pape depuis que la III^e République existe.

Mais auparavant !

On a vu des papes de toutes sortes. Il y eut des papes de dix-huit ans à peine, comme Jean XII ou d'autres qui n'avaient pas la prêtrise lors de leur élévation au pontificat, comme Gélase II ; des papes qui endossèrent le casque et la cuirasse, furent des guerriers comme Jules II ; — des papes tels qu'Alexandre VI Borgia qui est resté dans toutes les mémoires, ou encore tels que Jean XXIII qui avait été pirate et en avait conservé les mœurs ; — des papes qui trafiquèrent, vendirent prélatures et indulgences ; — des papes qui s'exa-

géraient vraiment leur rôle temporel, comme Grégoire VII dont le *Dictatus Papæ* a été appelé par le grand historien Henri Martin « la charte de la théocratie » et dont certaines lettres particulières contiennent l'aveu qu'il savait à peine écrire (1).

Mais il y eut des papes savants comme Sylvestre II, Benoît XIV et Grégoire XIII, le réformateur du calendrier. Il y en eut aussi de remarquablement dignes, de splendidement intelligents, de supérieurement politiques sachant maintenir leur autorité et leurs prérogatives avec une diplomatie toute italienne ; et de si charitables, de si bons, qu'à leur mort toute la ville de Rome pleurait à chaudes larmes. Ceux-là du reste ont été assez nombreux, s'ajoutant à tous les martyrs et à tous les saints du début du Christianisme, pour donner à l'Eglise un lustre qui permet, quand on voit globalement l'histoire, de s'imaginer qu'à toutes les époques cet éclat ne lui a pas manqué.

★ ★

La physionomie historique du pape est bien différente.

D'abord il n'y a positivement de pape que depuis 1073.

Le mot « pape » implique, alors, la suprématie de l'évêque de Rome, élu par la population, sur le patriarche de Constantinople nommé par l'Empereur d'Orient et haut fonctionnaire de l'Empire.

L'évêque de Rome est aussi fonctionnaire de l'Empire en vertu de l'Edit de Milan : il est *épiscopus* ce qui, en grec, veut dire « surveillant », quelque chose comme un de nos

(1) Ce sont les lettres qu'il adressait à la fameuse Comtesse Mathilde, souveraine de Toscane, dont il était le reconnaissant protégé.

préfets actuels; donc moindre en dignité que le patriarche de Constantinople. Mais l'évêque de Rome réside dans la ville qui fut le siège de l'Empire Romain et, de ce fait, il cherche à restaurer, au profit de l'Eglise chrétienne, cette suprématie qu'avaient eue naguère les Empereurs Romains sur tous les peuples qui leur étaient soumis et qui maintenant sont chrétiens.

Il réclame, alors, uniquement la suprématie spirituelle et prétend que le patriarche de Constantinople doit le reconnaître. On l'appelle, à ce moment, le *pappas* (1) ce qui signifie pour les Grecs « le bon père ». Plus tard il sera le « Saint Père »; mais à ce moment, les Grecs d'Orient ne le reconnaîtront plus, ils seront devenus schismatiques.

Car nous sommes en ces époques curieuses où, à la cour de Byzance, la religion servait à la politique d'intrigues; où l'arianisme était plus un parti qu'une secte; où, d'autre part, en Occident, la nuit descendait sur les intelligences, effaçant la culture latine, bouleversant le droit, les mœurs, les conditions des personnes, mêlant dans le parler la langue latine et la langue germanique, faisant oublier celle-là et déformant celle-ci, étendant l'ignorance au point qu'un moment furent rares ceux qui savaient signer de leur nom (2).

Dans ce monde d'Occident, en gestation des âges futurs, les évêques ont le beau rôle. Ils savent lire et écrire, ils parlent à peu près correctement le latin. Ils se souviennent de quelques éléments de droit romain. On les écoute forcément parce qu'ils représentent ainsi un passé qu'on détruit, mais

qu'on admire (1). Le barbare germanique se⁶ bien qu'en face d'eux, malgré son pouvoir, malgré sa force, il est « un petit garçon ». Certes cet ancien « *herzog* » ou « *graf* » des contrées germaniques, devenu « *antrustion* » de « *rex* » qui fait la guerre, ce « *leude* » qui a traduit ses titres en appellations de fonctionnaires romains comme l'a eut son « *ko-ning* » et qui est devenu en général « comte », cette brute, — car c'en est une, — peut bien d'un coup de hache fendre la tête de l'évêque. Il ne lui en coûtera que le « *wergheld* » tarifé : qu'est-ce qu'une simple amende pour lui?

Mais l'évêque a fait bon marché de sa vie. Une fois mort de mort violente, il peut devenir un « saint ». Et le barbare qui est chrétien, — sans doute un singulier chrétien, mais un chrétien tout de même, — serait peut-être le lendemain obligé de se prosterner et de prier devant son cadavre devenu une « relique ».

Alors le barbare respecte l'évêque.

Et, si l'évêque de Rome est « l'évêque des évêques », il sera obligé de le respecter davantage car ce « *pappas* », ce Saint-Père, pourra donner ordre à tous les autres évêques de n'obéir qu'à lui — voyez l'histoire de Clovis — ou de le délaisser — voyez la fin des Mérovingiens.

★ ★

Telle est la situation spirituelle du pape, au moment de la transformation du monde européen.

Sa situation temporelle est tout autre.

(1) Tous les évêques étaient des « *pappas* »; mais, à partir du VI^e siècle, il n'y eut plus que l'évêque de Rome que l'on désigna de la sorte.

(2) Il faut se rappeler que Charlemagne fut bien par apprentissage à lire, mais ne parvint jamais à tracer correctement les lettres. Toutefois, n'oublions pas qu'il s'agissait alors de l'écriture gothique ou, plus exactement, de celle qui précéda la gothique.

(1) L'admiration des barbares pour le « monde romain » qu'ils envahissaient est extrêmement curieuse : elle révèle chez les Visigoths et les Burgondes une sorte de « manichéisme » qui allait jusqu'à endosser les vêtements gallo-romains.

Il réside à Rome, en Italie, loin de Byzance, loin des compétitions de palais, loin des discussions religieuses et des intrigues politiques. Il dépend néanmoins du représentant de l'Empire, l'« exarque », qui se tient à Ravenne, qui est insupportable par sa fiscalité et qui est incapable de défendre l'Italie. Or il a la charge d'une population dont il est le chef élu, — cependant que les Ostrogoths s'avancent.

Alors commence cette politique qui a consisté à appeler les Grecs contre les Ostrogoths, les Lombards contre les Grecs, puis les Francs contre les Lombards (1).

Nous voici au temps de Pépin le Bref (754).

Un acte constitue les États de l'Eglise. On ne sait plus exactement comment, au point de vue du droit féodal, — car la pièce principale a été perdue. Y a-t-il eu cession totale du duché de Rome (2), détaché de l'Empire d'Orient en 725 et conquis par le roi de France? Celui-ci s'est-il réservé un droit de suzeraineté? Le fait est que, depuis, la papauté a fait acte de souveraineté et que jamais les rois de France n'ont exercé au sujet de Rome, la moindre revendication.

Le pape devient roi. Il est, au temporel, l'égal de n'importe quel « rex » barbare; et, au spirituel, sa qualité indéniable de successeur de saint Pierre se trouve renforcée.

Il porte deux couronnes déjà, — en attendant que l'occasion se présente pour en ajouter une troisième.

Il sacre Charlemagne; il fait un empereur d'Occident. Sa puissance se manifeste supérieure à celle de l'autocrate falot qui, en Orient, croit encore être le maître de la totalité du monde, mais qui n'a plus la force même de protester.

(1) Il y a, à ce propos, de bien curieuses paroles qui ont été introduites par St-Grégoire le Grand, quand on voulait en faire un pape (590).

(2) Le duché de Rome comprenait l'Etrurie, la Sabine et le Latium.

Cependant la péninsule italienne est coupée en trois morceaux. Au nord et au sud le particularisme municipal fermente. Les Francs cherchent à tenir le nord comme le pape tient le centre : Charlemagne a ceint la couronne de fer du roi des Lombards.

La question n'est donc pas résolue : ce nord bloqué est, entre les mains des Francs, une arme redoutable pour le centre mal coagulé, en somme, du fait de ce particularisme invétéré qui a donné longtemps à l'Italie l'allure d'une « expression géographique », suivant un mot célèbre.

Mais, avec Louis le Débonnaire, l'Empire de Charlemagne s'écroule.

Il aura duré peu, — quelque quarante ans.

A Verdun (843), on partage définitivement l'Europe. Il y aura désormais trois groupes de peuples : les Francs, les Germains, les Italiens.

Les Francs seront bientôt les Français. Et, plus vite que les autres, ils vont s'unir en une nation forte que son homogénéité, réalisée peu à peu à travers les siècles, rendra puissante.

Les Germains, dont le territoire est plus vaste, s'efforceront eux aussi de se souder en une nationalité que leur origine commune semble indiquer. Ils seront des Allemands, mais ce mot, dans leur langue signifie « tous les hommes ».

Les Italiens prétendront aussi à une pareille union; ils en parleront toujours et s'ingénieront individuellement à ne pas la réaliser.

C'est que l'équation implique une multitude de variables.

♦♦

La papauté n'est pas l'Italie, — mais elle pourrait l'être. La Germanie n'est pas l'Allemagne, — mais il suffirait de peu pour qu'elle le soit.

La France, avec les Capétiens, devient un royaume singulièrement solide.

Le pape est faible, parce que les Italiens se disputent entre eux et se subdivisent, — alors que les ducs de France, devenus des rois habiles, savent imposer à leurs vassaux l'autorité que le droit féodal leur reconnaît. Le roi de France peut avoir une armée; le pape comprend bien qu'il n'en aura jamais une, il n'est d'ailleurs pas toujours le véritable maître de Rome. Et les rois de Germanie, dont certains revendiquent le titre d'Empereur comme héritage de Charlemagne, pensent à étendre leur domination sur l'Italie, proie facile.

Othon le Grand n'hésite pas à créer le Saint Empire Romain Germanique (962).

Le pape apparaît désormais comme le vassal de cet Empire. Il retombe dans cet état de subordination auquel il avait espéré échapper, une première fois, au moyen des Francs et qu'ensuite il n'avait pas pu éviter avec Charlemagne que pourtant il avait inventé.

Mais le pape demeure le Souverain Pontife : il est souverain et pontife. Même subordonné au Saint Empire il excipe d'un double titre qui doit, à ses yeux, lui conférer une double autorité.

Le conflit naît aussitôt. Othon le Grand fait déposer le pape Jean XII et dispose de la tiare.

Ici se place le fait le plus considérable du Moyen Age, — et assurément le plus à retenir dans l'histoire de l'Europe.

Depuis lors, les Germains vont agir comme des conquérants à l'égard de l'Italie, y camper quand bon leur semblera.

Depuis lors les Italiens, souvent soumis en apparence, souvent politiquement germanisés, paraîtront céder, paraîtront même parfois suivre la politique de leurs oppresseurs; en réalité, ils les combattront sournoisement, se soulèveront au moment venu, massacreront leurs armées, — pour recommencer sans cesse.

Cela va durer neuf cents ans.

Le pape sera l'âme de cette lutte continue. L'histoire l'appelle la « Lutte du Sacerdoce et de l'Empire ». Il y aura la fameuse « Querelle des Investitures » et aussi les troubles sanglants suscités par « les Guelfes et les Gibelins ».

L'histoire de la papauté est donc bien le pivot de l'histoire de l'Europe. Tout tourne autour.

Car les Empereurs, absorbés dans leur lutte contre la papauté, sont impuissants à rassembler la nationalité allemande; et la plus débordante anarchie règne pendant plusieurs siècles sur ce « puzzle » de principautés que certains appellent aujourd'hui la « mitteleuropa ».

Tous les voisins de la France sont atrocement divisés; et la France se réunit, acquiert la valeur d'un grand pays.

Vient une époque, — le XII^e siècle, — où elle rayonne étrangement sur la civilisation. C'est le moment de cette grande renaissance qui a doté le Moyen Age de ces monuments qui font toujours notre admiration; où le style des cathédrales s'étend à tout, jusque dans la calligraphie, jusque

dans le mobilier; où la vie prend une coloration bariolée, mais pittoresque; où la cuisine même devient raffinée et se qualifie de « cuisine française »; où le travail s'organise par le compagnonnage; où la semaine de travail ne comprend que quarante heures; où l'industrie naît; où le commerce s'installe; où la banque existe; où les traites circulent; et, aussi, où les prix se maintiennent.

Les historiens sont unanimes à reconnaître la beauté de la France sous le règne de saint Louis. Un Roi d'Angleterre avait déjà été stupéfait du luxe de Paris sous celui de Philippe-Auguste.

Mais les conflits pontificaux s'enveniment. Grégoire VII, dès 1077, avait placé la papauté sur un piédestal théocratique d'où elle ne pouvait plus descendre (1).



Elle en descendit pourtant, avec Philippe le Bel du temps de Clément V. Le pape est alors français; il siège à Avignon. Que se passe-t-il à ce propos, exactement? Les historiens comprennent mal.

Est-ce le fait d'avoir supprimé l'Ordre du Temple, d'avoir mis à la torture les Templiers, qui porte malheur à la papauté comme à la France? On le croyait à l'époque (2). Les trois fils de Philippe le Bel meurent coup sur coup, les Capétiens sont finis, et les Valois leur succèdent, — cependant que les papes se muent en humbles serviteurs du roi de France.

(1) C'est le célèbre *Dictatus papae* de Grégoire VII qui stipule que le pape est le seul dont tous les princes doivent baisser les pieds.

(2) Consulter, à ce propos, les historiens, — Duruy par exemple.

Et les guerres et les schismes commencent — interminables.

L'Angleterre, qui n'était rien, devient tout. Son roi, qui ne gouvernait qu'un morceau de l'île de la Grande-Bretagne, était pour de plus vastes territoires le vassal du roi de France. Mais il revendique la couronne de son suzerain. En un sens il le pouvait : la loi salique n'a été imaginée qu'en donnant une entorse au droit germanique des anciens Francs, car le droit romain ne fournissait aucune indication de ce genre. Mais il fit la guerre et, en débarquant sur le sol français, il s'écria « Dieu et mon droit ».

On peut dire que ces paroles d'Edouard III ont été les dernières qu'il prononça en français, — parce que jusqu'alors tous les Anglais ne parlaient que le français et depuis, sur l'ordre d'Edouard III, ils n'ont plus parlé qu'anglais.

Ce furent d'abord cent ans de guerre pour la France, — soixante-quinze ans de servitude à Avignon pour les papes et puis quarante-deux ans de Grand Schisme d'Occident.

La France, après la guerre de Cent Ans, vit les guerres d'Italie de Charles VIII, Louis XII et François I^{er}; ensuite les guerres de Religion, et les guerres civiles, auxquelles seulement Henri IV put mettre fin.

Pendant deux cent sept ans, — c'est-à-dire pendant près de sept générations, — tant que durèrent les Valois, la France ne trouva pas le moyen de déposer les armes, n'eut pas un instant de tranquillité.

La papauté ne fut pas plus heureuse. Eugène IV, qui mit fin au Grand Schisme d'Occident, était contemporain de Charles VII et de Jeanne d'Arc; sous son successeur immédiat les infidèles, autrement dit les Turcs, s'emparaient de Constantinople, commençaient à ravager les Balkans et menaçaient l'Italie. Un autre, Pie II (1458), en présence de

la décomposition italienne, dut se faire le champion de la péninsule et soutenir à cet effet, le fameux Scanderbeg, prince d'Albanie (1). Sixte IV ensuite (1471) dut joindre sa flotte, que commandait un cardinal, à celle des Vénitiens pour combattre les Turcs dans l'Archipel, d'ailleurs sans grand résultat. Innocent VIII, élu par les intrigues des Borgia, et Alexandre VI Borgia entreprenaient alors une politique française qui entraîna Charles VIII en Italie, le grisa quelque peu (2) puis tourna à son désavantage par le fait de la ligue que la papauté avait formée avec l'Empereur Maximilien et le roi d'Espagne Ferdinand le Catholique, par un pacte tripartite conjointement à la République de Venise (1495). Léon X, enfin, le pape de la Renaissance Italienne, le contemporain de François I^{er} et de Charles Quint, qui se heurta à Luther, à la Réforme. Puis alors ce fut la redistribution de l'Europe, dorénavant partagée en pays protestants et en pays catholiques.

Plus de deux siècles sombres, ensanglantés.

Quel chemin pénible depuis Avignon pour la papauté ; — et pour la France, depuis que les rois n'avaient plus les Templiers pour leur prêter de l'argent.

Or, de même que la race des Capétiens s'était éteinte par le règne successif de trois frères, fils de Philippe le Bel, celle des Valois se terminait pareillement par la successive

accession au trône de trois frères, fils de Henri II ; — et l'on verra encore les Bourbons finir, lorsque trois frères, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X seront rois de France.

Trois fois trois frères !

Coincidence sans doute, mais coïncidence étrange.

Et n'est-il pas curieux de constater que le hasard a fait que Louis XVI, victime peut-être d'une fatalité séculaire, subit son dur emprisonnement dans la Tour du Temple, là même où, près de cinq cents ans auparavant, Jacques de Molay, le grand maître de l'ordre des Templiers, avait été arrêté pour être brûlé vif à la suite d'un procès célèbre que le roi de France Philippe le Bel et le pape Clément V avaient fait instruire ?

Coincidence encore, — mais toutes ces coïncidences ne sont-elles pas troublantes ?

Puis c'est la Révolution Française, survenant après toutes les disputes des Jansénistes et des Jésuites ; puis c'est le Directoire, le Consulat, l'Empire.

Napoléon I^{er} envahit l'Italie ; s'empare de Rome ; ceint, lui aussi, la couronne de fer du roi des Lombards. La papauté voit son rocher de Sisyphe redescendre la pente ; elle se retrouve de nouveau au point de Charlemagne ; un autre Empire existe et détient la partie nord de l'Italie.

L'équation posée au traité de Verdun (843) est loin d'avoir reçu une solution satisfaisante.

Pie VII est prisonnier à Fontainebleau. Enfin, c'est la Restauration, la Sainte-Alliance des rois d'Europe pour dé-

(1) Pie II s'exprimait triquement dans une lettre : « O Italie, je combattrai de toutes mes forces pour ton indépendance et tu ne connaîtras pas de maître. »

(2) Charles VIII, fils de Louis XI, dont la cervelle était assurément plus fasciné de romans de chevalerie que de quelque instruction pratique, — car il savait à peine lire —, céda très vite aux sollicitations du duc de Milan, Ludovic le More et aux invitations du pape. Il s'empara de l'Italie en un rien de temps : cinq mois après le début de la campagne, il était à Naples. Mais son retour fut encore plus rapide et l'année d'après (1496), les armées, restées à Naples sans le roi, capitulaient et s'en allaient péniblement en France.

truire les principes de la Révolution Française. Cela ne dure pas. Voici 1830, puis 1848. Les idées de liberté secouent toute l'Europe et les peuples essayent de renverser les monarchies. Pie IX s'enfuit à Gaëte, la révolution est à Rome.

Quand Napoléon III a l'idée de contribuer à la constitution d'une Italie unifiée.

Il y a, alors, un royaume d'Italie; et le pape n'a plus de pouvoir temporel. La France est en République, — mais les armées allemandes ont morcelé son territoire.

Près d'un demi-siècle se passe dans la paix, la tranquillité, la prospérité; et durant ce temps, la science fait des progrès immenses, le commerce prend des proportions énormes, la vie devient méticuleusement confortable et agréablement facile.

Lorsque soudainement la guerre éclate, générale, — fantastique même par le déploiement qu'elle prend (1914).

La guerre se termine quatre ans après. Hâtivement, en quelques mois, on établit un traité, — des traités pour mieux dire. On pense réformer l'Europe ainsi. On reprend une magnifique idée, — celle qui consiste à rassembler les Etats en une sorte de ligue pour maintenir la paix : on constitue de la sorte « la Société des Nations ».

Au fond c'était un peu ce qu'avait voulu faire Charlemagne, mais d'une autre manière, avec les principes de l'époque, ceux de l'Empire Romain. C'était plutôt ce qu'avait entrevu Henri IV, quand il songeait à quelque chose dans le genre des Etats Unis d'Europe, — seulement étendu, cette fois, au monde entier et trop étendu si l'on réfléchit.

Puis la papauté n'avait pas participé aux traités. Non pas qu'on l'eût perdue de vue sans doute; mais elle n'y avait aucun droit. Elle ne détenait aucun pouvoir temporel, elle ne constituait pas un Etat, elle n'avait même pas pu faire une valable déclaration de neutralité pendant la guerre.

Pourtant, si l'on avait pu l'introduire par un subterfuge quelconque dans les conférences diplomatiques, les grands vainqueurs de la guerre, la France et l'Angleterre avec les Etats-Unis d'Amérique, se seraient réservé un « instrument », — comme on dit en langage de chancellerie, — qui eût servi de diversion en certains cas, plus tard.

Ce semble ainsi, du moins l'histoire à la main. Car on peut toujours s'imaginer que, dans la politique française de jadis, la papauté, — sans le vouloir ou le voulant et, soit dit pour faire image, — a parfois servi de boule lancée dans le jeu de quilles des voisins (1).

Mais c'était totalement impossible en 1919. Et enfin, cela eut-il servi à grand' chose dans ce « règlement de la paix » qui a occupé vingt-cinq ans, — pour aboutir à l'inobservation des traités?

L'histoire dira son mot à ce sujet comme à tant d'autres. Elle sera — je crois — obligée de constater qu'après ces vingt-cinq ans de paix relative, au début de 1939, comme l'évoque le titre de cet ouvrage, « la menace s'appesantit sur le monde et le sort de l'Europe est en jeu! »

(1) Certains papes paraissent bien avoir compris de la sorte leur rôle. Voyez la lettre de Grégoire IX à Saint Louis lui demandant d'intervenir dans la politique du Saint Empire Romain Germanique. Mais voyez aussi sa réponse: un ministre de la III^e République, si laïque qu'il se préteigne, n'aurait jamais osé écrire certaines de ses phrases.

* *

On voit, par ce rapide exposé, — cet aide-mémoire pour mieux dire, — comment s'opère la liaison de l'histoire de la papauté avec l'histoire de l'Europe et particulièrement avec celle de la France.

Dès lors, on comprend le grand intérêt du texte prophétique attribué à saint Malachie.

C'est une chronologie des Papes évidemment : chaque devise y correspond à un Souverain Pontife. Mais chacun d'eux a tenu un rôle politique, plus ou moins grand, plus ou moins heureux, cependant jamais négligeable — même quand c'est un antipape.

La papauté constitue, comme disent les mathématiciens, un « facteur » dans l'équation ; si elle n'est pas toujours une « donnée » dans le problème. Elle est une « variable » qu'il ne faut pas oublier, — peut-être même est-elle le principal « facteur variable ».

Le texte prophétique paraît bien la considérer ainsi.

Beaucoup de commentateurs se sont aperçus que savoir par cœur ce texte, — chaque devise suivie du nom du pape et de la date, — c'était le meilleur moyen de débrouiller l'histoire de l'Europe. Assurément, — toutefois à condition d'avoir présente à la mémoire l'histoire de chaque pape et de la confronter aussitôt avec l'histoire des divers pays d'Europe.

En tout cas, il y a tout lieu de croire que le rédacteur du texte a visé ce but. Si cela est, une question se pose : sommes-nous en présence d'une prophétie ou bien de ce que l'on appelle aujourd'hui une « directive » ?

Une prophétie, — disons-le franchement entre nous, — c'est une « amulette » pour le public ; à moins que ce ne soit un fait de propagande : cela s'est vu, cela se verra encore (1).

Une directive, c'est autre chose ; — mais alors, pour qui ou pour quoi ?

(1) Il n'y a qu'à se reporter à toutes les prophéties dont on a parlé sous le Second Empire et aux débuts de la III^e République : en très grand nombre, elles paraissent, avec le recul du temps, visiblement faites dans un but de propagande pour le Comte de Chambord, dernier représentant des Bourbons légitimes.

IV

La Manière du Prophète et les Moyens de la comprendre

Il faut bien se rendre compte d'une chose: c'est que la Prophétie de saint Malachie n'a pas toujours été admise sans discussion et que, même, certains la discutent encore. Rien n'est plus naturel et aussi plus légitime: aucune raison valable n'existe qui puisse imposer à l'esprit humain une prophétie quelconque et, pour le cas où telle prédiction serait totalement comme exactement réalisée, l'esprit humain conserve toujours le droit de rechercher et de critiquer les divers détails dans l'ensemble de la causalité. Il en est là comme de n'importe quelle constatation ou expérience, quand on veut demeurer dans la logique scientifique.

Moréri qui, dans son célèbre Dictionnaire — à l'article de « Malachie », — a cité en entier le texte prophétique signalé, à son sujet que « les savants (1) n'ignorent pas que c'est un ouvrage fabriqué pendant le Conclave de l'an 1590

par les partisans du Cardinal Sinoncelli qui le désignèrent par ces mots de *antiquitate urbis*, parce qu'il était d'Orvieto qu'on appelle en latin *urbs vetus*. » Et un peu plus loin Moréri ajoute: « Il est certain qu'aucun auteur n'a parlé de ces prophéties avant Arnould de Wyon. »

Seulement, pour être juste, il faut reconnaître que Moréri lui-même ne parle pas spécialement, dans son Dictionnaire, de ce même Arnould de Wyon. Il donne uniquement sur le personnage quelques indications, dans le même article concernant saint Malachie d'Armagh. Ce serait « un Flamand, natif de Douai », — car cette sous-préfecture de notre Département du Nord relevait alors de ce qu'on appelait *les Flandres*. Il aurait « composé deux livres » et, dans le second, il aurait « parlé de saint Malachie en tant qu'archevêque d'Armagh » et de la prophétie dont celui-ci, dit Moréri « *serait l'auteur* ».

Il pourrait, peut-être, paraître utile de faire des recherches concernant cet Arnould de Wyon. Mais à quoi bon? Moréri répond immédiatement à la question. « Les savants, — dit-il et par là il entend ceux qui, de son temps, déclaraient *savoir le fond des choses et en connaître tous les dessous*, — les savants sont persuadés que tout ce qui est avant Grégoire XIV est fait après coup ». Et il a soin d'ajouter: « d'ailleurs saint Bernard n'a point parlé de la prophétie dans ses écrits relatifs à son grand ami Malachie. » Puis Moréri, compilateur averti et encore actuellement considéré comme le plus sérieux des chercheurs, signale que les Irlandais, qui ont publié la vie de tous leurs saints, — saint Patrick, saint Colomban, etc. — où ils n'ont pas manqué de mentionner les diverses révélations et prédictions qu'ils ont pu faire, n'ont nullement parlé, à propos de saint Malachie, des prophéties qui portent le nom de celui-ci. C'est net.

(1) Rappelons qu'au XVIII^e siècle le mot français « savant » veut plutôt dire « celui qui est au courant » et non pas ce que nous appelons, aujourd'hui un savant. De même le mot « ouvrage » qu'on lit plus loin signifie travail et non pas un livre. Les mots ont changé de sens.

Au surplus, Moréri poussant son enquête avec cette conscience qui constitue toujours sa réputation, fait remarquer qu'Arnould de Wyon « affirme » que Gracenus, — un dominicain vivant vers 1595, — aurait, dans ses livres, non seulement cité l'existence de la prophétie, mais encore expliqué plusieurs des devises. Or, — après recherches, — Moréri déclare que *ni dans les ouvrages imprimés que Gracenus a écrits, ni dans les divers manuscrits ou papiers quelconques que ce dominicain a laissés et qui ont été soigneusement dépouillés, on ne trouve la moindre allusion à la Prophétie de saint Malachie*. C'est précis.

♦♦

Fions-nous à Moréri. Il est assez rare qu'on se trompe en se fiant à lui (1).

Nous constatons ainsi qu'il y a une supercherie initiale.

(1) On a d'ailleurs, à l'ordinaire, tellement confiance en Moréri que la plupart des commentateurs de la Prophétie de St-Malachie n'ont fait que copier non seulement la traduction qu'il donne de chacune des devises, — ce qui est été encore assez naturel, — mais aussi les explications qui les accompagnent. Or Moréri n'a pas fait pour chaque pape les recherches nécessaires afin de trouver les détails biographiques ou scrupuleusement discerner l'authenticité des armoiries. Il n'avait pas à dégoûter la valeur du texte qu'il citait ni à la discuter. D'où certaines erreurs qui ont été relevées chez les commentateurs et qui, à juste titre, ont rendu sceptiques les critiques.

Moréri expose comment il a été entraîné à contrôler l'exactitude des devises. Il dit ceci : « On voit aisément que l'explication de ces prédictions se prend du pays des papes, de leur nom, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi et de tant d'autres circonstances qu'il est impossible de n'en pas tirer quelque allusion ou forcée ou vraisemblable. » Parlant déjà d'allusions forcées il condamnait d'avance ceux qui, voulant dépasser sa prudence coutumière, s'aventuraient à expliquer avec les ressources de leur imagination les devises qui exigent pour être convenablement contrôlées des recherches très approfondies.

Le tout est de savoir dans quelle mesure cette supercherie affecte la valeur qu'on pourrait attribuer au texte.

Il va sans dire que si ce texte est « fabriqué », — comme le prétendaient ceux qui se disaient au courant de la chose et que Moréri signale, quoique ne les nommant pas, — il va sans dire que la supercherie enlève, en ce cas, tout caractère sérieux à la prophétie. Il devient absolument inutile de perdre son temps à la prendre en considération : elle ne vaut plus qu'une anecdote.

Mais, à tout bien considérer, la supercherie ne réside pas, pour proprement parler, dans le fait que le texte aurait été « fabriqué » à un moment donné, en 1590, pour les besoins d'une cause et étayé d'une série de devises « faites après coup » au sujet des papes ayant précédé celui dont l'élection était alors en jeu.

La supercherie éclate, — tout au contraire, — dans cet autre fait qu'Arnould de Wyon aurait été le premier à mentionner la prophétie en se référant à un auteur, antérieur à lui, lequel n'en a nullement parlé.

Arnould de Wyon dit en somme : Je note l'existence de cette prophétie parce que Gracenus l'a déjà fait avant moi. Or Gracenus ne l'a pas fait. Donc Arnould de Wyon, volontairement ou involontairement, ne dit pas la vérité.

En pareille matière, — si l'on veut se rendre bien compte de ce qu'elle contient et peut-être même cache, — il ne faut pas s'arrêter là.

* *

Le mensonge existe. Mais Arnould de Wyon est-il menteur ?

Il a certainement une raison. Il ne ment pas pour le plaisir de le faire, — c'est-à-dire par pure vanité d'auteur. Car il n'ignore certainement pas combien la prophétie qu'il a citée peut avoir d'importance ou, tout au moins, d'intérêt lors d'un Conclave quelconque et combien alors elle peut servir de base aux intrigues diverses, — ne serait-ce qu'à titre de propagande en faveur d'un candidat quelconque. On sait que dans les élections, quelles qu'elles soient, chacun se sert de toutes sortes d'arguments.

Le Conclave est assurément fermé; les conclavistes ne communiquent avec personne et même pas entre eux — en principe, mais en principe seulement. Puis ils ne se sont pas réunis en Conclave tout de suite après la mort du pape. A vrai dire on sait qu'ils « combinent » tout autant et même plus que d'autres, en pareil cas, qui ne seraient pas soumis à des règlements aussi sévères. Seulement cela ne se voit pas.

Il y a l'histoire des poulets rôtis, qui sont passés par le guichet de la cellule du cardinal conclaviste, que le maréchal de l'Eglise, — cet officier farouche qu'on voit traîner dans les corridors avec son grand sabre, — a bien examinés, voire retournés, lançant un coup d'œil d'adjudant de semaine; mais qui néanmoins sont « truffés » de billets glissés entre la carcasse. Et ensuite, lors de la messe matinale à laquelle les conclavistes assistent dévotement pour disposer ensuite leur bulletin dans l'urne, il y a la réponse au « poulet », — c'est le cas de le dire, — par un coup d'œil, un

geste de doigt, une attitude plus ou moins confite en malice. Nous sommes en Italie, — ne l'oublions jamais, — dans le pays des nuances dans l'attitude et des euphémismes dans le langage. Rome, surtout la Rome vaticane, en est bien, à cet égard la capitale.

Arnould de Wyon ne pouvait pas l'ignorer, — sinon pour qui aurait-il mentionné la prophétie des papes et l'aurait-il surtout appuyée d'une autorité que personne ne cherche jamais, dans ces cas-là, à mettre en doute ?

Car, c'est une chose bien connue, que l'authenticité d'un fait quelconque se trouve généralement admise dès que le fait est rapporté comme provenant d'une source antérieure. Tous les boursiers savent que pour « peser les cours », — faire monter ou baisser une valeur, — il suffit qu'une nouvelle soit d'abord publiée dans un bulletin quelconque, que personne ne lit ou à peu près, et qu'ensuite elle soit relatée par un organe plus répandu, lequel aura soin de se couvrir en citant sa source.

Le fait devient vrai en passant par deux mains.

Alors Arnould de Wyon se couvre en citant sa source : Gracenus. Mais c'est faux : Gracenus ne parle pas de cela.

Nous sommes en présence du cas typique de « la fausse nouvelle en Bourse ».

* *

Moréri, qui est plus sceptique que le bon public, Moréri à qui son habitude de « remonter aux sources » donne ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui « un flair de détective », se garde bien de prendre à son compte tout ce que l'on raconte au sujet de l'origine de la Prophétie de saint Malachie.

Ayant signalé le mensonge d'Arnould de Wyon, il fait très bien comprendre qui tire parti du doute soulevé de la sorte. Il dit que « ceux qui connaissent le fond des choses » savent que tout ce qui, dans la Prophétie, se réfère aux prédécesseurs de Grégoire XIV, donc antérieurement à 1590, a été « fabriqué » après coup. Ainsi le grand argument de « ceux qui ont pénétré la véritable essence des choses », — à l'époque de Moréri bien entendu et au XVI^e siècle par conséquent, — est de se fonder sur le mensonge d'Arnould de Wyon pour pouvoir dire ensuite : « Vous voyez bien qu'à la base l'authenticité est viciée et nous savons pertinemment, nous qui sommes au courant, que tout cela c'est une farce, ingénieusement fabriquée après coup. »

Avec un air malin, avec un petit air entendu, ou encore un air supérieur et péremptoire, une pareille argumentation devait produire son effet.

Quelques siècles après, — au cent sixième pape de la liste, — l'effet est raté. Il y a eu trop de devises visiblement justifiées depuis 1590, qu'on ne peut plus adopter une pareille attitude : *Aquila Rapax* pour Pie VII au temps de Napoléon I^{er}; *Crux de Cruce* pour Pie IX lors de sa lutte au XIX^e siècle contre la Maison de Savoie; *Religio Depopulata* pour Benoît XV, le pape de la guerre de 1914, et tant d'autres.

Ceci peut bien avoir été fabriqué après coup, — mais pas « après coup en 1590 ».



Toutes ces considérations vont faire saisir, — sinon encore la manière du prophète, — du moins l'objet de la manière qu'il emploie. Mais quand je parle, ici même, de « prophète » je ne spécifie pas : je suppose, dans le raisonnement, que l'auteur du fait prophétique et son narrateur (le rédacteur de la prophétie) ne font qu'une seule personne; et je parle d'un « véritable prophète ».

On ne se doute guère, en général, que ce sont précisément les éventuelles discussions sur l'authenticité de son texte qui conditionnent la manière que le prophète emploie.

On s'imagine volontiers qu'un prophète muni d'un fait prophétique, — c'est-à-dire l'ayant obtenu par vision ou par calcul, — se met aussitôt à en écrire une rédaction plus ou moins habile, plus ou moins sincère et, de toutes manières, établie assez ingénieusement pour qu'en cas de « ratage », si jamais les événements ne correspondaient pas à la prédiction, on n'ait pas trop à lui faire des reproches.

Peut-être, de nos jours, procéderions-nous ainsi.

Mais, naguère, trop de textes existent, — quoique en nombre assez restreint à vrai dire, — pour démontrer le contraire.

Un prophète, qui est un vrai prophète, qui a les moyens d'avoir sur l'avenir des certitudes aussi absolues que si cet avenir était un présent ou un passé récent, n'a, par définition, aucune crainte à avoir qu'on puisse lui imputer un « ratage ».

Si la prophétie dite de saint Malachie n'était pas, en ce volume même, exposée avec cent pour cent d'exactitude, on

pourrait douter qu'un tel prophète existe. Mais elle est là — et il faut bien convenir que le prophète, en l'occurrence, a eu sur l'avenir des précisions aussi absolues que si le présent les lui avait fournies. L'auteur de la Prophétie dite de saint Malachie, est peut-être une exception, — mais ne doit-on pas examiner un fait parce qu'il est unique? Il ne s'agit pas d'en tirer une loi, il ne s'agit pas de le généraliser, — ce serait une sottise. Il s'agit simplement d'examiner, quelque étonnant qu'on trouve le fait unique.

Je sais bien que cette exception choque beaucoup de nos sentiments habituels. Nous pensons ordinairement que toute donnée sur l'avenir n'a qu'un caractère conjectural. Et nous aimons bien également pouvoir nous dire, en aparté, bien seuls avec nous-mêmes, quelque confiance que nous ayons dans le prophète: « peut-être que ça n'arrivera pas ».

Eh bien ! soyez convaincu que, si le prophète est un vrai prophète, il sait que tout lecteur de son texte prophétique conserve au fond de lui-même un doute, si petit soit-il, sur la certitude de sa prédiction.

Car ou il est un vrai prophète, ou il ne l'est pas. Mais s'il l'est, il n'ignore pas que sa prophétie sera commentée et discutée.

D'ailleurs on n'a pas besoin d'être prophète pour savoir que, dès qu'on publie quoi que ce soit, — ne serait-ce qu'un bref « communiqué » relatant un fait ou simplement des intentions, — on se trouve sujet à des commentaires et à des critiques. Ce serait, au surplus, parfaitement inutile de s'adresser au public si l'on ne devait pas provoquer de discussion. Chercher uniquement la louange n'est jamais, en l'espèce, qu'un effet de la vanité, et celle-ci, aussi respectable qu'elle soit, demeure un *point de vue subjectif*.

Le point de vue objectif — qui est contraire — ne peut

pas manquer de provoquer une *réaction*. Celle-ci se trouvera bonne ou mauvaise dans le public, agréable ou désagréable chez l'auteur de l'acte dont le caractère est public; néanmoins elle aura la même nature (c'est-à-dire elle partira du même point de vue) : elle sera *objective*.

Qu'on réfléchisse : ce n'est là que la vulgaire application d'un principe mécanique que tout le monde connaît, « le principe de Newton », lequel pose qu'il n'y a pas d'action sans réaction. Et, sans entrer dans un développement mathématique qui n'aurait pas sa place ici, on comprend aisément que la réaction contre une action quelconque prend la même nature que cette dernière. Il n'y a pas de conversation sérieuse qui se passe autrement. Et, lorsqu'on manque à ce principe quand la réaction de l'auditeur est de nature différente à celle de l'action de son interlocuteur, elle provoque immédiatement le rire, — c'est le procédé ordinaire de tous les dialogues comiques.

Vous pouvez être tranquille : le vrai prophète le sait autant que vous.

Mais là où il se montre votre maître, — là où « il vous tient », — c'est qu'il en joue. Vous n'aurez que les réactions qu'il veut.

On doit se convaincre, alors, d'une chose: qu'il n'y a rien de plus malin qu'un prophète, — j'entends bien un vrai prophète.

★★

Ainsi le vrai prophète a intérêt à ce que ses prédictions paraissent sujettes à caution dans un *certain public*.

S'il est un vrai prophète, n'est-ce pas? — et sa définition

ne constitue toujours qu'une supposition pour raisonner, — il connaît l'état de l'ensemble du public pour le moment où sa prédiction sera mise en cause. Il agira, en l'espèce, à la façon d'un contemporain.

Et il a certainement un but : nous chercherons lequel tout à l'heure. Ce but, si la prophétie embrasse une certaine longueur de temps, pourra évidemment être général. Mais il n'y a pas que celui-là. A chaque stade de la prophétie, il y aura un but, *dérivé du but général, qui sera particulier à la période envisagée.*

C'est par ce moyen qu'il commence à « tenir » l'ensemble de son public.

Certes nous pouvons considérer qu'il se conduit en chaque stade à l'égard du public ainsi que le ferait un contemporain; seulement, comme chacun sait qu'il n'est pas contemporain, personne ne suppose ou n'a l'idée de supposer, qu'il puisse avoir un but particulier. Souvent même son but général échappe et les plus perspicaces des commentateurs de sa prophétie s'y trompent déjà.

Le raisonnement a-t-il besoin d'être démontré exact? Voyez deux devises de la Prophétie de saint Malachie : celles relatives à Pie X et à Benoît XV. Elles s'appliquent à des événements dont tout le monde connaît le caractère et l'importance. La première est *Ignis Ardens*, (le feu ardent) et, durant le pontificat de Pie X, personne n'a pu convenablement l'interpréter; quelques jours à peine, avant la mort de Pie X on en a compris le sens: *le feu ardent de la guerre* grondait à travers l'Europe. La seconde est *Religio Depopulata* (la religion dépeuplée) qui a déjà servi d'exemple; elle se réfère au pape de la guerre et contemporain du résultat de la guerre, puisqu'il est mort en 1922.

Le but particulier du prophète, pour cette époque, se voit

nettement maintenant : il consistait à ne pas semer la panique, avant l'heure, dans l'ensemble du public.

Alors, il fallait nécessairement qu'on critique sa prédiction pour qu'on en doute, et qu'un certain public, fraction de l'ensemble du public, la déclare fautive en raison de cette faute qui se décelait manifestement au sujet du pontificat Pie X. Il fallait que ceux-là mêmes, qui reconnaissaient juste là sa justesse, puissent hésiter à son égard en constatant une défaillance. Ainsi personne ne pensait de 1903 à 1913, que le feu prendrait en Europe en 1914 et que, huit ans après la déclaration de la guerre, le recensement officiel des disparus dans toutes les nations dites chrétiennes qui s'étaient atrocement mitraillées, ferait constater un *dépeuplement* lamentable — et, au fond, inutile (1). Personne ne pouvait croire dans les dix années précédant la tuerie, que le *feu ardent* dont parlait la prophétie n'aurait ensuite pour résultat, en chaque village de la chrétienté, qu'un monument aux morts avec la liste de ceux qui désormais ne peuplaient plus la localité !

Le prophète assurément était encore fautif en 1913.

Oui mais, l'année suivante, — à la fin du pontificat de Pie X, — l'inéluctable arrive, qui était prédit et dont on n'avait pas compris depuis onze ans l'avertissement. Et le détracteur du prophète baisse le nez. Aussitôt la prophétie n'en acquiert que plus de valeur.

(1) Dois-je dire que moi-même, qui maintenant rends hommage à la justesse de la devise *Ignis Ardens*, j'en ai douté? On trouvera dans l'*Année Occultiste* de 1907, dont je suis le signataire, une étude intitulée : *Calcul de la date de la fin du monde à l'aide de la prophétie dite de Saint-Malachie*, travail de quelques pages où, rendant compte d'un volume récemment paru alors sur ce sujet, j'exprimais diverses hésitations concernant la dernière tranche des devises du prophète. Dans le tome II, *Année Occultiste* de 1908, la question est reprise. On peut y voir l'essai d'interprétation héraldique de la même devise. Elle ne satisfaisait que son auteur : le doute s'accroît.

Ne trouvez-vous pas que le prophète est un petit malin? Ne saisissez-vous pas comment il est maître de son public, — et à quel point il sait ménager ses effets?

Ne trouvez-vous pas également, — soit dit entre nous, tout bas, alors que personne n'écoute, — qu'il y a autour de nous beaucoup de gens qui, dans leurs propres affaires, ne sont pas aussi malins?



Le prophète, — mais un prophète de cette envergure, — a donc intérêt à ce que ses prédictions soient, en de certains temps, sujettes à caution. Il en ressort, par la suite, un meilleur éclat.

Je pense qu'on ne veut pas y voir un effet de la vanité. Quelle gloriole y aurait-il à triompher de ses détracteurs si loin dans l'avenir, — tandis qu'on est mort, qu'on gît dans quelque coin oublié des hommes et que sa descendance, pour le cas où l'on en aurait, se trouve tellement diffuse que les généalogistes seraient bien en peine d'établir des filiations?

Il est encore moins, n'est-ce pas, question de profit? A plusieurs siècles de distance, la prescription dépasse tout ce que des tiers pourraient invoquer.

Alors quel est le but?

Quand Arnould de Wyon répand une fausse nouvelle, que par là il incite les adversaires de la prophétie à avancer des allégations qui, plus tard et cependant très tard, seront manifestement reconnues pour être suspectes, — quand cet auteur favorise, de la sorte, le triomphe du prophète, on est en droit de se demander s'il est dupe ou complice.

Dupe, il se trouve en une certaine mesure excusable, —

à moins que, selon enquête ou simplement réflexion, on ne puisse déceler qu'il poursuive un but contraire à celui du prophète et cherche à donner le change.

Complice, en toute évidence, son but est le même que celui dont il donne à penser qu'il pourrait être l'adversaire, et ainsi encore il donne le change.

Ah! c'est que nous avons affaire, en l'espèce, à une série de gens très malins, — beaucoup plus malins que le bon public ne pense. Il y a de la politique là-dessous, — de la politique européenne, de celle qui touche à des intérêts bien plus considérables que tous les intérêts d'argent. Ceux-ci semblent les plus gros et même les seuls qui soient gros, alors que l'argent ne fait que représenter d'autres intérêts dont la valeur est supérieure à l'argent. Ces derniers ne sont évidemment pas des capitaux, cependant ils constituent le moyen de s'en procurer ou de conserver ceux qu'on détient. Et chacun sait qu'il vaut mieux avoir le moyen de gagner de l'argent qu'un capital quelconque : le capital peut se perdre, le moyen reste toujours et il peut servir plusieurs fois.

Donc cette politique européenne touche certainement à des intérêts qui sont constitués par des « moyens » de manier de l'argent.

Un métapsychiste notoire dans l'avant-guerre, Maxwell, esprit critique et perspicace, — il était procureur général, — a fait remarquer que presque toutes les prophéties avaient un but politique.

C'est vrai. Mais c'est encore plus vrai qu'il ne le pensait. Car la politique a toujours un but et la prophétie, en l'espèce n'est qu'un instrument.

En ce qui concerne la papauté, — où la politique commence dès qu'un pape est mort, où elle fermente quand le Conclave est réuni, où elle se continue ensuite dans l'exercice

du pouvoir temporel comme dans l'exercice du pouvoir spirituel que détient le nouveau pape, directe dans un cas et indirecte dans l'autre, — un instrument aussi parfait que la Prophétie dite de saint Malachie devient précieux.

La prophétie des papes a, pour chaque pape, un but politique, — autrement à quoi servirait-elle? Mais cette politique a elle-même un but, — autrement quelle utilité aurait-elle?



On voit l'intérêt du prophète. Voit-on l'intérêt de la politique dont il est l'instrument?

Il ne s'agit certainement pas d'intérêt d'argent. Pourtant les questions pécuniaires ont fait souvent l'objet des discussions que la papauté a eues avec les souverains des Etats chrétiens, notamment avec les rois de France. Mais c'étaient plutôt des discussions portant sur le profit à retirer de certains impôts : le pape prétendait que le produit de l'impôt devait lui revenir et le roi soutenait que ce produit lui appartenait. Au fond c'est cela l'affaire de Philippe le Bel et de Louis XIV.

Cependant ouvrez l'histoire. Par dessus ces questions des annates et de la régate, — simples impôts, — plane une question bien plus importante, question d'autorité sans doute, néanmoins question d'intérêt national. Les libertés gallicanes en matière religieuse et l'esprit de la Révolution Française sont sortis de là.

Les historiens ont bien vu que c'était une autre forme de la Querelle des Investitures. Le pape dit : je suis supérieur à tous les monarques de l'Europe. Et les rois répondent : cha-

cun de nous est maître chez lui. Ce sont les rois qui parlent, mais au nom de leurs peuples respectifs. Chaque roi pense : l'Etat c'est moi et le pape estime : la conscience des peuples dans les Etats c'est moi (1).

Ne cherchons pas qui a tort ou qui a raison. Constatons simplement.

Il y a des intérêts en jeu, — supérieurs à des intérêts d'argent.

On voit deux thèses en l'occurrence. Elles s'affrontent à travers l'histoire. Elles y constituent un mélange où surnagent des intérêts secondaires très variables — tantôt l'un, tantôt l'autre — qui seuls paraissent prendre de l'importance selon les temps, selon les hommes. Mais les véritables et principaux intérêts demeurent en dessous, dissimulés sous les expressions verbales des lettres échangées, des discours prononcés, des traités conclus. Le public ne les devine guère. Cependant les historiens s'en aperçoivent sans peine; pourquoi ne le disent-ils pas plus clairement qu'ils ne le font?

Frédéric Masson, historien moderne dont nul ne conteste la valeur et la sincérité, a nettement déclaré son sentiment à ce sujet dans une lettre particulière, aujourd'hui rendue publique (2). Il n'hésitait pas à dire qu'après mûres réflexions, il avait l'impression très nette que « de l'occulte existait dans l'histoire ». Mais il ajoutait que, chaque fois qu'il avait voulu en parler, le public — son public — l'avait accablé de remontrances telles qu'il avait craint de perdre sa propre notoriété.

(1) Il faut se reporter, à cet égard, pour saisir l'ampleur *exagérée* dans ce raccourci historique, au *Dictatus Papæ* de Grégoire VII (1073).

(2) Cette lettre a été publiée par son destinataire, l'écrivain bien connu Victor-Émile Michellet, descendant du grand historien, et comme tel préoccupé de ce qu'il appelait avec juste raison « l'occulte dans l'histoire ». On la trouverait dans un de ses derniers ouvrages parus en librairie. Elle a été maintes fois reproduite.

Le public n'aimerait-il pas la vérité?

Il semble bien que les prophètes, — ceux qui font des prédictions comme ceux qui ont l'air d'en faire et peut-être n'en font pas, tels que les prophètes bibliques, — tous ceux, qui d'une manière ou d'une autre envisagent l'avenir, soient persuadés que le public de tous les temps préfère l'apparence à la réalité.

Il est vrai qu'en somme, l'évolution de l'humanité prend, avec l'histoire, l'aspect d'une pièce de théâtre, — drame, entremêlé de comédie, joué sur le « Théâtre des Evénements » par des protagonistes qui tiennent un rôle, qui « jouent des personnages » comme disait Henri IV, Béarnais ironique; ceux-ci ont l'air de parler et d'agir avec conviction en vertu de buts immédiats qu'ils poursuivent, toutefois ils ne montrent jamais les véritables intérêts dont ils sont imbus.

Ce qui se passe dans la coulisse le public ne le voit pas.

Mais, de même qu'au théâtre, le public fait toujours les frais de la pièce. Il paye le droit d'assister au spectacle.

Le prophète connaît le programme. Il est certainement « de la boutique ». Il a pénétré dans les coulisses pour pouvoir dire, au besoin, demain ce sera un tel ou un tel qui tiendra le rôle principal. Et il est tellement habitué aux acteurs et au théâtre, tellement au courant de la pièce, qu'il se trouve capable d'ajouter: avec celui-ci ce sera bien, avec celui-là ce sera mauvais.

Mais, par le fait, il est tellement de connivence qu'il ne veut pas « gâcher le spectacle », qu'il ne se considère pas le droit d'enlever leurs illusions aux spectateurs.

Il distribue son programme, voilà tout. Il est là pour cela, — pas pour autre chose. Il laisse au public le soin de juger la pièce et les acteurs. Après tout, c'est le public qui paye,

n'est-ce pas? Nous en sommes bien convaincus maintenant. Pourquoi alors lui enlèverait-il l'espoir de prendre du plaisir?

C'est pourquoi le public lit le programme avant le lever du rideau et aussitôt s'attend à voir des scènes qui le feront frissonner et d'autres qui l'enthousiasmeront de surprise agréable: le sombre mélodrame ou la claire féerie? — le Grand-Guignol ou les Folies-Bergères?

Rentrant chez soi ensuite, le spectateur, le gousset vide, trouve parfois qu'on s'est moqué de lui. La pièce, — ce chef-d'œuvre auquel les critiques avaient prodigué tant de louanges dans les journaux — elle ne vaut pas l'argent qu'il a versé au contrôle. Les acteurs, — ces artistes dont la réclame avait tant vanté le génie, — ils ont paru bien inférieurs à leur rôle. Le programme, — ce programme séduisant si joliment combiné qu'à lui seul il paraissait valoir autant que tout le spectacle, — il est menteur, atrocement menteur: il promettait des merveilles et celles-ci n'existaient pas!

Le spectateur, triste citoyen berné par des exploiters, s'écrie volontiers: tout cela c'est de la farce!

Mais il se sent rompu de fatigue et ses soucis personnels — non pas moindres, loin de là, — lui remontent, comme une rancœur, à l'esprit. Assez, assez! Il ne veut plus penser à rien. Et il s'endort.

Le lendemain il se réveille. Ça va mieux.

Et il recommence.

C'est la vie, — la vie dans tous les temps, dans tous les pays.



Voilà pourquoi jamais une prophétie, — mais entendons par là une prophétie sérieuse, — ne peut pas être rédigée en clair, ne peut pas être explicite, ne peut pas non plus être contrôlée avant les événements qu'elle annonce, et qu'elle doit toujours laisser percer un doute.

La manière la plus courante de satisfaire à ces exigences est de rédiger le texte prophétique en employant une méthode cryptographique.

La cryptographie présente ce grand avantage que seuls sont capables d'entendre le vrai sens des prédictions ceux qui en possèdent la clef. Dès lors, quiconque détient la clef, se trouve dans l'alternative suivante : ou bien devenir le complice du prophète et se taire sinon tâcher de s'ingénier pour exposer les prévisions en sauvegardant l'intérêt en jeu, — ou bien chercher à supplanter l'auteur de la prophétie et parler surabondamment en révélant tout ce que le texte dissimule.

De part et d'autre il y a ainsi un piège dans lequel risque de tomber celui qui veut expliquer la prophétie.

Si celui qui possède la clef se tait, personne évidemment ne peut soupçonner qu'il est capable de s'en servir et, par le fait, personne ne le juge en mesure de lire clairement le texte. Tout au plus, dans certains cas où les circonstances lui en feraient une obligation pour une raison quelconque, peut-il indiquer, quand il parle, qu'il se trouve en possession de cette clef, quitte à laisser croire que c'est faux ou qu'il ne connaît pas toutes les indications nécessaires ou encore qu'il manœu-

vre maladroitement celles qu'il a. C'est affaire à lui de choisir sa façon de se présenter au public. Cependant il doit s'attendre à passer pour un imbécile. A lui de s'arranger avec sa propre vanité.

Mais s'il veut, en tant que détenteur de la clef, se substituer au prophète et raconter tout ce qu'il sait, il risque de provoquer une catastrophe dont il sera la première victime.

En effet, supposons — par exemple — que, muni d'une clef spéciale (qui en réalité n'existe pas là, mais qu'on peut imaginer), quelqu'un ait pu comprendre que *Ignis Ardens* voulait dire que le pontificat de Pie X c'était la guerre. En 1903, lors de l'élection de ce Souverain Pontife, personne ne l'aurait cru : on l'aurait traité de visionnaire. En 1906, c'eût été pis : Armand Fallières était Président de la République en France, les rentes avaient dépassé largement le pair, le commerce prospérait, la vie se montrait facile et bon marché, les difficultés internationales se trouvaient réduites à si peu de choses qu'Alphonse Allais, célèbre humoriste, s'écriait : « Maintenant il ne reste plus que la question d'Orient et ça se résout en un clin d'œil : on fourre les Balkans dans les Dardanelles et tout est dit ! » Ce n'était vraiment pas le moment de venir annoncer que le pontificat de Pie X allait être la guerre. Puis, quand Raymond Poincaré succéda à Fallières en 1913, que, dans les milieux diplomatiques on commençait à suspecter les ambitions de Guillaume II, venir dire que la prophétie des papes annonçait la guerre, c'eût été déjà faire l'objet d'une enquête de police ; mais le public n'aurait pas encore ajouté foi à la prédiction. A la fin de juillet 1914, à huit jours de la mobilisation générale, le bavard qui eut osé publier de pareilles prévisions en les appuyant de preuves indiscutables, extraites du texte entier, aurait été immanquablement mis en prison — pré-

ventive sans doute, mais en prison tout de même. On ne l'aurait plus seulement pris pour un pessimiste comme l'année d'avant, mais comme un défaitiste, voire un traître. Car rien ne dit qu'en parlant de la sorte il n'aurait pas encouragé l'ennemi.

On voit d'ici la catastrophe : en encourageant l'ennemi, la guerre déclanchée avant que l'Angleterre ne se mette aux côtés de la France ! Quiconque a vécu les premiers jours de juillet 1914 se rappelle certainement l'angoisse qui l'étreignait, alors que les journaux mentionnaient, quoique en termes voilés, les hésitations de l'Angleterre. Avançons ces moments tragiques de huit jours : rien n'était prêt, la France pouvait être perdue !

Ceux qui parlent inconsidérément, quand ils ont en main la clef sérieuse de certaines prophéties exactes, ne savent pas quelle terrible responsabilité ils endossent. Ils ne s'imaginent pas non plus à quoi ils s'exposent.

♦♦

Heureusement que le cas est fort rare. On peut même dire qu'il ne s'est jamais produit.

La plupart du temps personne n'a la clef de la prophétie ; ou, si quelque part existe quelqu'un qui la possède, c'est comme s'il ne l'avait pas. Il ne s'en sert pas pour le public. Il fait l'imbécile ; et puis c'est tout.

Alors quelle utilité y a-t-il à établir une prophétie cryptographique ?

Pardon ; — est-ce que vous vous figurez qu'il n'y a personne dans le monde à qui cette prophétie serait utile ?

Sans doute ne s'agit-il pas de vous et moi, ni du passant

que l'on croise dans la rue, ni peut-être aussi d'un des dirigeants des affaires publiques, simple acteur sur le « Théâtre des Événements », ni même encore de ceux qui nous semblent gouverner le monde par la politique ou la finance voire par les idées, les convictions philosophiques, les opinions religieuses. Tout cela ce n'est encore que du public.

Il s'agit d'une personnalité bien plus haut placée, dont le coup d'œil est susceptible d'embrasser une vaste étendue dans l'espace et dans le temps, capable de voir la Terre tout entière et les siècles passés en totalité, de saisir l'évolution de l'humanité.

Est-ce le pape ?

On le croirait à lire la Prophétie de saint Malachie.

♦♦

Et pourtant on peut se demander si l'on ne s'illusionne pas en pensant de la sorte.

A pousser la question fort loin, on a atteint des profondeurs où l'on risque de se plonger dans les ténèbres. On ne voit plus très clair, toujours la fameuse « selva oscura » (la forêt obscure) dont le Dante a parlé.

Là nous allons à tâtons. Nous en sommes réduits à des conjectures dont nous ne savons plus bien si elles sont un résultat de nos raisonnements conscients ou un produit de notre imagination plus ou moins subconsciente.

Le pape c'est possible qu'il soit la personne à qui ces prédictions sont destinées. Mais si c'est lui pourquoi ne désigne-t-il pas chaque fois son successeur ? Car s'il a la clef de la prophétie il peut le faire, cela éviterait maintes intrigues à Rome. Cela, eut, en tout cas, évité jadis plusieurs perturba-

tions qui n'ont pas été toujours très goûtées en leur temps: le Grand Schisme d'Occident par exemple. Non, à tout bien considérer, les papes ne sont pas les bénéficiaires de la prophétie qui les concerne.

Y a-t-il alors quelqu'un qui, dans le domaine spirituel, soit supérieur au pape?

Certains l'ont cru: ils ont parlé de « maîtres du monde », d'entités ou de personnalités vagues, dont le rôle est mal défini, siégeant en des endroits encore plus vagues qui se situent en des pays impossibles où l'on ne va jamais (1).

C'est sans doute du rêve, car, si ces « maîtres du monde » existent, il faut avouer que, parfois, ils n'ont pas l'air de savoir ce qu'ils font tant les affaires du monde sont incohérentes. Ils ne paraissent vraiment pas toujours avoir le fil conducteur des événements, — ou, s'ils l'ont, ils ne le suivent pas.

Serait-ce possible que les siècles se passent sans que personne ne sache utiliser les prophéties?

Les prophètes, — l'auteur de la Prophétie de saint Mala-

(1) Les anciens Rose-Croix ont popularisé de pareilles idées. Et parce qu'on les a mal compris, en les lisant superficiellement, l'imagination s'est donné libre cours. On a prêté à de « grands monarques »; et même, en France, circule encore cette conviction qu'un « grand monarque » paraîtra quelque jour et qu'avec sa baguette magique, il donnera satisfaction à toutes les espérances, plus ou moins légitimes.

Mais, à ce sujet, les Rose-Croix ont bien spécifié qu'il s'agissait de la quatrième monarchie. Qu'est-ce que la quatrième monarchie? Robert Fludd, dans son *Tractatus theologicus-philosophicus*, a posé une autre question subsidiaire: « qu'entendez-vous par votre Lion triomphant qui doit tôt venir et qui sort de la Tribu de Juda? » La réponse à cette seconde question donne immédiatement la réponse à la première. Et c'est St-Isaac, dans son *Apocalypse* qui énonce entièrement l'enseigne et l'acte de telle manière que l'imagination ou même l'irritation sont inutilisées. On voit aussitôt que, s'il y a en cela du rêve, celui-ci est imputable à ceux qui parlent toujours inconsidérément. Les « maîtres du monde » comme le « grand monarque », tels qu'on se les figure, n'ont rien à voir avec les symboles précis qu'ils représentent. (Se reporter au *Familliar de Haute Magie*, 2^e édition pour la définition du symbole.)

chie comme ses congénères, — ne l'auraient-ils pas vu?

Ne seraient-ils pas des prophètes complets?

Je vous dis qu'on s'y perd; que plus on avance, plus les ténèbres sont épaisses; et qu'on arrive à ce point que les anciens alchimistes décrivaient pittoresquement sous la couleur du « noir absolu ». Songez un peu à ce que doit être une obscurité pareille!



Assurément il demeure plus simple de voir le texte, attribué à saint Malachie, comme une prophétie dans le même genre que les autres, — c'est-à-dire toutes celles qui amusent le public quelle que soit leur origine ou leur rédaction.

Néanmoins ce texte est cryptographique.

Oh! il ne le paraît pas au premier abord.

Les devises sont courtes et simples. La plupart se contrôlent très vite, — avec un lieu de naissance, une circonstance biographique assez facile à découvrir, un détail héraldique dans un blason de famille, voire le nom de baptême et quelquefois le patronyme du pape.

La méthode d'interprétation consiste généralement à trouver, dans les éléments ci-dessus, quelques indications qui correspondent à la devise — pas davantage. Toutefois il faut plus considérer la *rédaction en latin* que la traduction française. On s'en rendra bien compte en parcourant l'examen, complet et mot à mot, de toutes les devises qui est donné dans le présent ouvrage, à la suite même de ce chapitre. Les mots latins évoquent souvent des étymologies de localités italiennes; ce qui n'apparaît pas dans la traduction. Mais il n'est pas indispensable d'avoir une connaissance

approfondie du latin pour apprécier la justesse de l'indication. A cet égard, le texte se trouve à la portée du grand public : n'importe qui, avec une petite instruction, est à même de voir à quel point se justifient les explications pour chaque devise. Un simple dictionnaire quelconque suffit pour prouver l'exactitude de la très grande majorité des interprétations. Seules, sans doute, celles qui se tirent des descriptions d'armoiries pourraient paraître plus malaisées à comprendre, — parce que, de nos jours, le public n'est pas bien familiarisé avec le langage héraldique; mais, là encore, tous les dictionnaires français mentionnent la signification des termes employés en matière de blason (1).

A vrai dire, l'érudition nécessaire pour apprécier la Prophétie dite de saint Malachie ne dépasse pas de beaucoup celle que l'on exige au certificat d'études primaires. Le principal est de savoir chercher une date ou un nom, toujours connu dans une histoire de France un peu complète, — pour le cas où la mémoire serait défaillante.

Aucun texte prophétique n'est aussi explicite que celui-là.



Evidemment le plus difficile et le plus long était d'arriver à l'éclaircir de cette façon. Pour certaines devises il a fallu pousser les recherches très loin, les simples histoires des papes ne mentionnaient pas toujours le détail important et on a dû fouiller les bibliothèques. Pour d'autres, il a fallu consulter les familles des papes elles-mêmes, afin de départager les héraldistes qui avaient établi les armorials pontificaux sans

(1) Voir ci-après, à la fin du chapitre, plusieurs observations utiles au sujet de la traduction des devises et de leur interprétation héraldique.

trop s'inquiéter des modifications que, parfois, avaient subies les blasons. Mais toutes ces familles existent encore en Italie et en France (1). Avec un échange de lettres et aussi avec quelques voyages à Rome, ces difficultés, — bien légères, ont été surmontées sans trop de peine.

Le travail est fait, — aussi consciencieusement que possible. On peut le refaire : on dénicherait peut-être, de ci de là, quelque complément d'explication des devises; car l'exactitude de la plupart se démontre non seulement une fois, mais deux ou trois fois au moins; et il n'est pas certain qu'on puisse s'arrêter à ce nombre.

C'est même ce qu'il y a d'étrange en l'espèce. C'est, en tout cas, ce qui prouve le *talent* du rédacteur du texte. Il ne s'agit pas en cela d'autre chose : la rédaction de la devise demeure indépendante du fait prophétique, quelle que soit la façon dont celui-ci se trouve obtenu. La devise est la condensation de la narration du fait prophétique. Il faut un certain talent pour la rédiger.

Moréri lui-même, très perspicace en général, et toujours très circonspect en toute sorte de sujet, paraît bien un peu avoir subi ce charme du talent déployé par le rédacteur de la prophétie. Il a interprété un grand nombre de devises, hâtivement sans doute et assez superficiellement; mais il les a interprétées, donc il a voulu voir si elles étaient justes et il a été, comme nous dirions, « mordu ».

Or, à partir du moment où l'on est ainsi « mordu », on risque de ne plus rien voir dans un texte prophétique, hormis ce qui confirme ses propres pétitions de principe.

Il n'y a qu'un moyen d'éviter cet écueil, c'est de s'arrêter. Moréri, prudent et avisé, ayant d'ailleurs autre chose

(1) Il n'y a jamais eu qu'un seul pape d'origine anglaise : Adrien IV.

à étudier, l'a fait. Mais combien d'autres ne se sont pas arrêtés à temps ! Combien d'autres, à propos de textes différents de celui-ci, et plus ardu à expliquer, se sont laissés bercer par leur enthousiasme, prenant les moindres apparences pour confirmation de leurs rêves ; et, se lançant dans des prévisions éperdues ont cherché à accorder leurs espoirs avec les termes prophétiques concernant l'avenir !

Plus tard, quelquefois avec le simple recul de quelques années, on s'aperçoit de la faiblesse des raisonnements.



Je ne citerai, à ce propos, qu'un exemple. Il se rapporte à des événements assez récents, pour qu'on puisse juger en toute connaissance de cause.

En un recueil de Prophéties, — assez complet d'ailleurs et fort bien fait, — intitulé « Demain... ? » signé du *Baron de Novaye* et publié à Paris en 1905 (donc neuf ans avant la guerre), dans le chapitre se référant au prophète saint Malachie (car le livre en question envisage plus les prophètes que les prophéties) et à propos de la devise *Ignis Ardens*, on lit exactement ceci :

« PIE X, *Ignis Ardens* (*André Sarto*, 1903...). Quand, » au moment du Conclave, les faiseurs de calculs se li-
 » vraient à leurs recherches sur la personnalité du nouveau
 » pape, il fut noirci beaucoup de papier au sujet des car-
 » dinaux qui portaient du feu dans leurs armes... Aucun
 » n'a été élu.

» Nous avons un pape chez qui rien, jusqu'à présent,
 » ne justifie la devise de Malachie, cependant il doit se
 » produire sous son pontificat un fait qui lui appliquera si

» strictement la devise *Ignis Ardens* que tout le monde le
 » reconnaitra en lui.

« Le lecteur n'a qu'à se reporter au chapitre CXIX
 » pour connaître notre interprétation de la devise de Pie X. »

C'est là le premier effet de l'enthousiasme admiratif. Notez que le commentateur tombe juste jusqu'ici ; car il ne fait en somme que raisonner. La devise de Pie X n'est pas encore explicable, se dit-il, quoique son pontificat date déjà de deux ans ; mais toutes les devises se justifient (du moins il en demeure convaincu, la pauvreté des arguments ne l'effrayant pas) ; donc, conclut-il, cette devise de Pie X doit se justifier aussi par un fait tel que « tout le monde le reconnaître en lui » (style enthousiaste qui, s'il ne justifie pas encore la prophétie, justifie en tout cas la faute de français digne d'un sottisier littéraire).

Mais passons ; suivons le guide dans ce musée des prophéties. Reportons-nous au chapitre CXIX, comme l'auteur nous l'indique.

Il s'agit, là, de la carmélite dénommée Marie de Jésus Crucifié, laquelle a été, assure l'auteur, favorisée de révélations sous le Second Empire.

Certaines de ses révélations concernent Pie IX et trois de ses successeurs qui, bien entendu, ne sont pas nommés. Pie IX est déclaré un saint ; celui qui vient après lui « aura beaucoup à souffrir entre les mains de ses ennemis » (c'est Léon XIII) ; le troisième sera « sraphique » (c'est Pie X) ; quant au quatrième, dit la religieuse mystique, « hélas ! hélas ! il n'y aura pas de croix semblable à la sienne, mais le triomphe de l'Eglise commencera dès le règne de ce Pontife. »

Nous voyons bien aujourd'hui que la révélation n'a pas été exactement confirmée par les événements qui étaient in-

connus au temps où elle fut faite. Nous constatons cependant que cette révélation influence le commentateur du texte dit de saint Malachie, parce qu'il ajoute immédiatement après avoir résumé les dires de cette naïve religieuse :

« D'après les devises malachiques (1), celle qui suit » celle de Pie X est *Religio Depopulata*. On verra, dans » notre chapitre sur les *Papes des derniers temps* que cette » devise doit signifier ou un pape schismatique ou un inter- » règne papal. Donc le quatrième pape désigné par Marie » sera *Fides Intrepida*. »

Première déception ! L'auteur promettait de nous donner en ce chapitre CXIX « son interprétation de la devise de Pie X » et il l'oublie. Mauvais signe.

Mais il nous parle de Benoît XV. Nous avons connu son pontificat : il s'est terminé en 1922, — ce n'est pas vieux. Or nous n'avons pas assisté à un schisme retentissant, nous n'avons pas constaté d'interrègne papal.

Voilà ce que c'est que de ne pas s'arrêter à temps.

Poursuivons cependant et parcourons dans le même volume les deux pages constituant le chapitre des *Papes des derniers temps*.

Seconde déception ! La promesse d'expliquer plus amplement la devise *Religio Depopulata* n'est pas davantage tenue. Il est bien question de schisme, mais mélangé à une guerre générale sans doute, et suivie d'une épouvantable révolution avec, — bien entendu et toujours, — destruction de Paris, allusion au Grand Monarque (2) et tout ce qui traîne partout à la suite. Pourtant rien de tout cela n'a été constaté entre 1914 et 1922 — car il y a bien eu une

guerre générale (*Religio Depopulata* la marque bien), toutefois pas de schisme et pas de révolution.

L'idée mal définie d'une révolution hante positivement les commentateurs modernes des prophéties. Et par révolution ils entendent l'émeute, le désordre, l'anarchie. La confusion du concept les entraîne à objectiver une confusion dans la réalité. Ils ne réfléchissent guère : une révolution, dans le passé, c'est 1789 et non pas 1793, — c'est un changement de régime social, évidemment très désagréable pour ceux qui en sont lésés, néanmoins opéré d'une façon légale et ce n'est pas la Terreur, laquelle, d'ailleurs, si l'on regarde bien l'histoire, a été instituée surtout en raison des menaces de l'étranger que quelques imprudents tentaient de favoriser à l'intérieur.

Nous n'avons pas connu la Terreur en France dans l'après-guerre jusqu'à 1922, ni dans les dix-sept années qui suivirent (soit dit pour nous arrêter à temps, c'est-à-dire à 1939). Nous n'avons pas eu de « révolution », — à moins qu'on ne veuille penser comme Paul Boncour, qui toujours délicieusement littéraire, s'écria une fois du haut de la tribune de la Chambre des Députés, parlant du bouleversement des fortunes dans l'après-guerre, « on peut dire que ce fut une révolution en un sens, mais sans grandeur et sans dignité ! »

Ce n'est pas ce que pronostiquaient vers 1905, les commentateurs du texte de saint Malachie (1).

(1) Il va sans dire que les citations entre guillemets qui sont extraites de l'ouvrage intitulé « *Demain...* » par le Baron de Noyay, se trouvent intégralement copiées et que les points de suspension, qu'on y voit, existent dans le texte cité. Ils montrent peut-être l'impression de la pensée de l'auteur. L'ouvrage a été édité par la Maison Le Thielleux, à Paris, vers 1905. Le titre n'est néanmoins pas daté. L'auteur s'appelait de son vrai nom « le comte de Buffières ».

(1) L'adjectif est à retenir pour avoir une conversation fleurie.

(2) Voir au sujet du « grand monarque » la note de la page 58.



On voit où conduit le rêve sur l'avenir, — surtout quand on le nourrit de prophéties qui semblent se rapporter à celle que l'on étudie.

Et surtout, si celle qu'on étudie est cryptographique, le rêve sur l'avenir risque de dégénérer en délire.

Tout rédacteur d'un texte cryptographique qui est intitulé *prophétie*, *prédiction*, *présages*, ou considéré comme tel soit à raison soit à tort, a nécessairement semé les pièges sous les pas du commentateur.

Il n'ignore pas que ce commentateur a toujours plus de prétentions que de savoir, — du moins de savoir en hermétisme et en méthodes cryptographiques que les hermétistes emploient.

Le texte dit de saint Malachie est cryptographique, ai-je dit plus haut. Il s'agit maintenant de le démontrer.

C'est bien facile, quoique ce texte se trouve si habilement établi que sa cryptographie échappe tout d'abord aux regards des plus perspicaces.

Mais deux constatations vont certainement plonger l'observateur dans ce qu'on appelle, en langage figuré, un abîme de réflexions.

Le texte, depuis la devise *Crux de Cruce* jusques et y compris la phrase terminale, comporte 12 devises. On verra plus loin que chacune de ces devises, moyennant un repère fourni par l'une d'entre elles (le n° 110), peut être dotée d'un signe du zodiaque (1).

(1) Se reporter au chapitre des *Simplex réflexions sur les devises des derniers papes* où se trouve l'étude de ces 12 devises.

Il y a un repère, nettement et clairement indiqué. Donc le fait est voulu par le rédacteur du texte. Donc aussi il tient à mettre sur la voie pour trouver sa clef.

Or n'est-il pas curieux de constater que *Crux de Cruce* en correspondant à Pie IX, correspond aussi à cette césure de l'histoire des papes où ceux-ci perdent le pouvoir temporel?

Cherchons maintenant, en remontant dans le passé, si nous ne trouvons pas un événement qui, sans être tout à fait pareil, aura néanmoins un caractère comparable.

Il y en a un que l'on peut, dans un sens, comparer. C'est l'établissement de la papauté en Avignon. Certes, à ce moment-là, la papauté n'avait pas perdu le pouvoir temporel, puisqu'Avignon lui appartenait en toute souveraineté. Cependant, pourquoi les historiens ont-ils osé écrire qu'alors le pape était « prisonnier » à Avignon? L'état de servitude à l'égard des rois de France, en lequel était tombée la papauté d'Avignon, justifie pleinement cette expression.

Mais si, après la prise de Rome, les papes ne sont nullement tombés en servitude à l'égard des rois d'Italie, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ont été « prisonniers au Vatican », — du moins c'est ainsi que, dans les journaux et même parfois dans des livres, très respectueux envers le Saint Siège, on les désignait.

On a appelé aussi *Captivité de Babylone* le séjour des papes à Avignon; on a dit que la perte du pouvoir temporel du pape équivalait à la *Prison du Vatican*.

Il y a donc au temps de Clément V une autre césure dans l'histoire des papes.

Regardez maintenant sur la liste des devises le numéro que porte Clément V, — dont la devise est *De Fascis Aquitaneis*. C'est le numéro 34.

Mais $34 = 33 + 1$.

Qu'est-ce que ce singulier nombre 33 qui vient ici s'entremêler dans une liste de papes?

Et entre Clément V qui a le numéro 34 et Pie IX, qui a le numéro 101, il y a 67 devises, soit encore deux fois 33 avec 1 d'ajouté.

De pareils calculs ne dépassent pas, je crois, la science mathématique exigée au certificat d'études primaires, — et, sans doute un peu avant.

Si nous pensons que Clément V, contemporain de Philippe le Bel, s'est occupé du procès des Templiers et si nous nous rappelons que les Templiers ont été suspectés de bien des choses, ce nombre de 33 devient assez troublant.

Est-ce que la Prophétie dite de saint Malachie aurait un rapport quelconque avec le célèbre Ordre du Temple?

Mais non : ce peut être autre chose. Le nombre des papes entre Clément V et Pie IX est de 33 auquel s'ajoute 33 plus 1. C'est la chronologie des papes, y compris les antipapes, qui dégage ce nombre 33.

Alors est-ce que la chronologie des papes a un rapport quelconque avec l'Ordre du Temple? — ou plutôt avec ce qu'on nomme « l'ésotérisme des nombres »?

Et puis pourquoi l'Ordre du Temple aurait-il un rapport avec « l'ésotérisme des nombres »?

Cherchez, — il est probable que vous êtes sur la voie.

Néanmoins rappelez-vous une chose. Vers le début du XVI^e siècle et à peu près vers l'époque où, d'après les estimations que fournit Moréri, la Prophétie dite de saint Malachie semble avoir été connue en manuscrit, le célèbre peintre et dessinateur Albert Dürer composait sa gravure intitulée *La Mélancolie*.

Cette gravure elle-même est devenue célèbre. Or elle

représente une disposition de nombres, appelée en mathématique « carré magique », qui verticalement comme transversalement donne le nombre 34 c'est-à-dire $33 + 1$.

Est-ce qu'Albert Dürer, lisant que Clément V portait le n° 34 sur la liste de la prophétie, a voulu marquer que ce nombre avait une signification spéciale?

Et pourquoi, alors, sa gravure se rapporte-t-elle, suivant un mot qui y est tracé, à une « mélancolie ».

Déplorait-il la disparition de l'Ordre du Temple?

Car il ne saurait être question qu'un protestant comme Albert Dürer se mit, — à son époque surtout — à déplorer la captivité des papes à Avignon.

Vous avez avec tout cela de quoi réfléchir pour longtemps (1).

(1) On consultera utilement à ce propos le *Formulaire de Haute Magie* (2^e édition), ouvrage de pure érudition qui est du même auteur que le présent volume et qui a été publié en décembre 1937. On y trouvera tous les éléments nécessaires pour se rendre compte de la valeur symbolique qui a toujours été attribuée à divers nombres par les écrivains hermétiques et aussi par les constructeurs de cathédrales. En ce qui concerne particulièrement ce nombre énigmatique 33, on verra comment on peut, sans trop approfondir, le comprendre. Mais surtout, au sujet du même nombre augmenté d'une unité (34 comme ici), on aura sous les yeux la reproduction photographique de la gravure d'Albert Dürer intitulée *La Mélancolie* (page 177) avec, en regard, l'explication très claire de ce qu'elle représente et de la façon dont il faut l'entendre.

On trouvera aussi, en cet ouvrage (page 161), des indications précises sur la manière qu'employaient autant les écrivains hermétiques que les artistes de caractère ésotérique, quand ils veulent dissimuler les nombres symboliques dans leurs écrits ou leurs dessins. C'est ce qui explique que 33 est augmenté d'une unité. On comprendra alors que certaines dates, données dans des textes, sont fallacieuses et même que les signatures de plusieurs textes sont fausses. Toute la malice de prophètes et des anciens ésotéristes ressort de ces études faites à l'aide de très vieux documents, pour la plupart ignorés jusqu'ici.

On verra quels rapports peuvent avoir ces nombres avec ceux qui régissent les carres des clous du jeu de dames et du jeu d'échecs. Mais seul un prospectus détaillé donne une idée de ce que contient ce gros volume.



Indéniablement il y a un secret dans la Prophétie de saint Malachie, — parce que, sans contexte, elle est cryptographique (1).

Cependant chacune des devises ne recèle aucun secret. Elles sont toutes rédigées avec une grande simplicité dans un latin extrêmement facile.

On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire les chapitres suivants où elles sont données dans leur intégrité. Telles qu'on les trouvera, elles existent dans le Dictionnaire de Moréri. Elles y ont été soigneusement collationnées. L'article de Moréri constitue un « texte princeps » auquel il convenait de se référer. Il existe, en effet, différentes copies, imprimées depuis le XVII^e siècle, qui, pour des raisons diverses, — surtout des fautes typographiques, — portent des variantes. Plusieurs de celles-ci sont, au surplus, signalées dans sa liste donnée ci-après.

Cette liste est divisée ici, en cinq parties d'inégale longueur. Chacune d'elles correspond, non pas à la cryptographie du texte, mais aux divisions même de l'histoire des papes. A regarder attentivement les faits, c'est bien ainsi qu'on doit sérier les périodes de l'évolution historique de l'Eglise, — quoique peu d'historiens paraissent l'avoir fait.

Il y a évidemment des périodes antérieures à celles qu'envisage la Prophétie dite de saint Malachie. Ce sont d'autres tranches dans la chronologie pontificale dont on tiendrait

(1) Il y a, plus loin, dans le présent volume un chapitre consacré aux *Secrets des Prophéties*.

compte, si l'on voulait parler d'histoire. Elles sont loin d'être négligeables et présentent un puissant intérêt pour comprendre la civilisation.

Depuis la mort de Jésus-Christ et depuis la mission de l'apôtre saint Pierre, qui commence le lendemain même, jusqu'à l'Edit de Milan (313) promulgué par l'empereur Constantin, on a cette ère de gestation du christianisme, ensablée par les persécutions romaines.

A partir de cet Edit célèbre, qui donne à l'Eglise son organisation hiérarchique, on voit ces temps agités de discussions dogmatiques où les stipulations du Concile de Nicée (325) se trouvent attaquées, d'une façon plus ou moins directe, par les politiciens de Byzance, alors que la barbarie s'étend sur l'Occident romain.

En 755, Pépin le Bref fait cadeau à la papauté de l'Exarchat de Ravenne, lequel ne dépendait plus déjà de l'Empire d'Orient depuis que l'évêque de Rome Grégoire III (mort en 741) s'était rendu indépendant de l'administration centrale de Constantinople. Désormais il y a un pouvoir temporel, dont le pape se servira politiquement. Néanmoins, par ailleurs, Mahomet (1) est apparu (l'hégire est de 622).

En 1077, par l'effet d'une autre donation de la non moins célèbre comtesse Mathilde, souveraine de Toscane, épouse de Welsch V (qu'on appelle parfois Guelfe V) duc de Bavière, les Etats de l'Eglise s'agrandissent. Mais la lutte du Sacerdoce et de l'Empire commence à s'envenimer. Le pape Grégoire VII, l'ancien moine Hildebrand, grand

(1) Disons, pour rafraîchir l'attention du lecteur, que notre mot français « hégire » vient de l'arabe *hidjret* qui veut dire « fuite » ou plutôt « émigration ». Les Musulmans ont pris pour ère la date de la fuite de Mahomet à Yatrib, cité qui depuis a été appelée Médine (la ville, par excellence).

ami de la comtesse Mathilde, a auparavant en 1073 proclamé le *Dictatus Papæ* (nous dirions aujourd'hui le « Dictat du pape ») et il s'est déclaré le Suzerain des empereurs et des rois (1).

Ce sont là uniquement de grandes lignes entre lesquelles il faut tracer des subdivisions.

Au moment où commence la liste des papes donnée par la prophétie, nous sommes sous le pontificat de Célestin II élu en 1143 et contemporain par conséquent du roi de France, Louis VII le Jeune. Malgré les apaisements diplomatiques terminant les conflits féodaux entre la papauté et le Saint Empire Romain Germanique, la question de la suprématie n'était pas réglée entre eux. Depuis Othon le Grand et 961 la politique impériale avait toujours eu un double but : l'hérédité de l'empire et la possession de l'Italie, c'est-à-dire d'une part la constitution d'une Allemagne rassemblant en un bloc compact les peuples du centre de l'Europe sous une même dynastie, et, de l'autre, réunissant la péninsule italienne en une seule nation par la main mise sur la papauté qui, devenue partie intégrante de l'empire donnait au chef de celui-ci une puissance formidable.

C'est ce drame, le drame de l'Europe que raconte la prophétie, véritable pièce en cinq actes.

(1) Il convient de se souvenir à ce propos que le Concordat de Worms, terminant la querelle des Investitures et de la lutte des papes contre les Empereurs du Saint Empire Romain Germanique, est de 1122; mais que l'héritage de la Comtesse Mathilde ne lui fut réglé qu'en 1133, lorsque l'empereur Lothaire II de Saxe, passant en Italie, signa une transaction, avec l'antipape Anaclet II.

**

C'est ainsi que j'ai cru devoir diviser le texte. Il m'a semblé que « le découpage » correspondait au plan de cette épopée dont l'Europe est le théâtre et le monde entier le décor. Il m'a paru qu'un tel procédé faisait ressortir le grand intérêt du « film » — parce qu'à tout bien considérer, la prophétie est une sorte de « film cinématographique ».

Les devises sont numérotées. Il s'agit, là, d'une pure commodité — parce que, sur le texte publié par Moréri, elles ne portent pas de numéro.

Les numéros correspondant aux *antipapes* portent un astérisque. Le lecteur reconnaîtra aisément ainsi qu'il s'agit d'un pape irrégulièrement élu par deux ou plusieurs cardinaux dissidents.

J'ai mentionné une date à la suite du nom de chaque pape. C'est celle de sa mort et non pas de son élévation au pontificat. Moréri avait fait le contraire; mais il ne songeait pas à rendre possible d'autres études de la prophétie. La filiation des papes s'opère indiscutablement par l'élection d'un successeur après la mort d'un souverain Pontife. Dès que la succession devient vacante, un autre pape est à envisager, quelle que soit ensuite la date de son élection. Si l'on pensait donc que la prophétie a pu être établie par des moyens relevant de l'astrologie, la date de la mort d'un pape demeure plus importante que celle de son élection. D'ailleurs un dictionnaire historique fournit toujours celle-ci.

J'ai traduit très exactement chaque devise, comme on pourra le voir. Je n'ai jamais cherché à forcer la traduction;

du reste celle-ci est bien simple à faire. Parfois cependant, j'ai voulu tenir compte de certaines circonstances biographiques qui rendaient, pour un pape, la devise encore plus frappante.

Et à ce propos je ferais les observations suivantes:

D'abord le lecteur remarquera que, dans la traduction des devises j'ai cru devoir rendre la particule latine *de* par l'expression « au sujet de », — contrairement à tous les commentateurs qui jusqu'ici ont préféré la préposition française « de ». Ce n'est pas que cette dernière façon de traduire soit fautive; elle est même couramment reconnue comme juste. Mais j'ai pensé qu'à notre époque, — où le sens des mots français a beaucoup évolué, — il fallait préciser davantage la signification du latin. Tous les latinistes savent que cette particule est assez difficile à rendre en peu de mots français. On voit très bien ce qu'elle veut dire; néanmoins on ne trouve pas toujours la manière exacte d'exprimer sa signification qui d'ailleurs varie un peu selon la phrase. En principe et presque en général elle veut dire « en ce qui concerne » ou encore « au sujet de »; mais quelquefois aussi elle marque un éloignement ou un point de départ, ce que rend alors fort bien la préposition française « de ». J'ai voulu, en adoptant la traduction « au sujet de » demeurer autant que possible dans les généralités et conserver une similitude aux traductions de toutes les devises comportant cette particule *de*.

Ensuite nul ne s'étonnera, je pense, que j'aie considéré quelques devises comme étant à l'ablatif plutôt qu'un nominatif, — par exemple celle qui porte le numéro 7. Certes, là aussi, je me sépare des commentateurs qui m'ont précédé. Mais les lycéens, poursuivant des études secondaires, n'ignorent pas que la première déclinaison latine constituée au fé-

minin un véritable piège à contre sens: le nominatif et l'ablatif se ressemblent, dès que l'accent circonflexe sur la lettre « a » est enlevé. Or, dans tous les textes latins qui ne sont pas imprimés dans le but d'études classiques, aucune lettre ne porte d'accent: il n'y a ni accent ni ponctuation en latin, chacun sait cela. Alors on doit bien retenir que les rédacteurs de textes, destinés à tromper ou à illusionner le lecteur, — tels que les textes prophétiques, — se servent du piège à contre sens pour entraîner une traduction inexacte. Mais, avec le recul du temps, par simple réflexion, on voit bien comment il faut traduire: la devise n°7 est significative à cet égard.

Puis, en matière de blason, j'ai tenu à employer le langage dit héraldique qui est conforme à l'habituelle description des armoiries. Les spécialistes verront ainsi que l'étude a été, chaque fois, faite par ce qu'on appelle un homme de métier. J'ai dit qui il était, dans l'avertissement placé en tête de cet ouvrage. Je me fie à sa technicité et je ne regrette qu'une chose: c'est qu'il n'ait pas eu le temps de publier l'armorial des papes qu'il préparait, quand la guerre de 1914 l'a réclamé pour faire son devoir. Je déplore une fois de plus sa mort, une mort comme tant d'autres à la guerre.

Sans cela j'aurais cité la référence de son ouvrage qui, j'en suis sûr, eut fait autorité (1).

(1) Edmond du Roure avait rapidement acquis une belle notoriété dans le monde des héraldistes. C'est qu'il avait le goût de l'histoire et savait opérer les recherches documentaires avec une particulière adresse. Je dois dire qu'en cela il était aidé, — comme moi-même d'ailleurs je l'ai été souvent et le suis encore quelquefois, — par l'amabilité et la perspicacité de Félix Cadet de Gasnacourt, historien de profession, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. A l'époque, l'un et l'autre eurent, un jour, l'idée d'établir leur fameux volume intitulé *L'hermétique dans l'art héraldique*. Ils s'étaient aucunement « occultistes » et je leur communiquai diverses notes que j'avais recueillies dans un ordre d'idées qui leur était moins familier. Lors de l'impression de l'ouvrage, ils me demandèrent de joindre ma signature à la leur. Je refusai: je n'avais pas écrit une ligne du livre et

J'ai cependant abrégé autant que possible la description des armoiries. Je n'en ai laissé que l'indispensable pour expliquer les devises, ne voulant pas troubler le lecteur par une trop longue série de termes insolites. On trouverait, d'ailleurs, très complètes et bien détaillées, la majorité de ces descriptions héraldiques dans l'*Année Occultiste* de 1908, volume dont je suis aussi l'auteur, et où j'ai inséré l'étude très fouillée que ce technicien réputé avait faite précisément pour élucider avec moi, à cette époque, la Prophétie dite de saint Malachie.

Ici, en le présent ouvrage, j'ai cherché uniquement et principalement à être clair, mais précis.

C'était la seule façon de faire ressortir cette notoire prophétie, la seule façon d'en montrer toute la valeur et de permettre de l'apprécier.

C'était, aussi, le meilleur moyen d'inciter à réfléchir sur l'avenir en se reportant au passé, — et sans doute l'unique moyen, pour ce qui concerne les devises dont le sens exact ne sera révélé qu'au moment où les événements futurs s'accompliront, d'arriver à envisager des hypothèses admissibles.

Dès lors, muni d'un passé dûment contrôlé par l'histoire, ayant considéré attentivement les diverses hypothèses admissibles que suggèrent les devises des papes inconnus encore, à la date de la publication de cet ouvrage, il devient loisible — en toute liberté d'esprit et suivant ses propres convictions — de se faire une opinion logique sur l'avenir.

Mais il convient de commencer par voir de quelle façon chacune des cent douze devises reçoit son explication.

je considérais que je n'avais pas le droit d'accuser une collaboration qui, en fait, ne reposait que sur des conversations amicales. Ils me firent l'un et l'autre la surprise de me dédier, alors, l'ouvrage.

DEUXIÈME PARTIE

CONFRONTATION DU TEXTE AVEC LES DOCUMENTS HISTORIQUES

Où il se trouve démontré, par l'histoire des papes et de l'Eglise autant que par les documents les plus authentiques, que la Prophétie de saint Malachie renferme cent pour cent d'exactitude durant neuf siècles et depuis le XII^e siècle jusqu'à 1939.

Les Papes antérieurement à Avignon

(XII^e SIÈCLE)

- 1 - EX CASTRO TIBERIS : *d'un château du Tibre*. — Célestin II (1144) né à Città di Castello (la Cité du Château), ville située sur le Tibre (en Toscane).
- 2 - INIMICUS EXPULSUS : *l'ennemi chassé*. — Luce II (1145), issu de la famille des Caccianemici, ce qui veut dire *ennemis chassés*, d'ailleurs chassé de Rome par Arnaud de Brescia.
- 3 - EX MAGNITUDE MONTIS : *de la grandeur du mont*. — Eugène III (1150), né au Château de Grammont (en latin *mons magnus* et en italien *Montemagno*).
- 4 - ABBAS SUBURRANUS : *l'abbé suburbain*. — Anastase IV (1154), issu de la famille Suburri (dont *Suburranus* est l'adjectif latin), ayant été abbé du monastère de Saint-Ruf (près d'Avignon).

- 5 - DE RURE ALBO : *au sujet du champ d'Albe.* — Adrien IV (1159), seul pape anglais, né à Abbots-Langley (dans le Hertfordshire) d'une famille de cultivateurs (*countrymen* en anglais soit *de rure* en latin) s'étant fait moine à *Saint-Alban* et ayant été créé cardinal d'*Albano* par Eugène III.
- 6 *EX TETRO CARCERE : *de la prison horrible.* — Victor IV (1164), antipape durant quatre mois, *emprisonné* et devenu fou.
- 7 *VIA TRANSTIBERINA : *par la voie transtévérine* — (selon l'ablatif latin) Pascal III (1168) antipape, cardinal de Saint Calixte dans le *Transtévère* (à Rome), nommé sous la pression de l'empereur Frédéric Barberousse. Il procéda à la canonisation de Charlemagne.
- 8 *DE PANNONIA TUSCÆ : *au sujet de la Pannonie de Toscane.* — Calixte III (1178) antipape, élu concurremment à Alexandre III, était originaire de Sienne (en *Toscane*) et fut soutenu par le même empereur d'Allemagne qui traversa à cet effet plusieurs fois la région subdanubienne appelée *Pannonie* (1).
- 9 - EX ANSERE CUSTODE : *de l'oie gardienne.* — Alexandre III (1181) fidèle gardien de Rome comme naguère les oies du Capitole, ayant

- eu à lutter contre quatre antipapes et les continuelles entreprises de Frédéric Barberousse, — ce pape aurait eu d'ailleurs une oie dans ses armoiries selon certains héraldistes.
- 10 - LUX IN OSTIO : *la lumière en la porte.* — Luce III (1185) né à Lucques, évêque d'*Ostie* dont le nom de pape rappelle incontestablement la *lumière* (comme *Ostie* rappelle la porte, dite en latin *Ostium*).
- 11 - SUS IN CRIBRO : *le pourceau contre le crible.* — Urbain III (1187) issu de la famille Crivelli dont les armoiries portaient un *crible d'or* qui eut à lutter aussi, mais en vain, contre Frédéric Barberousse (1).
- 12 - ENSIS LAURENTII : *l'épée de Laurent.* — Grégoire VIII (1187) dont les armoiries portaient deux épées en sautoir et la pointe en bas, cardinal au titre de *Saint-Laurent in Lucchina*.
- 13 - EX SCHOLA EXIET : *il sortira de l'école.* — Clément III (1191) de la famille Scolari (les *écoliers*) né aussi, dit-on, *piazza delle Scuole* (place des *Ecoles*) à Rome.
- 14 - DE RURE BOVENSI : *au sujet de la campagne bovine.* — Célestin III (1198) célèbre d'abord

(1) A ne pas confondre avec le pape Calixte III, élu en 1455, qui fit réviser le procès de Jeanne d'Arc (voir n° 53).

Marié traduit ainsi la devise de la Hongrie de *Frescati*, parce que *Frescati* (ou *Frescatù* près de Rome, était anciennement appelé *Tuscum*, et la *Pannonie* c'est la Hongrie. Mais alors, il ne peut plus trouver d'explication logique.

(1) Contrairement à ce que certains ont un peu légèrement affirmé, la famille Crivelli, n'avait aucun pourceau dans son blason (écartelé d'or et d'argent, — ou d'or et de gueules, — au crible d'or en abîme); donc l'expression, assurément péjorative, ne peut s'appliquer qu'à Frédéric Barberousse. C'est ce qui entraîne la traduction de la préposition latine *in* par « contre ».

sous le nom de cardinal Hyacinthe; mais, pour expliquer cette devise, il faut penser à tous les calembours que faisaient les anciens grecs sur le mot *hyakinthos* dont l'un était *hya kai en tauron* et évoque le temps de la saillie des taureaux dans la campagne (1).

- 15 - COMES SIGNATUS : *le comte signé*. — Innocent III (1216) de la famille Conti dei Segni (en français, les *comtes des signes*, autrement dit *signés*).
- 16 - CANONICUS EX LATERE : *le chanoine du côté*. — Hononius III (1227), simple *chanoine* quand Clément III le nomma *camérier* (c'est-à-dire collaborateur intime soit *ex latere* en latin). Il était aussi chanoine de Latran (ce qui permet à Moréri de traduire *ex latere* par Latran, dont le nom dérive du même mot latin).
- 17 - AVIS OSTIENSIS : *l'oiseau d'Ostie*. — Grégoire IX (1241), issu aussi de la famille Conti dei Segni dont les armoiries sont de gueules à l'aigle échiquetée de sable et d'or, couronnée de même; il était lors de son élection cardinal-évêque d'Ostie.
- 18 - LEO SABINUS : *le lion de la Sabine*. — Célestin IV (1241) ayant dans ses armoiries, un lion d'argent, cardinal-évêque de la Sabine (c'est-à-dire de la région de Spolète, Rieti etc...).

(1) Moréri traduit la devise par : *des champs de Bosis*. Il n'explique pas ce que peut être Bosis.

- 19 - COMES LEURENTIUS : *le comte Laurent*. — Innocent IV (1254), *comte* Sinibalde de Fieschi, cardinal au titre de *Saint-Laurent in Lucchina*.
- 20 - SIGNUM OSTIENSE : *le signe d'Ostie*. — Alexandre IV (1261) appartenant comme Innocent II et Grégoire IX à la famille *Conti dei Segni*, cardinal-évêque d'Ostie.
- 21 - JERUSALEM CAMPANIE : *Jérusalem de la Champagne*. — Urbain IV (1264) né à Troyes en Champagne (soit *campania* en latin) et patriarche de Jérusalem.
- 22 - DRACO DEPRESSUS : *le dragon vaincu*. — Clément IV (1298) ayant dans ses armoiries (suivant divers héraldistes, dont Onuphre, du Chesne, du Glen) une aigle éployée de sable, pressant en ses serres un dragon de gueules (1).
- 23 - ANGUINEUS VIR : *l'homme serpent*. — Grégoire X (1276) apparenté aux Visconti de Milan dont les armoiries portent une guivre (*serpent*) de sinople.
- 24 - CONCIONATOR GALLUS : *le prédicateur gaulois*. — Innocent V (1276) de son nom *Pierre de Tarentaise*, dominicain, c'est-à-dire frère prêcheur, véritable français d'adoption et, en tout cas gaulois.
- 25 - BONUS COMES : *le bon comte*. — Adrien V (1276) de son nom *Othobone* et de la famille des *Comtes de Lavagne*.

(1) Moréri signale qu'en lui doit les symboles héraldiques du parti guelfe, — qui, alors, seraient empruntés aux armoiries susdites.

- 26 - PISCATOR TUSCUM : *le pêcheur de Tuscum*. — Jean XXI (1277) portant ces prénoms de Jean et Pierre (ayant, par conséquent comme saint-patron l'apôtre Pierre qui, d'après l'Evangile, exerçait le métier de *pêcheur*); au surplus, enterré à Viterbe, naguère appelée *Tuscia* (dont l'adjectif latin est *tuscus*); il fut évêque de Frascati (localité près de Rome, anciennement dénommée *Tuscum*) (1).
- 27 - ROSA COMPOSITA : *la rose composée*. — Nicolas III (1280) de la famille Orsini qui a une rose de gueules dans ses armoiries, surnommé *Compositus* par ses contemporains en raison de son maintien grave et *composé*.
- 28 - EX TELONIO LILIAEI MARTINI : *de la trésorerie de Martin des lis*. — Martin IV (1285), ayant été été trésorier de l'abbaye de *Saint-Martin de Tours* (ville relevant directement de la couronne de France que symbolise la fleur de *lis*).
- 29 - EX ROSA LEONINA : *de la rose Léonine*. — Honorius IV (1287) dont les armoiries comportaient deux lions de gueules soutenant une rose de même.
- 30 - PICUS INTER ESCAS : *le pivert entre les viandes*. — Nicolas IV (1292) né à Ascoli (soit en latin *Æsculum* ou, par calembour, *Esculum* diminutif de *esca*) et ainsi originaire du Picentin (contrée de l'Italie orientale, dénommée en latin *Picenum*, c'est-à-dire région des *piverts*).

(1) Moréri, pour cette raison, traduit la devise par *le pêcheur de Frascati*.

- 31 - EX EREMO CELSUS : *en élévation depuis l'ermitage*. — Célestin V (1294) *ermite* et tiré de son obscurité pour être pape peu de temps sous le nom latin de *Cælestinus* dont le radical est le même que celui de *celsus*.
- 32 - EX UNDARUM BENEDICTIO : *de la bénédiction des ondes*. — Boniface VIII (1313) dont le prénom était Benoît (soit en latin *Benedictus*, c'est-à-dire *béni*) et dont les armoiries étaient d'or à fasces *ondées* et jumelées d'argent.
- 33 - CONCIONATOR PATAREUS : *le prédicateur de Patare*. — Benoît XI (1304), ayant été général des *Frères Prêcheurs*, et prénommé Nicolas, c'est-à-dire portant le nom du saint du V^e siècle, qui, selon l'opinion courante, serait né à *Patare* en Syrie.

Les papes d'Avignon et du Grand Schisme d'Occident

(XIV^e ET XV^e SIÈCLES)

- 34 - DE FASCIS AQUITANETS : *au sujet des fasces d'Aquitaine*. — Clément V (1314), ayant des armoiries d'or à trois fasces de gueules et élu sous la pression de Philippe le Bel en tant qu'Archevêque de Bordeaux (ressortissant du duché d'Aquitaine). Il transféra la papauté à Avignon (où elle demeura 75 ans jusqu'au début du grand schisme d'occident) et, à l'instigation du roi de France, fit le procès des Templiers.
- 35 - DE SUTORE OSSEO : *du cordonnier d'Osse*. — Jean XXII (1324), fils d'un cordonnier de Cahors et dénommé Jacques Deuse ou Dosse (cette dernière prononciation étant méridionale et l'orthographe d'Euse en d'Osse ayant prévalu à la suite de la dignité acquise).

- 36 - *CORVUS SCHISMATICUS : *le corbeau schismatique*. Nicolas V (1330), antipape, donc évidemment schismatique, dont le nom civil, *Pierre de Corbière*, rappelle sans conteste le corbeau (*corvus* en latin).
- 37 - FRIGIDUS ABBAS : *l'abbé froid*. — Benoît XII (1342), ayant été abbé de Fontfroide (monastère ressortissant du diocèse de Narbonne).
- 38 - DE ROSA ATREBATENSI : *au sujet de la rose d'Arras*. — Clément VI (1352), dont les armoiries portaient six roses de gueules et qui fût évêque d'Arras.
- 39 - DE MONTIBUS PAMMACHII : *au sujet des monts de Pammaque*. — Innocent VI (1362) né Etienne Aubert et originaire de Mont (près de Pompadour en Limousin), ayant dans ses armoiries deux monts de sinople ou d'argent, cardinal-prêtre au titre des saints Pierre et Paul (basilique située au mont Coelius dit aussi Pammaque).
- 40 - GALLUS VICECOMES : *le vicomte gaulois*. — Urbain V (1370), français, issu d'une famille noble du Gévaudan, donc gaulois, ayant été nonce apostolique à Milan auprès des Visconti (soit, en italien, les *vicomtes*). Il voulut, en dépit de la France, retransporter la papauté en Italie; mais revint mourir à Avignon (l'époque était particulièrement troublée, le roi de France était Jean le Bon).

- 41 - NOVUS DE VIRGINE FORTI : *le nouveau au sujet de la vierge forte*. — Grégoire XI (1378), né Pierre Roger de Beaufort, remit à nouveau le Saint-Siège à Rome sur les fortes instances de sainte Catherine de Sienne.
- 42 *DE CRUCE APOSTOLICA : *au sujet de la croix apostolique*. — Clément VII (1394), pape d'Avignon (tandis que siégeait Urbain VI à Rome), né Robert de Genève (ville dont l'emblème, bien connu, est une croix et qui n'était pas alors, mais qui devint, par la suite, protestante et évangélique); il avait d'ailleurs dans ses propres armoiries quatre points d'azur équipollés à cinq d'or (autrement dit cinq points formant une croix).
- 43 *LUNA COSMEDINA : *la lune de Cosmedin*. — Benoît XIII (1424), pape d'Avignon (pendant que Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII étaient papes à Rome), dénommé Pierre de Luna et cardinal au titre de *Santa Maria in Cosmedina*.
- 44 *SCHISMA BARCINONICUM : *le schisme de Barcelone*. — Clément VIII (1429), chanoine de Barcelone, élu par deux cardinaux après la mort de Benoît XIII et dont le schisme particulier n'affected guère que la province de Barcelone. Il abdiqua afin de faciliter les efforts du concile de Bâle (1431) qui mit fin au Grand Schisme d'Occident.
- 45 - DE INFERNO PREGNANI : *au sujet de l'enfer de Pregnani*. — Urbain VI (1389) pape de

- Rome (conjointement à Clément VII pape d'Avignon), de la famille Prignani ou Pregnani; né, dit-on, dans un village d'Italie appelé *L'Inferno* (c'est-à-dire l'enfer) et ayant en tout cas mené une vie infernale, tant il eut de difficultés politiques et religieuses (son pontificat ouvrait le Grand Schisme d'Occident qui dura 42 ans) (1).
- 46 - CUBUS DE MIXTIONE : *le bloc cubique concernant le mélange fortifié*. — Boniface IX (1404) pape de Rome (conjointement à Benoît XIII en Avignon), né Pierre Tomacelli Cybo (ou Cubo), ayant dans ses armoiries une bande d'azur et d'or échiquetée en forme de cubes. Il se signala par la dureté de son avarice (en vertu de laquelle il vendait au plus offrant les prélatures et les indulgences). Mais il fut remarquable par sa fermeté pour se maintenir à Rome, malgré les assauts de la politique française et les reproches religieux de l'Université de Paris dont le mélange était vraiment explosif. Ayant envoyé en Bohême des moines pour vendre les indulgences, ce fait provoqua la révolte de Jean Huss à Prague et la guerre qui s'en suivit, laquelle mélangea encore les affaires de l'Europe.
- 47 - DE MELIORE SIDERE : *au sujet d'un astre meilleur*. — Innocent VII (1400), pape de Rome (en même temps que Benoît XIII à Avignon);

(1) L'orthographe n'est fautive ni dans un cas ni dans l'autre. En italien les voyelles n'ont pas autant d'importance qu'en français ou en anglais.

de son nom *Cosmat Migliorati* (ce qui veut dire les *meilleurs* ou les *améliorés*); ayant dans ses armoiries une *comète d'or*, astre, en son sens, *meilleur* parce que moins commun.

- 48 - NAUTA DE PONTE NIGRO : *le marin de Négrepont*. — Grégoire XII (1409), pape de Rome (conjointement à Benoît XIII en Avignon); il était issu de la famille Corrarior, une des premières de Venise (ville de *marins* par excellence) et ancien évêque de Chalcis dans l'île d'Eubée (appelée *Négrepont*).
- 49 - FLAGELLUM SOLIS : *le fléau du soleil*. — Alexandre V (1410), élu pape au concile de Pise (1409) où les cardinaux de Rome cédant aux instances de l'Université de Paris, et ceux d'Avignon abandonnant Benoît XIII, se mirent d'accord pour désigner un troisième pape dans le but de faire cesser le Grand Schisme d'Occident. Ses armoiries portaient un *soleil d'or* et, en son règne très court, la peste et la famine (deux *fléaux*) ravagèrent l'Italie.
- 50 - CERVUS SIRENE : *le cerf de Sirène*. — Jean XXIII (1415), élu précipitamment comme troisième pape à Bologne, après la mort soudaine d'Alexandre V et natif de Naples ville qui a pour emblème héraldique une *sirène*. Il avait été *pirate* et était devenu par la suite cardinal au titre de Saint-Eustache (dont l'emblème religieux bien connu est un *cerf*). Il présida le concile de Constance que son prédécesseur avait convoqué pour régler définitive-

ment la question du Grand Schisme d'Occident; cependant effrayé de la hardiesse que montraient les pères du concile, il s'enfuit dans les États du duc Frédéric d'Autriche; mais celui-ci, après avoir été vaincu par l'empereur Sigismond, dut le livrer au concile lequel l'obligea à confesser sa déchéance et le fit emprisonner au château de Gottlieben (on peut donc le comparer, en un sens, avec un *cerf aux abois*.)

- 51 - COLUMNA VELI AUREI : *la colonne du voile d'or*. — Martin V (1431) dont les armoiries étaient de gueules à la *colonne* d'argent; cardinal au titre de Saint-Georges au Vélabre (c'est-à-dire *au voile d'or*). Élu, après la déposition de Benoît XIII par le concile de Constance, il voulut mettre fin au Grand Schisme d'Occident et ainsi être la *colonne* définitive de la paix; il convoqua le Concile de Bâle pour réformer pratiquement l'Eglise; mais il mourut avant la date fixée.
- 52 - LUPA CELESTINA : *la louve céleste*. — Eugène IV (1447), moine de l'ordre des *Célestins* et évêque de Sienne (ville qui a une *louve* dans ses armoiries). Il ouvrit le concile de Bâle puis dut le suspendre et en excommunier les pères.
- 53 *AMATOR CRUCIS : *l'amoureux de la croix*. — Félix V (1452) antipape, ex-duc de Savoie (dont la maison a pour emblème héraldique une *croix* bien connue); son prénom était Amé-

dée (soit, en latin, *Amatus* qui évoque *amator*). Il fut élu par les pères du concile de Bâle, révoltés contre Eugène IV, et finalement déposé par eux à Lausanne (1449).

- 54 - DE MODICITATE LUNÆ : *au sujet de la modicité de la lune*. — Nicolas V (1453). Il appartenait au diocèse de *Luna* (en Etrurie) et était issu d'une famille très pauvre. Il vit cesser les grandes difficultés de la papauté par le fait de l'abdication de Félix V.

Les papes de la Réforme du Jansénisme et de la Révolution

DU XVI^e SIÈCLE AU XVIII^e SIÈCLE)

- 55 - BOS PASCENS : *le bœuf paissant*. — Calixte III (1458) de la famille Borgia, laquelle a dans ses armoiries un *bœuf paissant* de gueules. Il ordonna de procéder à la révision du procès de Jeanne d'Arc (1).
- 56 - DE CAPRA ET ALBERGA : *au sujet de la chèvre et l'auberge*. — Pie II (1464) ayant été secrétaire des cardinaux *Capranico* et *Albergati* (dont les noms italiens sont des adjectifs dérivés respectivement des substantifs *chèvres* et *auberge*.)
- 57 - DE CERVO ET LEONE : *au sujet du cerf et du lion*. Paul II (1471), ancien évêque de *Cervie* (près de Ravenne dont le nom est dérivé de *cervus*, cerf); il était cardinal au titre de Saint-Marc

(1) Ce pape porte le nom de Calixte III, qui est le même que celui de l'antipape ayant le numéro 8 sur la liste de la prophétie.

- (dont l'emblème religieux est le lion) et avait, au surplus, un lion d'argent dans ses armoiries.
- 58 - PISCATOR MINORITA : le pêcheur cordelier. — Sixte IV (1584), fils de pêcheur et cordelier (le latin *minorita* de la devise est un ablatif et le mot *domû* se trouve sous-entendu comme d'habitude en pareille matière, car on disait *minorita domus* ou *minorita* tout court pour désigner la maison des cordeliers, frères mineurs de l'ordre de Saint-François).
- 59 - PRECURSOR SICILIÆ : le précurseur de la Sicile. — Innocent VIII (1492) prénommé Jean-Baptiste (comme le précurseur du Christ), ayant été à la cour des rois de Naples (dits rois des Deux-Sicules). Il excommunia par la suite l'un d'eux, Ferdinand. Par son nom de famille il s'appelait Cibo (ce qui veut dire, en italien, nourriture) et le fait à permis à certains commentateurs qui ont lu *procurator* (1) préféralement à *precursor* de faire un parallèle, car le latin *procurator* signifie pourvoyeur, donc chargé de l'économat.
- 60 - BOS ALBANUS IN PORTU : le bœuf d'Albe dans le port. — Alexandre VI (1503), le fameux pape de la famille Borgia (2), laquelle comme on l'a vu (au n° 55) a un bœuf dans ses armoiries; il fut successivement cardinal d'Albe et de Porto-Ercole (en Toscane).

(1) C'est une faute d'impression qui se trouve en certains ouvrages bien postérieurs au Dictionnaire de Moëri.

(2) Le blason personnel d'Alexandre VI était parti (c'est-à-dire partagé) de celui de sa famille.

- 61 - DE PARVO HOMINE : au sujet du petit homme. — Pie III (1503) ne fut pape que 25 jours, d'ailleurs issu de la famille Piccolomini (ce qui veut dire les tout petits hommes).
- 62 - FRUCTUS JOVIS JUVABIT : le fruit de Jupiter plaira. — Jules II (1513) né Julien della Rovere, (soit, selon l'italien, du rouvre, autrement dit chêne, lequel est l'arbre consacré à Jupiter) et la famille dont il était le produit avait un chêne d'or dans ses armoiries. Ce fut un pape guerrier, portant casque et cuirasse, qui se battait avec autant d'ardeur et de courage que son contemporain, Bayard, et par là devait plaire à son époque. Il forma d'abord contre les Vénitiens, avec le roi de France Louis XII (en tant que duc de Milan) le roi d'Espagne Ferdinand le Catholique (en tant que roi de Sicile et de Naples) et l'empereur Maximilien (en tant que roi des Romains, titre honorifique relevant du Saint Empire Romain Germanique) la fameuse ligue de Cambrai (1508). Il s'ingénia à la dissoudre par la suite et s'alliant avec les mêmes Vénitiens, ainsi que Ferdinand et Maximilien, fit la guerre à Louis XII, fût complètement battu par Bayard (1511). Ensuite, n'ayant plus d'armée et craignant de perdre les Etats de l'Eglise, alors que Louis XII convoquait à cet effet un concile général à Pise, il en réunit un autre, mais oecuménique, à Saint-Jean de Latran (à Rome). Il excommunia alors les cardinaux dissidents et le roi de France; puis forma, avec Ferdinand le Catholique et le

roi d'Angleterre Henri VIII, une Sainte Ligue contre la France (1511). Il fut encore battu à Bologne par Gaston de Foix (1512); et mourut tandis que la position des armées françaises devenait intenable en Italie. Assurément cette politique intense et réversible, les armes à la main, a dû *plaire* successivement à plusieurs contemporains.

- 63 - DE CRATICULA POLITIANA : *au sujet du gril de Politien*. — Léon X (1521) de la famille Médicis dont le père portait le prénom de Laurent (et le symbole religieux de Saint Laurent est un *gril*); il fut l'élève du célèbre professeur Angelo Poliziano (dit en français *Ange Politien*) que les Médicis protégèrent; il est lui-même célèbre, ayant donné son nom au siècle de la Renaissance Italienne. Il conclut avec Louis XII la trêve d'Orléans qu'Henri VIII confirma ensuite au traité de Londres (1514). Mais, cherchant des fonds pour achever l'église de Saint-Pierre de Rome, il n'hésita pas à vendre, lui aussi, des indulgences, ce qui provoqua, comme on sait, les protestations de Luther et tout ce qui s'en suivit. D'autre part, il établit avec François I^{er} le concordat de 1515 qui est demeuré en vigueur jusqu'à celui de 1801 signé par Napoléon I^{er}.

- 64 - LEO FLORENTIUS : *le lion de Florent*. — Adrien VI (1523) né Adrien Dedel, fils de Florent (et, pour cette raison, appelé parfois *Adrien Florent*, son père étant tisserand à Utrecht); il

avait dans ses armoiries un *lion* d'argent. Ses contemporains ont relaté sa très belle prestance et sa grande force musculaire (ce qui rappelle symboliquement le *lion*). Il fut notoirement le protégé de Charles Quint qui disait que le soleil ne se couchait jamais dans son Empire (et le Soleil est astrologiquement dévolu au signe zodiacal du *Lion*).

- 65 - FLOS PILÆ (ou PILULÆ) : *la fleur du mortier (ou de la pilule)* (1). — Clément VII (1534), cousin de Léon X et issu de la même famille Médicis qui a dans ses armoiries six tourteaux (autrement dit six *pilules*) dont un est chargé de trois *fleurs* de lis. Mais le vocable italien *médici* veut dire les *médecins* et chacun sait que ceux-ci soignent volontiers avec des *pilules*. D'ailleurs ayant formé de nouveau la Sainte Ligue avec François I^{er} contre Charles Quint, il fut assiégé dans Rome par l'armée impériale que commandait le connétable de Bourbon, traître à la France, et pendant que la ville était livrée au pillage et au massacre, il fut emprisonné durant sept mois après lesquels il put s'échapper sous un déguisement. Parant vulgairement, on peut bien dire que, si un pape a jamais reçu une *pile* et avalé une *pilule*, c'est bien Clément VII. Au surplus Catherine de Médicis, épouse de Henri II était sa nièce et l'on sait qu'elle assista à la plus grande partie,

(1) Mœri écrit la devise avec la variante: *Flos pillæ* ou *pilulæ* (c'est-à-dire la fleur du mortier ou de la pilule). Mais en latin *pilula* est le diminutif de *pila*. La variante revient, en latin au même.

la plus tragique en tout cas, des guerres civiles qui ensanglantèrent le règne de ses fils, les derniers Valois; c'est pourquoi, sans doute, certaines versions du texte de la prophétie portent *flos pilæ agræ* (la fleur de la triste pilule).

- 66 - HYACINTHUS MEDICO : *la jacinthe au médecin*. — Paul III (1549) de la famille Farnèse qui a, dans ses armoiries, six fleurs de lis (assimilables aux jacinthes qui sont des *liliacées*); et cardinal au titre des saints Côme et Damien, tous deux *médecins* et patrons des chirurgiens. C'est ce pape qui eut des démêlés avec Henri VIII d'où sortit le schisme de l'Eglise d'Angleterre (*church of England*). Il approuva, d'autre part, en 1540, la fondation de la Compagnie de Jésus (datant de 1534) dont les membres, sous le nom de Jésuites, ont tenu depuis un grand rôle dans l'histoire.

- 67 - DE CORONA MONTANA : *au sujet de la couronne du mont*. — Jules III (1555) de la famille Ciocchi; il était appelé généralement le cardinal *del Monte San Savino* (du lieu de sa naissance) et il avait, dans ses armoiries *trois monts* et deux couronnes de laurier. Il rétablit en 1550 le concile de Trente qui, ouvert en 1545, avait été interrompu à partir de 1547 par la peste qui s'était déclarée dans la ville de Trente, (comme il le fut ensuite de 1552 à 1562 par les troubles qui agitérent l'Allemagne et la France).

- 68 - FRUMENTUM FLOCCIDUM : *le froment prêt à tomber*. — Marcel II (1555) qui ne fut pape que vingt et un jours, donc n'a eu qu'un *brin* de règne (et *floccus*, en latin, veut dire un *brin*). En outre ses armoiries portaient neuf épis d'or (1).
- 69 - DE FIDE PETRI : *au sujet de la foi de Pierre*. — Paul IV (1559) né *Pierre Caraffa*, et sa famille a toujours prétendu tirer son nom du latin *cara fides* (c'est-à-dire *foi chère*). Il est mort la même année que le roi de France Henri II et les Romains, envers lesquels il avait été très dur, jetèrent sa statue dans le Tibre (2).
- 70 - ÆSCULAPI PHARMACUM : *la drogue d'Esculape*. — Pie IV (1565) de la famille *Medicchini* (ce qui veut dire les *petits médecins*), ayant, au surplus, étudié la *médecine* à Bologne. Il vit finir le concile de Trente. Il embellit et assainit Rome, créa aussi l'imprimerie du Vatican et rétablit l'ordre de St-Jean de Jérusalem (dit des chevaliers de Malte) qui n'existait plus depuis la Réforme.
- 71 - ANGELUS NEMEROSUS : *l'ange des bois*. — Pie V (1572), canonisé et dit ordinairement saint Pie, remarquable par sa sévérité envers les hérétiques. Il était né *Michel Boschi*, donc pré-

(1) Moréri traduit la devise par *Froment peu durable*. Le sens demeure identique.

(2) Il faut retenir que Paul IV refusa, malgré les instances réitérées des jésuites, de condamner les *centuries* de Nostradamus dont les premières éditions étaient parues.

nommé Michel comme l'archange et dénommé *Boschi* (ce qui veut dire les bois).

- 72 - MEDIUM CORPUS PILULARUM : *la moitié du corps des petits globes*. — Grégoire XIII (1585) le réformateur du calendrier, donc relevant en un sens de l'astronomie (ce qui incite à traduire *pilulae* par *petits globes* et non par *pilules* ou *balles*, mais les mots *pila* et *pilula* ont diverses acceptions en latin). Il était issu de la famille Boncompagni dont les armoiries sont des gueules au corps de dragon naissant d'or, c'est-à-dire montrant la *moitié du corps* d'un dragon d'or. D'autre part, le blason de Pie IV, qui le nomma cardinal, présentait six meubles héraldiques assimilables à de *petits globes* ou *pilules*.

- 73 - AXIS IN MEDIATE SIGNI : *l'axe au milieu du signe*. — Sixte V (1590) célèbre sous le nom de Sixte-Quint. Il avait dans ses armoiries un lion d'or (évoquant le *signe zodiacal* du même nom) et une bande (dite *axis* en latin) de gueules, laquelle partageait donc transversalement en deux moitiés l'écu (dit aussi *signum* en latin). Il fut porcher dans sa jeunesse, puis cordelier; et devint plus tard grand inquisiteur à Venise et consultant du Saint-Office. Il simula, dit-on, de graves infirmités rendant sa vie chancelante pour se faire élire pape (1585); mais montra aussitôt une particulière activité dont la ville de Rome garde encore le souvenir par les monuments dont il la dota. C'était assu-

rément une grande intelligence : il passe pour un théologien de talent. Sa politique, qui fut d'encourager en France les efforts de la Ligue contre Henri III, le conduisit à excommunier Henri IV de manière à écarter de ce prince, devenu prétendant au trône, le parti catholique (durant le temps que le roi d'Espagne, Philippe II, faisait dans un but connexe, la guerre à la reine Elisabeth d'Angleterre).

- 74 - DE RORE COELI : *au sujet de la rosée du ciel*. — Urbain VII (1590) fut pape treize jours seulement, une simple *rosée du ciel*.

- 75 - DE ANTIQUITATE URBIS : *au sujet de l'ancienneté de la ville*. — Grégoire XIV (1591) né à Orvieto (dont le nom dérive de *Urbs Vetus*, ce qui veut dire *ville ancienne*, et vraisemblablement de la famille Sfondrato, une des plus anciennes de Milan, petit-fils d'un sénateur de cette ville (mais *Senator*, qui dérive de *Senex* signifie ancien). Il était fils d'un cardinal-prêtre de Rome (la *ville ancienne* par excellence), car son père, devenu veuf était entré dans les ordres. Il excommunia, pour la seconde fois, Henri IV et soutint ardemment les Ligueurs contre lui. Toutefois, il ne régna que dix mois.

- 76 - PIA CIVITAS IN BELLO : *la cité pieuse en guerre*. — Innocent IX (1591) qui eut encore moins le temps de faire cesser cette *lutte homérique* de Rome (la *cité pieuse* par définition), conjointement soutenue par l'Espagne avec Phi-

lippe II; car son pontificat se termina au bout de deux mois.

77 - CRUX ROMULEA : *la croix de Romulus*. — Clément VIII (1605) de la famille Aldobrandini, une des meilleures de Rome, (et ainsi de la ville fondée par *Romulus*) dont les armoiries forment une *croix*. Ce fut ce pape qui finalement consentit à absoudre Henri IV. Il contribua beaucoup aussi à amener, entre l'Espagne et la France, la paix qui fut scellée par le traité de Vervins (1598), qui mettait une fin, disons une *croix*, à une série de troubles qui avaient ravagé la France durant 40 ans et l'Europe par surcroît.

78 - UNDOSUS VIR : *l'homme des ondes*. — Léon XI (1601) passa comme un *flot rapide* dans un règne de 27 jours, ayant été le jour même de son couronnement tellement en transpiration (nous dirions en *eau*) qu'il prit froid et tomba malade. Il était, lui aussi, de la famille Médicis.

79 - GENS PERVERSA : *la race perverse*. — Paul V (1621) issu de la grande famille Borghese sur laquelle, à Rome, les avis sont encore partagés, mais qui a dans ses armoiries un aigle et un dragon, animaux considérés comme de *race perverse*. Il condamna définitivement les partisans de Wicléf, Jean Huss, Luther, Zwingli, Calvin, etc., ainsi que les schismatiques de toute sorte. Il se signala, en plus, par un

népotisme sans bornes. Il était contemporain de Louis XIII.

80 - IN TRIBULATIONE PACIS : *dans la tribulation de la paix*. — Grégoire XV (1623) qui fût élu à l'âge de 67 ans et était vraiment un digne homme, extrêmement charitable et *pacifique*, mais qui eut, dans les deux ans de son règne, beaucoup de *soucis*. Richelieu dirigeait la politique en France et s'occupait déjà de l'abaissement de la Maison d'Autriche; par contre, le Vatican soutenait celle-ci sous prétexte de l'aider dans sa lutte contre les protestants. Ce fut lui qui canonisa Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites.

81 - LILIUM ET ROSA : *le lis et la rose*. — Urbain VIII (1644) de la famille Barberini, ayant dans ses armoiries les *fleurs ci-dessus* que sucent des abeilles. Il eut des difficultés politiques avec la République de Venise et le roi de Portugal, Jean IV. Puis sa famille, fort ambitieuse, se livra en Italie à des entreprises guerrières qui tournèrent mal. Mais il était poète à ses heures. On lui doit la première condamnation de Jansenius. Quand il mourut, les Romains firent de violentes manifestations contre les Barberini (1).

(1) La devise de ce pape, quoique aisément explicable par les armoiries de famille, demeure néanmoins assez ironique si l'on songe à tous les tracas qui remplirent un pareil pontificat. La façon dont sa mort fut accueillie par le peuple de Rome est la preuve qu'il n'était pas considéré comme d'une blancheur liliale. De son côté Urbain VIII n'a certainement pas eu la *vie rose*. Or, il faut remarquer que presque toutes les devises qui

- 82 - JUCUNDITAS CRUCIS : *l'agrément de la croix*. — Innocent X (1655) élu pape le jour de la fête de l'Exaltation de la *Sainte-Croix* (14 septembre 1644). Ses armoiries de familles portaient une colombe tenant en son bec un *rameau d'olivier* (symbole de paix, donc d'*agrément et de joie*). Il s'empessa d'exiler les cardinaux Barberini qui pourtant avaient participé à son élection (mais il était romain et mêlé, par conséquent, à la politique locale). Il condamna les cinq propositions de Jansenius (1653) et déclencha de la sorte toute l'affaire des Jansénistes, laquelle débuta sous la minorité de Louis XIV et ne se termina guère qu'en 1727, sous Louis XV, avec les scandales des convulsionnaires de Saint-Médard.
- 83 - MONTIUM CUSTOS : *le gardien des montagnes*. — Alexandre VII (1667) dont les armoiries, écartelées, d'une part, de celles de la famille della Rovere (avec laquelle la sienne était apparentée), portaient, d'autre part, une *montagne*. Au reste, il fut le créateur des *Monts de Piété*, tout au moins à Rome, et l'on sait que c'est là une institution où l'on *garde* les objets mis en gage. Il eut un célèbre démêlé avec Louis XIV dont l'ambassadeur à Rome n'avait pas été assez respecté par la garde corse du Vatican et qui, malgré sa jeunesse, malgré

paraissent avoir un caractère aimable et laudatif, sont, comme celles-ci, empreintes d'ironie (voir, par exemple, la suivante et aussi celles des numéros 89 et 94 qui sont encore plus significatives à cet égard).

- sa piété, exigea des excuses humiliantes et même l'érection d'une fameuse pyramide pour les commémorer.
- 84 - SYDUS OLORUM : *l'astre des cygnes*. — Clément IX (1669) qui gouverna si sagement Rome et l'Eglise qu'on le considère comme un modèle (nous dirions bien aujourd'hui, une vedette, une *étoile*); et qui, suivant une tradition romaine, aurait, lors du conclave d'où il sortit élu, habité au Vatican la chambre dite des *Cygnes*.
- 85 - DE FLUMINE MAGNO : *au sujet du grand fleuve*. — Clément X (1676) né à Rome, dans une maison au bord du Tibre durant que ce fleuve *avait débordé*. Il avait d'ailleurs dans ses armoiries six étoiles et ceci, selon les anciens symbolistes (1) représente toujours la *Voie Lactée* (dite en latin *magnum flumen*). Il fut élu pape à l'âge de 80 ans, après une vacance de plusieurs mois occasionnée par les intrigues des cardinaux.
- 86 - BELLUA INSATIABILIS : *la bête insatiable*. — Innocent XI (1689) dont les armoiries portaient un *lion léopardé* sur le chef du blason et un *aigle* de sable sur l'écu (*deux bêtes insa-*

(1) Le symbolisme héraldique est fondé sur des considérations que l'on retrouve principalement dans l'astrologie des arabes; et l'on sait que l'héraldisme est une imitation des croisades. En l'espèce 6 étoiles représentent plutôt le système des 24 étoiles de première grandeur dont notre soleil fait partie. C'est le quart de ce nombre qui est trop grand pour trouver place sur un blason. Mais ces 24 étoiles sont toutes voisines de la Voie Lactée.

tibles). Mais il eut aussi avec Louis XIV une contestation très aiguë au sujet des droits de régalie que les rois de France percevaient depuis des temps immémoriaux sur les évêchés vacants et que, par l'édit de 1673, tous les évêques devaient dorénavant payer. Deux évêques jansénistes ayant refusé l'impôt, Innocent IX les soutint, bien qu'ils fussent en un sens considérés comme hérétiques. L'affaire, après un remarquable discours de Bossuet au concile national de 1681, se termina, bien entendu, par le maintien de la volonté du roi. Néanmoins, puisqu'il s'agit d'argent et aussi d'autorité, on peut assurément dire que, tout au moins, l'un des deux compétiteurs était insatiable.

87 - PŒNITENTIA GLORIOSA : la glorieuse pénitence.

— Alexandre VIII (1691) qui eut à s'occuper des conséquences de l'affaire de la régalie par le fait que Bossuet, évêque de Meaux comme on sait, entraîna le concile national à voter les quatre fameux articles résumant les principes d'indépendance de l'Eglise gallicane à l'égard du Saint-Siège. Le différent devint grave, on pouvait craindre un schisme. Le pape n'approuva ni ne cessa les discussions du concile, mais disgracia les évêques nommés par le roi. Finalement, il céda acquiesçant en 1693 à la transaction de Louis XIV, en vertu de laquelle les quatre propositions de Bossuet ne seraient plus enseignées dans les

facultés de théologie. C'était peu, une sorte de *pénitence glorieuse* (1). Or il faut noter qu'Alexandre VIII paraît être le premier pape qui a pris en considération la prophétie de Saint-Malachie, (imprimée, alors, depuis plus d'un siècle) : il fit graver sur ses monnaies la devise qui le concerne, *pœnitentia gloriosa*; il en avait donc bien compris le sens.

88 - RASTRUM IN PORTA : le râteau sur la porte (2). —

Innocent XII (1700) de la famille napolitaine *Pignatelli del Rastello* (c'est-à-dire du râteau) laquelle habitait à la porte de la ville (mais certains prétendant à une faute de copie ou d'impression et lisent *in portu* ce qui, alors, voudrait dire *au port* donc à Naples). Ce fut un pape très charitable; il a laissé, à cet égard, d'excellents souvenirs. Mais son pontificat dura à peine un an.

89 - FLORES CIRCUMDATI : les fleurs posées à l'entour.

— Clément XI (1791) qui fut l'auteur de la fameuse bulle *Unigenitus* condamnant les Jansénistes. Toutefois, si des fleurs entouraient, alors, la papauté, il faut les reconnaître dans

(1) Tous les historiens ont vu dans ce fait important des *libertés gallicanes*, admises en somme par la transaction de 1693, le germe d'idées qui, conservées notamment au sein du Parlement de Paris et aussi, quoique plus confusément, dans l'esprit de la nation, se sont fait jour durant la Révolution, le Directoire et l'Empire. Ces idées ont incontestablement présidé à l'établissement du concordat de 1801. Le concile œcuménique du Vatican, ouvert en décembre 1869, supprima les libertés admises, mais ne put annuler le concordat. Celui-ci a été remplacé depuis par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

(2) Sur le Dictionnaire de Morin on lit *Rastrum* (qui veut dire rastro, poutre de navire), mais la traduction qui est jointe au latin mentionne râteau. Il s'agit donc d'une faute d'impression, *Rastrum* pour *Rastum*.

la rhétorique des ouvrages de Jansenius et dans les prédications de Duvergier de Haurane dit abbé de Saint-Cyran, tous deux littérateurs de grand talent, ou encore dans les pensées de Pascal; à moins qu'on ne veuille les voir dans les jardins de la célèbre abbaye de Port-Royal des Champs (en Seine-et-Oise). Or beaucoup de gens, à l'époque, étaient convaincus que Clément XI répondait à la devise et des médailles furent frappées à son effigie avec en exergue les mots *flores circumdati* (1).

- 90 - DE BONA RELIGIONE : au sujet de la bonne religion. — Innocent XIII (1724) qui eut à s'occuper des « appelants au concile ». Car les Jansénistes ne désarmaient pas tandis que les Jésuites les attaquaient violemment; ils en appelaient à un concile. Cependant on constatait que les doctrines de Port-Royal, sous l'impulsion du cardinal de Noailles, avaient gagné la plupart des ordres religieux, dominicains, franciscains, lazaristes, augustins, prémontrés, bénédictins de Vannes et de Saint-Maur, même la congrégation de l'Oratoire et la Société des Chanoines Génovéfains. On comptait alors, en France, plus de deux mille ecclési-

(1) En matière de Jansénisme les comparaisons champêtres étaient de mise; cette secte austère déclarait elle-même qu'elle « préférait les feuilles mortes de l'automne aux verts bourgeois du printemps ».

De toutes manières on ne peut nier qu'à cette époque — le beau temps de Louis XIV — il n'y eut en France une floraison de grands talents dans tous les genres.

Les interprétations des devises par Moténi s'arrêtent là. L'auteur du fameux dictionnaire signale que Clément XI était doué des « fleurs de l'éloquence ». C'est le langage du temps.

tiques, dont seize évêques, qui se déclaraient Jansénistes et trois universités qui enseignaient leurs principes. Evidemment, il s'agissait à ce moment de savoir quelle était la *bonne religion*. Mais, si Innocent XIII trouva le temps de nommer cardinal le fameux abbé Dubois qui fut ministre du Régent pendant la minorité de Louis XV, il n'eut pas celui de réunir le concile : il mourut dans l'année de son élection.

- 91 - MILES IN BELLO : le soldat à la guerre. — Benoît XIII (1730). Il fut celui qui, voulant en finir avec les Jansénistes, réunir le concile à Rome pour confirmer la bulle *Unigenitus*. Mais la lutte fut âpre et l'opposition contre les décisions du concile demeura tenace. Tant que ce pape vécut, elle se manifesta par une série de propositions transactionnelles. Ayant été dominicain et étant très vaillant, il livra positivement *bataille* à cet égard, discuta et refusa les propositions les unes après les autres. Par ailleurs, il convient de remarquer qu'en 1725, un an après son élection, l'influence que l'Angleterre exerçait sur la France par l'entremise du ministre-cardinal Dubois, grâce aux subsides personnels qu'elle versait à celui-ci, faisait rompre le mariage de Louis XV avec l'Infante d'Espagne et l'Europe s'embrouillait au point qu'une *guerre générale* devenait imminente.

- 92 - COLUMNÆ EXCELSÆ : la colonne élevée. — Clément XII (1740) qui fut sage et calme, dimi-

nuant les impôts dans ses Etats, mais qui, par sa fermeté obtint néanmoins la soumission du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et de la plupart des prélats Jansénistes. Il planta donc, sur la route de l'Eglise un jalon, une colonne dirait-on, en style noble. Et c'est, sans doute, pour confirmer le fait, en même temps que pour rendre hommage à la prophétie de saint Malachie, que le tombeau, bâti sur son ordre, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome, est orné de deux colonnes de porphyre, d'ailleurs extraites de l'ancien Panthéon. Lui aussi avait compris sa devise.

- 93 - ANIMAL RURALE: *l'animal rustique*. — Benoît XIV (1758), une vraie bête de somme pour le travail, si l'on en juge par les seize volumes in-folio qu'il a écrit de sa main et qui font preuve d'une très vaste érudition, à la fois scientifique et littéraire. Cependant il administra activement les évêchés d'Ancone et de Bologne, alors que les temps étaient troublés; et il dut, comme pape, maintenir les principes de la bulle Unigénitus contre le Parlement de Paris, convaincre le cour de Louis XV à ce propos, soutenir les Jésuites qu'on commençait à attaquer un peu partout et principalement leur faire admettre au Portugal, des réformes susceptibles de les rendre supportables par les pouvoirs publics. Il ne cessa un instant de *porter le poids* de lourdes responsabilités et d'assurer un multiple labeur (1).

(1) Dans le dictionnaire de Moéri les devises à la suite de celles de

- 94 - ROSA UMBRIÆ : *la rose de l'Ombrie*. — Clément XIII (1769) dont le pontificat démontre assurément qu'il n'y a pas de roses sans épines ni de rayonnement sans quelque ombre (le latin *umbria* évoquant *umbra* dont il est tiré). Car, si la papauté triomphait alors du Jansénisme désormais délaissé et si tout aurait dû lui paraître rose, elle voyait une ombre se projeter sur le tableau. Les Jésuites, expulsés de France après la fameuse banqueroute de trois millions qu'avait faite aux Antilles le Père Lavalette, l'étaient aussi du Portugal, de l'Espagne, du royaume de Naples et du duché de Parme. L'anti-cléricalisme grandissait partout et les Etats de l'Eglise étaient amputés du comtat d'Avignon par la France et du duché de Bénévent par le roi de Naples.

- 95 - VISUS VELOX : *la vue rapide*. — Clément XIV (1774) qui dut rapidement s'apercevoir du danger placé sur la voie dans laquelle l'Eglise s'engageait. D'un caractère conciliant, élu d'ailleurs sous l'influence de la France, il recouvra bien Avignon et Bénévent. Mais en présence de l'hostilité générale contre les Jésuites et des menaces de schisme qui s'élevaient même et surtout en Autriche avec Joseph II, il fut obligé de les supprimer. Il a déclaré qu'il l'avait fait pour éviter de plus grands malheurs; son bref intitulé *Dominus ac Re-*

ce pape sont mentionnées comme prophéties qui restent de celles attribuées à saint Malachie.

demptor est explicite à cet égard. On sait que s'il s'aperçut de tout il n'évita rien.

96 - PEREGRINUS APOSTOLICUS : *le pèlerin apostolique.*

— Pie VI (1799). Il fit personnellement une démarche auprès de Joseph II; il se rendit à Vienne en modeste équipage, simple *pèlerin* accomplissant un devoir conciliateur. Or l'Empereur d'Autriche avait droit au titre de *Majesté Apostolique* et l'on a tellement saisi, à ce propos, combien la devise s'appliquait au pape d'alors qu'on frappa en 1782 à Nuremberg, une médaille commémorative dont l'exergue portait *peregrinus apostolicus*. Il vécut durant la Révolution et, il eut à désapprouver la constitution civile du clergé. Il se rangea contre la France avec les Autrichiens et les Russes; il vit Bonaparte envahir ses Etats. Il dut signer la paix de Tolentino et verser à la République Française la somme de trente et un millions accompagnés de beaucoup de tableaux qui sont toujours au Musée du Louvre. Il fut quand même détrôné après par le général Berthier en raison d'une émeute au cours de laquelle le général Duphot avait été assassiné. Il fut attaché de Rome, conduit à Florence puis en France où il erra de ville en ville, toujours *pèlerin apostolique*. Il est mort à Valence (Drôme).

97 - AQUILA RAPAX : *l'aigle rapace.* — Pie VII (1823). C'est lui qui couronna, à Paris, Napoléon empereur. On voit *l'aigle rapace*. Et

l'histoire est bien connue. Ce pape s'appelait Barnabé Chiaramonti; il avait été bénédictin et évêque de Tivoli. Il n'avait été élu qu'après un long interrègne et un long conclave. Il accepta le concordat de 1801; mais refusa de reconnaître les fameux articles organiques qui, parfois, donnèrent lieu à des difficultés jusqu'à la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. On sait qu'il alla jusqu'à excommunier l'Empereur Napoléon I^{er} et fut dépossédé de ses Etats, puis emmené prisonnier à Fontainebleau. On se rappelle aussi qu'il rentra à Rome en 1814, alors que la gloire impériale pâlissait. Mais ce qu'on oublie parfois, c'est qu'il y donna asile à la famille de celui qui l'avait pourtant persécuté. Il n'avait pas toujours été heureux et il comprenait le malheur.

98 - CANIS ET COLUBER : *le chien et la couleuvre.* —

Léon XII (1829), le pape de la Restauration, contemporain de Charles X, prudent comme le serpent, qui se borna à embellir Rome, à encourager les lettres et à enrichir la bibliothèque du Vatican, évitant la politique. Néanmoins les *ultramontains* de l'époque ne se gênaient pas pour en faire et c'était le moment de la Sainte-Alliance où les rois pensaient remettre en vigueur leur *droit-divin* que les idées de la Grande Révolution propagées par les glorieuses armées françaises, avaient ébranlé un peu partout en Europe. Le parti clérical réclamait aussi ses droits et avec éclat : il

aboyait positivement et même parfois *mordait* et il donna lieu à la Terreur Blanche. C'était bien le moment de la *couleuvre et du chien*. Léon XII n'en vit pas la fin; il mourut un an avant la Révolution de 1830.

- 99 - VIR RELIGIOSUS : *l'homme religieux*. — Pie VIII (1830) dont il n'y a rien à dire sinon que sa *devise correspond parfaitement à sa vie*. Il ne fut pape que durant vingt mois.

- 100 - DE BALNEIS HETRURIAE : *au sujet des bains d'Etrurie*. — Grégoire XVI (1846). Il était de Toscane, l'ancienne *Etrurie* et il avait été Supérieur de l'ordre des Camaldules dont la maison mère porte le nom de Balneo (soit en latin *balneum* qui veut dire *bain*). Il s'abstint de toute politique étrangère et se préoccupa uniquement de maintenir l'intégrité de la doctrine catholique en face du rationalisme qui venait d'Allemagne et du libéralisme qui venait de France. Il fut contemporain de Louis-Philippe.

Les Papes récents (sans pouvoir temporel)

(XIX^e et XX^e siècles)

- 101 - CRUX DE CRUCE : *la croix de la croix*. — Pie IX (1878) qui assista le 20 septembre 1870 à la prise de Rome par les armées du roi Victor-Emmanuel, commandées par le général Cadorna. C'était la main-mise de la Maison de Savoie (symbolisée par la *croix* de ses armoiries) sur la papauté (pareillement symbolisée par la *croix* chrétienne). Il convient de rappeler à cet égard, que le long pontificat de Pie IX, fut une lutte, presque constante, contre les aspirations d'unité italienne propagées dans toute la péninsule par des sociétés secrètes. Il y eut, en 1848, deux ans après son élection, une révolution à Rome qui l'obligea à s'enfuir, sous un déguisement, à Gaëte, dans les états du Roi de Naples (dit roi des Deux-Siciles). Mais, en 1849, le Président de la République Française, prince Louis-Napoléon, envoya un corps expéditionnaire de 20.000

hommes sous les ordres du général Oudinot qui trouva devant lui 33.000 Piémontais décidés à défendre Rome (1); et qui cependant pût s'en emparer assez facilement à la baionnette après 26 jours de siège, en évitant soigneusement de l'abîmer par un bombardement. Pie IX, rétabli sur son trône, demeura jusqu'en août 1870, protégé par un corps français d'occupation grossi d'un bataillon de volontaires pour la plupart français (dits « Zouaves Pontificaux »); il dû livrer les batailles de Mentana contre les troupes piémontaises et de Castelfidardo contre les garibaldiens; mais, une fois survenue la guerre franco-allemande, dut céder Rome et son pouvoir temporel.

- 102 - LUMEN IN CÆLO : *la lumière dans le ciel*. — Léon XIII (1903) dont, à l'époque, personne ne doutait que cette devise ne put s'appliquer à lui. Ses armoiries de famille, reproduites souvent en des étendards et des cartouches ornant toutes les églises du monde aux jours de fête, portaient une comète d'or sur champ d'azur. On se souvient de son pontificat qui fut très long (2). On sait, en France, qu'il

(1) Exactement 33.790 dont 351 volontaires romains, 630 volontaires bolonais, 300 étudiants, 191 artilleurs volontaires, 1.500 garibaldiens et 200 hommes d'une légion polonoise, le reste étant composé de régiments d'infanterie, cavalerie, artillerie, génie, bersagliers et gæde civique, troupes régulières du royaume de Piémont (d'après les rapports du général Oudinot et les services militaires du Vatican).

(2) Le rituel de l'intronisation pontificale comporte qu'un cardinal officiant brûle de l'étope sous le nez du nouveau pape en prononçant ces mots : *non ridebis dies Petri* (tu ne verras pas les jours de saint Pierre). Car si cet apôtre se considère comme ayant été pape de la mort du Christ à

conseilla aux catholiques de se rallier à la République et qu'ainsi se constitua au Parlement français une entente des groupes de droite qui, bien que n'ayant jamais eu la majorité, tint longtemps et, en somme, tient encore un rôle important. On sait, en Italie, qu'il ne sortit jamais du Vatican, qu'il interdit aux grandes familles romaines de susciter des difficultés au gouvernement royal, qu'il n'en souleva lui-même aucune. Il ressemblait curieusement à Voltaire, il en avait le sourire sceptique. C'était une grande intelligence, une lumière : à coup sûr, il voyait nettement luire un avenir différent dans le ciel du monde.

- 103 - IGNIS ARDENS : *le feu ardent*. — Pie X (1914) auquel certains héraldistes, lors du conclave d'août 1903, pensaient comme futur pape à cause de ses armoiries de famille. Celles-ci portaient une étoile à six rais d'or et ceci, à la rigueur, pouvait s'interpréter comme un *feu ardent*. Cette devise fut inexplicable autrement tant que Pie X vécut. Mais il mourut au début même de la guerre et, alors, on en comprit le sens : *le feu ardent* de la mitraille et des tirs de barrage s'était déclenché en Europe sur un front qui allait s'étendre depuis le Pas-de-Calais jusqu'à la Mer Noire.

son propre martyre, c'est-à-dire de l'an 33 à l'an 66, son pontificat aurait duré 33 ans. Mais Pie IX a failli battre ce record, si l'on peut dire, par un pontificat de 32 ans et Léon XIII l'a suivi d'assez près avec un pontificat de 25 ans.

- 104 - RELIGIO DEPOPULATA : *la religion dépeuplée*. — Benoît XV (1922) le pape de la guerre et sa devise est aveuglante.
- 105 - FIDES INTREPIDA : *la foi intrépide*. — Pie XI (1939) le pape de l'après-guerre, incontestablement plein de *foi* et de *confiance* aussi (car *fides* veut plutôt dire *confiance* que *foi*), indéniablement *intrépide* ne serait-ce qu'en considération de sa résistance physique. On n'ignore pas qu'il a pu restaurer un petit patrimoine de Saint Pierre sous le nom de Cité du Vatican (1).

(1) Le *traité de Latran* est du 11 février 1929. Je ferai remarquer qu'on écrit parfois « Traité du Latran ». C'est pousser l'italianisme à un degré quelque peu exagéré, — soit dit en passant. Certes, à Rome, on dit « del Laterano » comme on dit « del Vaticano »; mais cette manière de parler reste conforme à la langue italienne, qui met l'article devant les noms propres sous-entendant un mot qui n'est pas toujours un substantif (monumento pour Vatican, ou palazzo pour Lateran ou Signore pour un patronyme quelconque), mais parfois un adjectif comme célèbre pour Dante et nous dirons correctement « le Vatican » et aussi incorrectement « le Dante ». Mais la basilique appelée en français « Saint-Jean de Latran » se dit communément « San Giovanni in Laterano ». Ceci, si l'on voulait être puriste, devrait se traduire « Saint-Jean en Latran ».

Cette petite discussion linguistique n'a évidemment aucune importance; mais elle est plus significative qu'elle n'en a l'air. Elle marque toute l'incompréhension des nuances extrêmement subtiles d'une langue qu'en France on s'imaginerait facile à entendre parce qu'elle ressemble parfois un peu à la nôtre.

Les Papes futurs

- 106 - PASTOR ANGELICUS : *le pasteur angélique*.
- 107 - PASTOR ET NAUTA : *le pasteur et le marin*.
- 108 - FLOS FLORUM : *la fleur des fleurs*.
- 109 - DE MEDIATE LUNE : *au sujet de la moitié de la lune*.
- 110 - DE LABORE SOLIS : *au sujet du travail du soleil*.
- 111 - DE GLORIA OLIVÆ : *au sujet de la gloire de l'olivier*.

Puis le texte de la prophétie de saint Malachie se termine par ces mots :

- 112 - IN EXTREMA PERSECUTIONE SACRÆ ROMANÆ ECCLESIAE SEDEBIT PETRUS ROMANUS, QUI PASCET OVES IN MULTIS TRIBULATIONIBUS; QUIBUS TRANSACTIS, CIVITAS SEPTICOLIS DIRUETUR, ET JUDEX TREMENDUS JUDICABIT POPULUM.

Ce qui veut dire :

En la dernière persécution de la Sainte Eglise Romaine siègera un Pierre Romain qui paîtra les brebis pendant beaucoup de tribulations; une fois celles-ci passées, la cité des sept collines sera détruite et un juge à craindre jugera le peuple (1).

1. La ponctuation marquée sur le texte latin ci-dessus, est exactement celle du Dictionnaire de Moréri et, bien que grammaticalement la phrase n'en comporte pas, il a paru consciencieux de la reproduire.

TROISIÈME PARTIE

HYPOTHÈSES DIVERSES SUR L'AVENIR

Où sont soigneusement étudiées les manières les meilleures et les plus logiques de comprendre clairement la dernière tranche de la Prophétie de saint Malachie qui concerne les années à la suite de 1939.

Remarques sur la fin de la prophétie

Sans faire la moindre anticipation, sans émettre aucune hypothèse concernant l'interprétation des six dernières devises et de la phrase qui les accompagne, remarquons ceci :

1° Dans tout le texte de la prophétie les devises sont indépendantes, en ce sens que jamais on n'en rencontre deux successives dont les termes similaires puissent s'accoupler. Or, parmi les six devises finales, les deux premières ont un terme commun, le mot *pastor* et la quatrième s'accouple naturellement avec la cinquième du fait que l'une mentionne la *lune* et l'autre le *soleil*.

2° La devise *Flos Florum* a un caractère particulièrement laudatif. C'est même celle qui, dans l'ensemble du texte, présente le plus de caractère. Et on a pu constater que, chaque fois qu'une devise évoquait par métaphore l'agrément ou la joie, elle était empreinte d'une certaine ironie à l'égard du pontificat auquel elle correspondait. On doit, à cet égard, la rapprocher de *Flores Circumdati* qui signale la floraison janséniste, dont on ne peut pas dire que le pape d'alors eut à se louer ni qu'il en fut l'auteur, ou bien encore de *Rosa Umbriae* qui s'applique à la suite du jansénisme en un temps où la papauté était loin d'avoir la vie facile et gaie.

3* Si la dernière des devises laisse supposer une période glorieuse de paix, il y a lieu de se demander, en vertu de la remarque précédente, à qui et à quoi se réfère la gloire et la paix.

4* La longue phrase finale, très différente par son style du texte entier, est la seule qui donne clairement un nom. On peut penser que ce nom s'applique au pape ultime; mais néanmoins il n'est pas indiqué avec précision comme étant celui du pontife qui occupera le trône de St-Pierre alors que l'Eglise se trouvera en butte à des dernières persécutions. Le texte final dit que le Pierre Romain siégera durant ces persécutions; mais où? Comme jusqu'ici l'ensemble de la prophétie est constamment précise, et qu'elle est établie avec un soin indiscutable, la question se pose. On peut penser à une faute de copiste et à un mot sauté. En tout cas, il y a contradiction manifeste entre la dernière devise, qui parle de paix glorieuse, et la phrase terminale, qui annonce des persécutions pour l'Eglise et la destruction de Rome, la ville aux sept collines. Toutefois, s'agit-il de la destruction de la cité même ou uniquement de la Rome papale? Car, ou bien cette paix glorieuse ne concerne pas l'Eglise et celle-ci subit les persécutions annoncées, — ou bien elle l'affecte et, en ce cas, elle ne dure qu'un temps limité.

5* De toutes manières un juge terrible (*tremendus*) survient ensuite et une fois que les tribulations seront passées conjointement au Pierre Romain. Ceci veut-il dire que ledit Pierre Romain sera mort à ce moment? Peut-être que non, car le relatif *quibus* paraît bien se rapporter uniquement à *tribulationibus* et ne pas impliquer le person-

nage désigné. Cependant l'opinion contraire serait soutenable.

6* Ce juge terrible dans lequel on a souvent été tenté de voir celui du jugement dernier, doit, selon les tout derniers mots de la prophétie, juger le peuple. Est-il un second personnage apparaissant à la suite du Pierre Romain? Est-il une institution quelconque — nation, groupe de nations, association d'individus, religion, voire un principe? Toutes les conjectures sont ouvertes.

7* Puis le peuple qui doit être ainsi jugé quel est-il? Toute l'humanité ou seulement un peuple, — ou encore, dans l'humanité et dans un peuple, un certain nombre de gens constituant une foule? Et au nom de quel droit y aura-t-il jugement? Notons qu'il n'est pas parlé de sanctions.

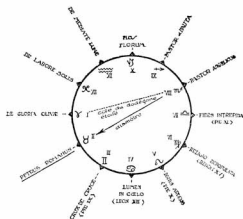


On vient de voir que, dans tout le texte de la prophétie, dite de saint Malachie, ce n'est jamais le mot latin qui a un caractère vague; c'est le sens qu'on est incité à lui attribuer qui n'offre de précision que si les événements sont accomplis, — et la devise de Pie X en est l'exemple frappant.

Les derniers mots de la prophétie sont, alors, troublants.

Doit-on poser comme conclusion en vertu de la phrase terminale cet angoissant dilemme : *la fin du monde ou la fin d'un monde?*

DISPOSITION DODÉCAGONALE
DE LA DERNIÈRE TRANCHE
DE LA PROPHÉTIE DE SAINT MALACHIE



Les douze dernières devises du texte prophétique se disposent comme ci-dessus, en vertu du repère constitué par l'expression *De Labor Solis*. Le repère indique l'attribution à cette devise du signe zodiacal des Poissons. Il s'ensuit que le pontificat de Pie IX se place au signe des Gémeaux et que, là, se trouve le début de l'ultime série des papes mentionnés. Donc, au point de la devise *De Gloria Olive* doit exister un autre genre de commencement par considération du signe du Bélier.

Simples réflexions sur les devises des derniers Papes

L'histoire de la papauté offre indéniablement une césure au pontificat de Pie IX.

A ce moment se perd le pouvoir temporel que depuis Pépin-le-Bref (755), les papes détenaient en raison de la constitution des Etats de l'Eglise. Ceux-ci, situés au milieu même de l'Italie, en sectionnaient la péninsule de telle manière qu'elle était divisée en trois tronçons.

Depuis lors, il y a un royaume d'Italie entièrement unifié.

Depuis lors aussi, il n'y a plus pour le pape qu'un pouvoir spirituel.

Si, à travers les siècles, le Saint-Siège, en vertu de son rôle d'Etat souverain a dû agir politiquement, ce rôle est terminé maintenant et sa politique depuis 1870 ne peut plus être qu'indirecte. Pie IX, sur la fin de sa vie, Léon XIII et ses successeurs, l'ont parfaitement compris.

Or, à partir de *Crux de Cruce*, les devises de la prophétie sont au nombre de onze. Mais il faut bien tenir compte de *Petrus Romanus*, mentionné dans la phrase terminale. Ce sont donc *douze papes* qui se trouvent à

considérer avant la destruction de Rome, annoncée comme postérieure aux ultimes tribulations. Le texte est bien explicite à cet égard, parce que l'expression *Judex Tremendus* paraît effectivement se rapporter à tout autre chose — et sur ce point, la plupart des interprètes demeurent d'accord.

De ces douze papes, cinq sont connus et sept font assurément partie d'une série très spéciale, — en raison des précédentes remarques faites au sujet des devises qui les concernent.

Déjà le fait que cette série constitue un *septenaire* est de nature à donner à réfléchir. Il ne faut pas être un grand érudit en la matière, pour savoir que le nombre 7 a, par lui-même, une importance qui, voulue ou foruite, n'en reste pas moins parfois troublante.

Mais la constatation que, depuis Pie IX, on doit escompter douze papes est encore plus significative. Elle l'est même au point que le fait en paraît bien voulu — du moins par le rédacteur du texte.

La preuve est que la devise n° 110 mentionne le *Travail du soleil*.

Assurément cette devise constitue un repère pour analyser, avec quelque chance d'y voir clair, le groupe des douze derniers papes. C'est d'ailleurs le seul repère qui soit raisonnablement possible de trouver dans l'ensemble du texte — qui soit, en tout cas, visible.



Il n'y a qu'à réfléchir un peu.

Chacun sait tracer un dodécagone — à l'aide du compas comme font les enfants, sans même qu'on ait à le leur

montrer, ou bien à l'aide du rapporteur pour avoir l'air plus savant.

Et tous ceux qui ont ouvert, un jour, quelque livre d'astrologie — soit pour s'instruire, soit pour s'amuser —, n'ignorent pas que la *Maison XII* est celle des ennuis de toutes sortes (emprisonnement et ainsi hospitalisation en cas de maladie, en cas de *travail* aussi au bureau, ou à l'atelier comme à l'école).

Donc à la devise n° 110 il est question de la *Maison XII* — toutefois (à cause du génitif latin) en considération du soleil.

Ce n'est pas bien difficile de comprendre que cette devise évoque la *Maison XII du soleil*, — autrement dit le douzième signe du zodiaque (quel que soit le sens qu'on puisse attribuer plus tard à la devise et dont il demeure superflu de s'occuper, puisqu'on ne peut faire que des suppositions à cet égard).

Il n'y a donc qu'à disposer sur un dodécagone, — de part et d'autre de ce douzième signe (les Poissons) —, les devises des séries en question (la dernière portant, pour abréviation, uniquement le nom de *Petrus Romanus*). Ceci donne lieu au graphique ci-annexé.

Mais ceci ne veut pas dire, bien entendu, que ces douze papes ont été envisagés par le rédacteur du texte comme devant embrasser dans leur ensemble une seule année. Le fait que des sommets du dodécagone portent ou doivent porter des signes du zodiaque n'a jamais été compris comme indiquant un cycle annuel. On est assez familiarisé aujourd'hui avec les procédés les plus ordinaires de l'astrologie pour savoir, par exemple, que chaque *Maison* du thème de natalité (c'est-à-dire chaque tranche de degrés appelée *Maison*) coïncide avec un ou deux signes zodiacaux sous

nos latitudes et que cela ne veut pas dire que l'ensemble ait la valeur d'un an.

Il en est de même ici.

On pourra penser que la figure constitue un thème. Cependant alors, les chiffres romains, qui y sont notés, ne doivent pas s'appliquer aux Maisons d'un thème. Ils ne numérotent d'ailleurs que les signes du zodiaque, suivant le repère du texte.

Le thème est à trouver.

Car, si l'on se fait à la figure telle qu'elle est représentée, l'Ascendant (autrement dit la Maison I) devrait se situer dans l'avenir — on pourrait évidemment inférer de la sorte un passé et ainsi relever les événements que nous avons vécus et que nous vivons; mais ceci ne saurait se faire qu'à la condition de connaître une date concernant le pape dont la devise est *De Gloria Oliva*. Or on n'en connaît aucune — et, par définition comme par étymologie, horoscope veut dire « observation d'une heure précise », d'une date par conséquent.

Donc la figure n'est pas et ne peut pas être un thème astrologique.

Elle demeure néanmoins un moyen d'analyser, à l'aide de simples considérations géométriques, cet ensemble de douze papes.

A cet égard, du reste, elle prend une valeur beaucoup moins conjecturale que celle d'un horoscope, si habilement ou ingénieusement qu'il soit interprété.



Une première considération est celle qui procède du diamètre reliant le signe Taureau au signe Scorpion — et *Petrus Romanus* à *Pastor Angelicus*.

Sur tout diamètre il y a équilibre. La démonstration de cette assertion est facile à voir : le cercle se trouve toujours partagé en deux moitiés par un diamètre quelconque et, les deux moitiés étant nécessairement égales, elles sont susceptibles de s'équilibrer. On n'a qu'à couper exactement en deux une sphère homogène pour reconnaître que chacune de ses moitiés a le même poids.

Donc il y a un équilibre à envisager entre *Petrus Romanus* et *Pastor Angelicus*. Et qui dit équilibre dit comparaison, — sans quoi on n'achèterait ni ne vendrait plus rien au poids.

Néanmoins il ne s'agit pas, pour ce qui concerne le temps présent, de comparer les personnages et encore moins les époques. Car même connaissant l'un des personnages on ne saurait valablement le mettre en parallèle avec l'autre. Celui-ci se trouve, en effet, forcément inconnu puisqu'il est le dernier de la liste et situé en un avenir dont on ne peut pas dire d'avance que ses caractéristiques ou ses dispositions auront quelque ressemblance avec une actualité connue.

Il s'agit plutôt de comparer la *signification* de l'une et l'autre devise (sans les interpréter).

Or, *Petrus Romanus*, d'après le texte, signifie le *dernier en date des papes*. Il faut reconnaître alors que *Pastor Angelicus* est le *premier d'une série*.

Le point, où cette devise est placée, partage nécessairement en deux moitiés le nombre des sommets du dodécagone tracé; et sur chaque moitié il y a une série.

Mais on peut dire que, la moitié de 12 étant 6, *Pastor Angelicus* doit faire partie d'une série de 6 papes précédant la série des 6 derniers (voir le graphique). Certes ce raisonnement est admissible. Néanmoins, pour numéroté

Pastor Angelicus sixième, il faut partir de *Crux de Cruce* et, dans ce cas, tracer le diamètre qui relierait le point de cette devise à *Pastor et Nauta* (qui n'est pas indiqué sur le graphique). Ne sommes-nous pas, de la sorte, en dehors des indications données par le texte? La répétition du mot *Pastor*, dans deux devises consécutives, n'est-elle pas faite pour attirer l'attention?

Le texte paraît bien établi avec trop de soin pour que cette répétition ne soit pas voulue aussi.



Si cela est, une autre considération est à faire.

On sait que la figure géométrique dénommée dodécagone régulier a deux tracés différents : l'un appelé dodécagone *convexe* (c'est la figure ordinaire), l'autre dit *dodécagone concave* ou mieux dodécagone étoilé (c'est celle que l'on obtient en reliant les sommets de 6 en 6).

On remarquera aisément, sur le graphique ci-annexé, — quoique cela n'y soit pas signalé — que *Crux de Cruce* peut se relier à *Pastor Angelicus* par une ligne droite qui est précisément un des côtés du dodécagone étoilé.

On remarquera aussi — et cela est signalé — que *Pastor Angelicus* se relie à *De Gloria Olivæ* par une droite semblable qui est un autre côté de ce dodécagone étoilé.

Or, si sur un dodécagone étoilé on numérote tous les sommets en partant de l'un d'eux quelconque et en suivant successivement en n'importe quel sens les points reliés entre eux, on s'aperçoit que le numéro 12 se trouve joint par une ligne droite au numéro 1. On n'a qu'à en faire l'expérience — elle est tellement simple qu'il a paru inutile de la représenter ici par un exemple graphique.

Alors, partant de *Pastor Angelicus* numéroté 1, nous pouvons trouver *De Gloria Olivæ* numéroté 12 — puisque étoilé.

Nous sommes, de la sorte, obligés de dire que *Pastor Angelicus*, a dû être considéré par l'auteur du texte comme premier d'une série, à condition toutefois que cet auteur ait nettement indiqué *De Gloria Olivæ* clôt cette série.

Mais cela est, — puisque la devise *De Gloria Olivæ* se trouve la dernière de toute la liste.

Notons que *Crux de Cruce* peut aussi se relier à *Pastor Angelicus* par un côté du dodécagone étoilé; et que nous sommes en droit de dire pareillement que si *Crux de Cruce* marque un début — et historiquement ceci demeure incontestable — *Pastor Angelicus* est une terminaison.

Il y a donc, au pontificat correspondant à *Pastor Angelicus*, à la fois terminaison de ce qui a commencé avec *Crux de Cruce* (Pie IX) et commencement de ce qui adviendra au cours de la dernière série des papes, — *Petrus Romanus* étant postérieur et à part ainsi que le texte le place.

Le moment de *Pastor Angelicus* apparaît forcément comme capital. Et il s'agit là du successeur de *Fides Intrepida*, c'est-à-dire du pontife élu à la mort de Pie XI, — du pontife de notre temps.



Que sera son pontificat?

La répétition du mot *pastor* est trop frappante, dans un texte si précis, pour ne pas inciter à réfléchir. Elle est même troublante, si l'on considère toutes les hypothèses qu'elle soulève.

Deux papes successifs de la même famille? Cela s'est vu et dans la liste de la prophétie il y en a plusieurs, — non pas successifs toutefois. En tout cas le rédacteur du texte n'a jamais été embarrassé pour leur attribuer des devises distinctes — si bien que l'on ne remarque guère une parenté entre eux par les termes de leurs devises. Ce n'est donc pas son genre d'indiquer par une répétition de mots une communauté d'origine.

Deux papes ayant eu, dans la vie, une similitude dans les conditions sociales? Deux pâtres dont l'un — le second — serait devenu marin (*nauta*). C'est possible, quoique l'on n'aperçoive pas bien comment les hasards d'une existence, évidemment peu fortunée, puisse conduire un gardien de troupeaux, terrien par définition, à embrasser un métier maritime. Nous savons cependant que, de nos jours, on désigne sous l'appellation de « navigateurs » un certain nombre de personnes qui ne sont pas des marins de profession et appartiennent au personnel des paquebots. Un pâtre peut parfaitement devenir « navigateur ».

Néanmoins, n'oublions pas que pour être élu pape, il faut être cardinal ou, tout au moins, en vedette dans le monde ecclésiastique. On a bien vu Sixte-Quint qui, de gardien de pourceaux, parvint au pontificat; mais il se fit moine dès qu'il abandonna son bétail et c'est ainsi qu'il put faire son éducation, s'instruire surtout. On ne voit pas aussi logiquement un pâtre, certainement peu entraîné à la théologie, passer sur un paquebot pour s'y adapter. Jusqu'à présent, si les voyages instruisent la jeunesse, — comme on dit et comme il est vrai —, les paquebots, principalement leurs cambuses où vivent en général les « navigateurs », n'ont pas été considérées comme des facultés de théologie.

♦♦

Mais *pastor* peut plutôt vouloir dire pasteur — et c'est même ainsi que le mot se trouve traduit dans le présent volume.

Assurément. Pourtant tous les papes sont des pasteurs et quel besoin y aurait-il de signaler que ces deux-là le seront plus particulièrement que d'autres? Est-ce que l'exercice du pouvoir spirituel deviendrait si prépondérant pour la papauté, dénuée de pouvoir temporel, que le rédacteur du texte ait cru devoir le souligner?

L'hypothèse ne correspond pas à la réalité, — du moins à celle que l'on constate au moment même où ces lignes sont écrites. Car il y a la Cité du Vatican depuis Pie XI et un semblant de pouvoir temporel, nettement caractérisé en tout cas par la reconnaissance diplomatique de la souveraineté territoriale avec les diverses conséquences qu'elle entraîne, même ce qu'on appelle en style maritime la reconnaissance du pavillon.

Faut-il penser que les deux successeurs de Pie XI perdront ce semblant de pouvoir temporel pour exercer uniquement et spécialement le pouvoir spirituel?

Alors, il y aurait de telles divergences de vues entre le gouvernement italien et la papauté, que celle-ci se trouverait encore une fois comme du temps de Léon XIII, réduite à tenir un rôle purement moral? Autre question dérivée de la précédente.

Mais dans ces conditions où siègera-t-elle? Car il faut bien s'imaginer que, si ces divergences arrivaient jamais à prendre un caractère tellement aigu qu'elles entraîneraient la suppression de la Cité du Vatican, le pape ne pourrait plus occuper paisiblement le Vatican lui-même.

A l'époque de Pie IX, le parlement italien vota la « loi des garanties » —, en vertu de laquelle l'exercice du pouvoir spirituel par la papauté fut scrupuleusement respecté de la part des autorités civiles.

A cette loi s'est substitué un traité — l'accord de 1929 a diplomatiquement cette qualité — qui met fin à une situation, en somme boiteuse, parce que jusqu'alors la papauté profitait bien de la « loi des garanties », toutefois se refusait à la reconnaître.

Il ne s'agit donc plus de revenir à un statut périmé.

Et il n'y a pas de doute : le traité dénoncé, déchiré, la Cité du Vatican est abolie; on se retrouve dans la situation de 1870 lors de la capitulation de Rome par Pie IX.

Le pape ne peut plus demeurer au Vatican : il n'y serait plus libre.

Y a-t-on pensé?

Dans le public, jamais. Il faut être familiarisé avec les questions diplomatiques pour que l'hypothèse vienne à l'esprit.

Dans les chancelleries parfois — surtout durant ces deux dernières années, en raison des événements survenus, néanmoins à titre de probabilité pour le cas où le déroulement de la politique amènerait un conflit entre la papauté et le fascisme italien.

Dans le gouvernement français un jour — *du mois de décembre 1938*, où fut reçue une lettre singulière dans laquelle le Vatican demandait si, éventuellement la République Française verrait un inconvénient au retour de la papauté à Avignon (1).

(1) Disons tout de suite que la réponse à cette lettre déclarait, en substance, que le Palais des Papes à Avignon était inhabitable; mais que le gouvernement se ferait un plaisir de trouver, le cas échéant, une résidence

Donc on y a pensé à Rome.

Ainsi pour que l'hypothèse de deux papes, uniquement pasteurs soit plausible, il faut envisager leur départ de Rome.

C'est possible, mais c'est grave.

C'est encore plus grave si par la répétition du mot *pastor*, désignant des papes de pouvoir exclusivement temporel, on doit entendre une simultanéité de pontificat.

Car alors, l'un d'eux est un antipape.

Certes le texte de la prophétie dite de saint Malachie mentionne les antipapes — et dans la liste il n'en manque pas un. Ils ont leur devise comme s'ils étaient des papes réguliers et ils sont en cela, impossibles à distinguer. On peut cependant songer que le rédacteur du texte, qui a indiqué des repères dans cette tranche finale, ait tenu à signaler ici plus spécialement le fait.

La manière serait assez conforme à celle de tous les auteurs de textes hermétiques. Ceux-ci doivent toujours s'examiner à l'envers : l'auteur n'indique guère que dans les dernières lignes soit ce qu'il a voulu exprimer soit ce dont il faut tenir compte pour le comprendre. Cette manière est fort ancienne, elle a déjà été employée par Moïse dans la Genèse : ce n'est qu'au chapitre 49 de ce livre que se trouve la correspondance des douze signes du zodiaque avec les fils de Jacob par les paroles, bien connues, que prononce le patriarche à ses fils avant de mourir.

convenable au pape. Comme de juste les journaux se sont abstenus d'en parler, cependant le fait a été connu dans toutes les salles de rédaction.

Il demeure donc possible que le texte dit de saint Malachie veuille mentionner là un antipape.

Seulement alors, nous entrons dans une multitude d'hypothèses dérivées — dont les plus favorables ne sont pas plus souriantes les unes que les autres.

Qu'est-ce qu'un antipape, en effet?

C'est un pape élu par quelques cardinaux seulement, en majorité ou en minorité, alors qu'une autre fraction de cardinaux ou même la totalité du Sacré-Collège, en a déjà élu un auparavant, — sauf, bien entendu, le cas d'un schisme avéré, comme du temps du Grand Schisme d'Occident, où il y avait deux sortes de cardinaux, ceux de Rome et ceux d'Avignon, et encore ceci n'empêcha pas deux d'entre eux de faire un antipape à Barcelone.

De toutes manières il y a schisme.

De toutes manières, aussi, le schisme a plus de raisons politiques que de raisons religieuses. Durant le temps de la Réforme ou du Jansénisme où les questions religieuses agitaient l'Europe, il n'y eut pas d'antipape. Tandis que durant la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, durant la Querelle des Investitures, comme du temps des Guelfes et des Gibelins, — époques de troubles politiques —, il y eut des antipapes et souvent.

Mais, à ces moments-là, existait le Saint Empire Romain Germanique — cette sorte de *Mittel Europa* contre laquelle luttèrent les papes, dans un esprit de suprématie féodale peut-être, cependant aussi dans un esprit d'indépendance, et contre laquelle luttèrent également les rois de France, dans le but manifeste de conserver au sol français son intégrité.

L'histoire, par le passé qu'elle évoque, est dans ce cas, menaçante.

Parler d'antipape, c'est parler de politique germanique — et de politique de *Mittel Europa* suivant les aspirations d'Outre-Rhin.

Aujourd'hui le Saint Empire Romain Germanique n'existe pas de nom, — pourtant il commence à exister de fait. Un rien suffit pour qu'il reprenne la totalité de sa politique des siècles passés — un rien, car il ne lui manque guère qu'un empereur et les insignes de celui-ci, sceptre et couronne notamment, dont se parèrent Frédéric Barberousse, Sigismond, et tous les Habsbourgs, ont été soigneusement récupérés à Vienne, lors de l'Anschluss.

On comprend que la curie papale pense parfois que sa situation pourrait, un jour prochain, devenir pour elle intenable à Rome.

Et la France, comment s'en arrangera-t-elle?

Parler d'antipape, en apparence ce n'est rien, — en réalité, c'est tout.

On n'a qu'à relire l'histoire, à songer combien les peuples, — partout en Europe —, ont été malheureux en ces époques d'antipapes, pour imaginer la quantité de souffrances, de calamités, de dévastations que ce mot implique.

Et encore jadis les bombardements aériens n'existaient pas!

Si le texte prophétique a voulu indiquer un antipape, c'est le malheur général qu'il annonce. Or la France se trouve géographiquement mal placée pour y échapper.

★★

Mettons les choses au mieux : deux pontificats se succèdent réguliers à tous égards dont le second ressemble au premier.

C'est dire que les conditions dans lesquelles se passe l'un ont leur continuation durant l'autre. C'est estimer que le temps présent se poursuit comme il est, que les difficultés extérieures et les embarras intérieurs se prolongent, que la diplomatie trouve encore de nouvelles combinaisons pour maintenir une paix à tout instant chancelante, que les Etats soutiennent leurs finances par de nouveaux subterfuges, qu'ils arrivent à emprunter toujours pour parfaire leurs paiements, à augmenter continuellement les impôts pour satisfaire, comme on dit, « aux exigences de la défense nationale ».

Ceci pendant un temps qui peut varier entre deux fois treize jours (minimum de la durée d'une papauté) et deux fois trente-deux ans (maximum atteint par Pie IX).

On peut essayer de calculer les probabilités.

Néanmoins, — ce qui demeure certain — c'est que l'Europe ne peut pas supporter indéfiniment cette tension fatigante; c'est encore que la France, malgré son calme, sa patience et même son abnégation, ne peut pas vivre indéfiniment non plus une vie d'angoisses de toutes sortes, sans cesse répétées, sans cesse multipliées.

• Même au mieux, les hypothèses ne sont pas alléchantes.



Cependant passons, — car ces deux pontificats, simultanés ou successifs, n'auront jamais qu'un temps limité.

Flos Florum (la fleur des fleurs) vient ensuite. La devise, malgré la remarque précédemment faite à ce propos, est-elle consolatrice?

On peut en formuler le souhait. Celui-ci vaudra autant que tous ceux que l'on envoie par la poste au jour de l'an.

Il se réalisera, si le destin est qu'il doit se réaliser.

Toujours est-il que sur le dodécagone du graphique la devise est axiale.

Or tout axe et son diamètre perpendiculaire font apparaître comme importants les sommets qu'ils relient sur un polygone quelconque. Les personnes qui s'occupent d'astrologie savent bien que les cuspidales des Maisons I, IV, VII et X (dites Maisons cardinales ou angulaires) ont une particulière importance. Mais si elles l'ont, c'est parce que les considérations géométriques la leur imposent — et que les astrologues grecs, excellents géomètres comme on sait, la leur avaient, comme de juste, attribuée.

Les sommets situés sur l'axe vertical sont, au surplus, les plus remarquables des quatre qui viennent d'être pris en considération. En effet, l'axe vertical est celui dont il n'y a jamais à douter : sur un horizon quelconque le fil à plomb donne toujours sa direction.

Donc, le point afférent à la devise *Flos Florum* présente un caractère notoire — au moins, sinon plus, notoire que le point où se situe la devise *Lumen in Cælo*.

Il y a lieu logiquement de penser que le pontificat correspondant à *Flos Florum* pourra s'assimiler, en raison de sa valeur, à celui de Léon XIII.

Cependant de quelle nature sera cette valeur?

Léon XIII avait une haute intelligence et son pontificat en prit, à certains égards, de la valeur. Est-ce à dire qu'il en sera de même en ce qui concerne *Flos Florum*?

Léon XIII fut véritablement le pape du seul pouvoir spirituel. Il donna, à ce propos, le « ton », pour ainsi dire, à ceux qui lui ont succédé. Par là son pontificat eut aussi une valeur, légèrement différente, même spéciale, quoique corollaire, de la précédente. Y aura-t-il lieu de voir *Flos Florum* sous le même aspect? Notons que, s'il en était

ainsi, cela voudrait dire que la période des deux papes conjugués, qui l'aurait précédé, aura été assez troublée pour que seul le pouvoir temporel, sans aucune souveraineté reconnue, soit pratiqué.

Néanmoins Léon XIII eut un pontificat qui se range parmi les plus longs : il régna vingt-cinq ans. C'est une valeur de temps dont il faut bien tenir compte aussi. Doit-on penser que le pontificat de *Flos Florum* sera comparativement aussi long? Il y a beaucoup de chances cependant pour que sa durée ne dépasse guère une trentaine d'années. La tradition paraît établie à cet égard et le rituel pontifical la mentionne (1).

Telles sont les réflexions que suggère cette devise qui, — répétons-le —, sous des dehors attrayants ne laisse pas que d'être suspecte, du moins en ce qui concerne le pape auquel elle s'applique. On n'a qu'à se rapporter à toutes celles du même genre dans la liste prophétique.

★★

Quant aux deux autres devises qui suivent, et qui sont par leur rédaction très spéciale, elles méritent une particulière attention.

D'abord ce sont les seules auxquelles on puisse attribuer un caractère astronomique : *De Meditate Lunæ* autant que *De Labore Solis* mentionnent trop visiblement les deux principaux astres de notre ciel terrestre, les seuls d'ailleurs qui nous éclairent, pour qu'on doive les classer parmi les devises héraldiques. La seconde, *De Labore Solis*, est un repère astronomique, bien qu'exprimé en langage astrologique, — mais le fait n'est pas rare dans les textes de la même nature

(1) Voir la note page 132.

que celui qui nous occupe. Alors la première paraît bien avoir aussi le caractère astronomique : elle ne semble pas toutefois constituer un repère.

De Meditate Lunæ se traduit exactement par « au sujet de la moitié de la lune ». Cette devise indique donc quelque chose qui concerne la moitié de la lune ou se représente par la moitié de la lune.

Mais qu'est-ce que la moitié de la lune?

Si cela signifie le premier quartier, où l'on ne voit que la moitié du disque lunaire, c'est dans une lunaison environ sept jours; si cela signifie le second quartier, c'est au plus vingt-deux jours; si cela signifie la moitié d'une lunaison, c'est quatorze jours.

Si cela évoque la moitié du signe du Cancer, — lequel est attribué astrologiquement à la lune —, il faut compter qu'à raison d'un degré par jour environ, le Soleil parcourt l'arc de l'écliptique mentionné en quinze ou seize jours.

Ces hypothèses n'impliquent pas un pontificat bien long.

Si cela veut dire la moitié du cycle lunaire — soit celui de Meton soit celui qui porte le nom de Saros — on devrait envisager presque une dizaine d'années. La longueur du pontificat devient meilleure.

Si, par contre, la moitié de la lune indique un Ascendant dans un thème, — c'est-à-dire le degré de l'écliptique (ou de l'équateur) qui se trouve à l'horizon au moment d'une naissance ou encore au moment d'une élection pontificale —, ce peut être autre chose; et les précédentes considérations de temps n'ont plus de valeur. Il y aurait alors à calculer un thème dont le point Ascendant (le cuspide de la Maison I) se trouverait à 15° du signe du Cancer. En ce cas, la durée du pontificat serait à estimer par tel ou tel procédé auquel on reconnaît quelque exactitude. Cepen-

dant nous sommes, alors, en pleine astrologie avec tous les aléas que présentent les méthodes connues.

Mais, si cette moitié de la lune, tout en se référant à la moitié du signe du Cancer, signale qu'on doit considérer un dodécagone dont les sommets, caractérisés par les idéogrammes zodiacaux, s'appliquent à un tout autre ordre d'idées que ceux qui relèvent de l'astrologie ou de l'astronomie, nous entrons dans un domaine que seuls connaissent ou doivent connaître des initiés — et même des initiés supérieurs.

L'hypothèse, pour être insolite, n'en demeure pas moins à envisager.

Il y a en effet, — quoique généralement on l'ignore —, toute une série de dodécagones, qu'à première vue on prendrait pour des zodiaques ordinaires, qui n'ont aucun rapport avec l'astrologie et encore moins avec l'astronomie. Certains initiés le savent.

Dans cette série — illimitée à vrai dire — divers dodécagones zodiacaux servent à analyser ce qu'on pourrait appeler des « principes initiatiques ». En raison de leur caractère ils sont très secrets et, pour la plupart, même inconnus — mais, en tout cas, inexplicables.

Sans doute sont-ils inutilisables. Cependant rien n'empêche de penser que, par cette devise singulière, le texte dit de saint Malachie indique qu'on doive s'y référer.

De Mediate Lunæ serait alors un repère comme *De Labore Solis*, — et d'un genre analogue. La devise peut vouloir dire, en effet, qu'il faille superposer au dodécagone du graphique ci-annexé un autre dodécagone zodiacal dont le signe Cancer coïnciderait avec le signe Verseau qui, sur ledit graphique est attribué à la devise.

Notons que cette façon de procéder placerait, en suivant

l'ordre normal des signes, celui de la Vierge au point de la devise *De Gloria Olivæ*.

Notons aussi que le signe de la Vierge est huitième normalement et que tous les débutants en astrologie savent bien que la Maison VIII est celle de la mort, — donc de la fin.

Mais *De Gloria Olivæ* marque la fin du texte prophétique.

Pour le reste, — c'est-à-dire pour ce qui concerne l'analyse d'un tel dodécagone doublement zodiacal, qui aurait un caractère initiatique et secret —, à quoi bon s'y appesantir?

Puisque ce serait inutilisable.

On peut néanmoins le déplorer, — parce que la ville de Paris a précisément comme Ascendant dans son thème le signe de la Vierge et le 15° degré de ce signe.

Or en plaçant le degré 15 du Cancer au point Verseau sur le graphique ci-annexé, on met forcément le degré 15 de la Vierge au point Bélier — à la devise *De Gloria Olivæ*, à la fin du texte.

Cela veut-il dire qu'avec le dernier pontificat, — ou tout au moins l'avant-dernier — il faille considérer Paris?

★★

Mais alors, les ultimes persécutions, que la prophétie annonce dans sa phrase terminale, concernent Paris? La question est entraînée par les autres.

Et, comptant astronomiquement, ces troubles suivent d'assez près le pontificat correspondant à *De Mediate Lunæ*, puisque *De Labore Solis*, — nous l'avons vu —, se réfère au douzième signe du zodiaque solaire et qu'ainsi, en met-

tant encore les choses au mieux, la valeur en temps à considérer équivalait à un an, au plus.

Puis pourquoi cela concernerait-il plus spécialement Paris et, de la sorte, toute la France?

Paris serait-il devenu, à cette époque, sinon le siège, du moins le centre de la Sainte Eglise Romaine — comme dit le texte? Ou bien le pape se trouverait-il en France?

Voilà encore des questions qui se posent.

Cependant qui persécute ainsi l'Eglise? Quelle est la révolution qui, déclenchée par un bouleversement dans les idées, entraîne à un anticléricalisme tellement exacerbé ou à une irréligion tellement féroce que l'on voit se renouveler les débordements sanguinaires de l'Empire Romain? Même pas pendant la Terreur de 1793 on n'a vu ça.

D'ailleurs le texte n'est pas aussi alarmant quand il se rapporte à la période historiquement révolutionnaire.

Ici il paraît explicite et terrifiant.

Le Pierre Romain, dit-il, « paîtra les brebis pendant beaucoup de tribulations ».

Certes le mot latin *tribulation* a plutôt le sens de « difficulté, ennui, trouble » et n'est pas aussi catastrophique que le mot français *tribulation* par lequel on le traduit ordinairement et surtout quand la phrase, comme celle-ci, a un caractère ecclésiastique.

Mais ce n'est déjà pas mal. Et le Pierre Romain en question assistera, — pour le moins — à une série d'événements qui ne sont pas annoncés comme réjouissants.

Que la France et, bien entendu, Paris soient également bouleversés en cette période-là, il n'y a rien de surprenant. A supposer même — ce qui est l'hypothèse la meilleure — que la persécution annoncée ait lieu à l'étranger et que la France demeure calme, la révolution envisagée ayant lieu

ailleurs, croit-on que le contre-coup ne s'en ferait pas sentir à Paris et en province?

Si faible que soit ce contre-coup, il apportera assurément du désordre et une crise — car rien n'est plus à craindre que les perturbations d'origine religieuse.

Les guerres de religion sont pires encore que les guerres civiles. La cruauté y dépasse les bornes.

L'histoire est là pour nous l'apprendre — en France comme en Angleterre. Quand l'intolérance entraîne les esprits on martyrise pour pas grand'chose : voyez la fin des Valois, voyez la Révocation de l'Edit de Nantes et les Dragonnades dont les Cévennes ont conservé le souvenir, voyez le Bill du Test, que les Anglais n'ont pas oublié non plus.

★ ★

Et puis ce n'est pas tout.

Il y a, après, le fameux juge Terrible.

Sans savoir qui il peut être, sans s'inquiéter de l'autorité qu'il peut avoir de juger, il fera comparaître devant lui des coupables, le texte déclare qu'il est à craindre — et cela suffit.

Car, à la suite d'un jugement, il y a toujours des exécutions.

Malheur au peuple qui sera jugé!

Il n'est pas dit que ce soit spécialement le peuple français.

Époque probable des événements annoncés

Après la confrontation de la liste des devises avec les données historiques, relatives à chacun des papes qui ont vécu jusqu'au 1^{er} janvier 1939; après l'examen scrupuleux des termes employés dans les six dernières devises et dans la phrase terminale; après la discussion des hypothèses que cet examen suggère, une question se pose encore.

Vers quelle époque se passeront les tout derniers événements que mentionne la prophétie?

Entendons-nous bien; car il s'agit de serrer la précision autant que possible.

Les derniers événements, d'après la phrase terminale, sont de deux catégories : la *persécution d'abord* et le *jugement* ensuite. Certes, les deux constituent un ensemble que l'histoire future aura sans doute l'occasion ou l'idée de grouper, mais qui marquent assurément deux phases dans un déroulement de faits consécutifs.

Quoi qu'il en soit, le personnage annoncé comme contemporain de la première phase (*Petrus Romanus*), pape ou non, doit prendre rang comme dernier de la liste.

C'est ainsi que nous l'avons considéré précédemment —

et que, d'ailleurs, l'ont toujours considéré les divers commentateurs de texte prophétique.

Car il paraît évident que *Judex Tremendus* (le Juge Terrible) n'a aucun rapport avec les papes de la liste. Que l'on traduise l'expression latine d'une façon définie par « Le Juge Terrible », — faisant, en ce cas, allusion au « Jugement Dernier » qui est de dogme chrétien (1), ou bien qu'on la traduise d'une façon indéfinie par « Un Juge Terrible », — lequel alors pourrait être une personne physique ou une personne morale (c'est-à-dire un homme ou une collectivité), — il n'en demeure pas moins que les mots latins désignent expressément autre chose qu'un pape et même que la papauté.

Donc, par derniers événements annoncés il faut entendre ceux qui se produisent dès que le pape correspondant à la devise *De Gloria Olivæ* aura disparu.

Mais un pape peut disparaître de deux manières : par mort ou par abdication (en langage ecclésiastique celle-ci s'appelle *cession*). Et, s'il y a abdication, c'est qu'à ce moment-là les difficultés seront telles que la papauté elle-même se trouvera obligée d'abandonner complètement le rôle qu'elle a tenu jusqu'alors.

En effet, on ne trouve pas de précédent dans l'histoire qu'un pape ou même un antipape ait abdiqué volontairement sans y être contraint par ce qu'on dénomme la force des choses — soit par pression politique soit par décision de concile; et le fait implique une période agitée. Or, ici, il s'agit du pape qui précède immédiatement, d'après la prophétie, la persécution dont *Petrus Romanus* serait le témoin;

(1) Il convient de rappeler que le *Jugement dernier* se trouve formellement exprimé dans le texte, devenu liturgique, qui porte le nom de *Symbole de Nicée* et a été adopté au Concile oecuménique de l'an 304.

et, même, en cas de simple mort du pape en question, on est en droit de penser que le fait coïncide avec un moment particulièrement dangereux.

Ainsi la fin du pontificat que mentionne la devise *De Gloria Olivæ* peut, à juste titre, se prendre comme dernier événement.



Dans ces conditions, le temps compris entre la terminaison du pontificat de Pie XI et celle du pontificat indiqué par *De Gloria Olivæ*, embrasse la durée de six papes.

Un calcul élémentaire de probabilités est susceptible de donner une évaluation acceptable de ce laps de temps.

Il n'y a qu'à diviser le nombre des papes qui ont régné par le nombre d'années que forme la totalité de leurs pontificats. Ce calcul très simple a été fait à maintes reprises et à diverses époques, chaque fois qu'un commentateur du texte dit de saint Malachie s'est préoccupé de dater par approximation dans l'avenir les derniers événements.

En l'espèce le diviseur, — c'est-à-dire le nombre d'années à considérer, — est toujours connu. Il se trouve fourni par le millésime même de l'année choisie, compte tenu de l'âge auquel est mort le Christ. Car, tant que le Christ a vécu, il n'y a pas de pape. Le premier auquel ce titre peut s'attribuer est incontestablement l'apôtre St-Pierre, désigné par le Christ lui-même, selon les Evangiles, comme étant le fondateur de l'Eglise. Le fait est dans toutes les mémoires.

Or comme le Christ est mort à 33 ans et que l'ère dont nous nous servons, — dite ère chrétienne, — commence à la naissance du Christ, il faut toujours retrancher 33 années au millésime du calendrier.

Si nous prenons, — par exemple — et comme on verra qu'il est logique de le faire — le millésime de 1903 nous devons diminuer de 33 ce nombre d'années écoulées depuis Jésus-Christ. Nous disons que jusqu'à cette date, la papauté a duré 1870 ans.

Ce sera là le diviseur.

Quant au dividende il deviendra, alors, naturel de le constituer par le nombre des papes qui, depuis saint Pierre, se sont succédés, quel que soit l'intervalle qui parfois les sépare, parce qu'en périodes de troubles on constate des interrègnes.

Cependant, afin que le calcul ait un caractère de justesse, il convient de prendre uniquement les papes réguliers et de laisser de côté les antipapes.

C'est ce qui fait que, dans cette manière de calculer, on ne peut pas accepter comme dividende, le nombre des devises de la prophétie dite de Saint Malachie. Plusieurs de ces devises s'appliquent, en effet, aux antipapes qui ont existé dans le même temps qu'un pontificat régulier. Et, dès lors, on ne peut pas non plus avoir comme diviseur le nombre d'années qu'embrasse cette prophétie jusqu'à un pontificat choisi. Le calcul doit s'appliquer à des séries respectivement conformes, comme on dit en mathématique.



Nous estimerons que la date de 1914 est significative.

Elle s'impose quand, au lieu de considérer uniquement la papauté, nous envisageons les événements, assurément généraux, qu'on la voit marquer.

C'est la date de la guerre et de tout ce qui s'en suivit. C'est elle qui note le bouleversement de l'Europe que les traités, cinq ans après, ont consacré.

Toutefois c'est aussi la date de la mort de Pie X, et le début de la guerre coïncide à quelques jours près. Pie X mourut le 20 août 1914, alors que les armées allemandes s'apprêtaient à envahir la Belgique (et aussi la veille même d'une éclipse de soleil); et Benoît XV fut élu le 3 septembre, tandis que le gouvernement avait quitté Paris depuis vingt-quatre heures.

Nous avons là une jonction notoire entre l'histoire de la papauté et l'histoire du monde.

Mais quel pape opère cette jonction par sa mort? Celui dont l'élection est de 1903.

C'est donc le nombre d'années, pontificalement écoulées jusqu'à 1903, qu'il faut considérer en l'espèce. Pie X entraîne avec lui ce nombre; parce que chaque pape incorpore, en quelque sorte, une tranche de temps qui ne cesse qu'à sa mort et, si sa mort est significative par sa date, celle de son avènement demeure la base du calcul (1).

Or, y compris Pie X, on compte 259 papes à partir de saint Pierre, — selon la liste officielle publiée par le Vatican et acceptée comme exacte.

On n'a qu'à diviser par ce chiffre le nombre d'années écoulées depuis la mort de Jésus-Christ. La division donne 7, avec 57 comme reste. La moyenne de la durée d'un pontificat est ainsi évaluée à 7 ans environ.

Si l'on ajoute à 1903 le nombre de 7 multiplié par celui des papes à considérer comme postérieurs à cette date

(1) Ce raisonnement trouve ici même sa justification. La devise de Pie X demeure inexplicable jusqu'à sa mort. Elle ne caractérise le temps d'*Ignatius Ardens* qu'une fois qu'il est accompli; mais néanmoins il a eu un début. Or c'est le début de la période de temps qui intéresse, — parce que la tranche de temps ne forme qu'un tout. Le raisonnement s'applique à tous les papes, quand on veut les considérer dans ce qu'on peut appeler l'esprit de la prophétie.

on trouvera, par conséquent l'époque probable des derniers événements envisagés.

Pie X a eu deux successeurs connus; il en aura, après Pie XI, sept autres, jusqu'après le temps marqué par la devise *De Gloria Olivæ*. Cela fait 9 fois 7 ans à ajouter à 1903. Nous obtenons ainsi la date de 1963, — date « très approximative » qui doit se diminuer de 7 ans pour avoir celle de l'élection du pape correspondant à la dernière devise (compte n'étant pas tenu du reste).

★★

Mais il y a une autre manière de calculer, — tout en conservant la moyenne de la durée des pontificats qui a été dégagée par la division précédente.

Elle a pour but de chercher le nombre d'années que comprendrait une liste totale des papes composée d'une part de tous ceux qui précèdent Célestin II (le premier dans la liste des textes prophétiques) et, de l'autre, de ceux qui dans la même liste et jusqu'à sa fin, y compris *Petrus Romanus*, doivent s'entendre comme papes réguliers. Alors, bien entendu, on suppose que parmi les derniers papes il n'y en aura aucun qui soit un antipape.

On trouve qu'une liste de papes, ainsi composée, comprendrait 268 pontificats réguliers.

Ce chiffre multiplié par 7 donne 1876. Néanmoins la multiplication n'est pas juste, à cause du reste, dont il a été parlé tout à l'heure.

Ce reste, en temps, équivaut — d'après un calcul qui a été publié vers 1906 — à 2 mois, 4 jours, 10 heures (1).

(1) On trouvera ce calcul exposé dans l'*Année occulte de 1907*, ouvrage où l'auteur du présent volume a rendu compte d'un curieux travail publié précédemment par l'abbé de la Tour de Noé sur la *Fin du Monde*.

On a ainsi la date de 1920, — date pontificale qui ne comprend pas les années vécues par le Christ.

Ces années étant au nombre de 33, on les ajoute à 1920 et on obtient, de la sorte, la *date de 1953*. C'est celle qu'on peut appeler « date prophétique », en ce sens qu'elle ressort d'un calcul dans lequel compte a été tenu des éléments fournis par la prophétie en question.

Cette dernière façon de voir semble le mieux concorder avec les éléments de la prédiction : elle est plus dans « l'esprit de la prophétie ».



On peut dire que le texte attribué à saint Malachie indique d'une façon globale la date de 1953 comme celle des derniers événements qui y sont annoncés.

Nous sommes déjà à 10 ans de moins que précédemment.

Cependant nous avons remarqué, passant maintenant en revue la liste d'une façon régressive, que d'abord le pontificat signalé par le *De Labore Solis* pouvait bien ne durer qu'un an. Nous devons en ce cas, retrancher 6 ans — puisque nous avions évalué ce pontificat à 7 ans.

Ainsi, de 1953 nous descendons à 1947.

Puis, rétrogradant toujours, nous considérons le règne indiqué par *De Mediate Lunæ*. Que vaut-il ? Une quinzaine de jours ? Une semaine ? ou bien 9 ans ? Comme nous ne le savons pas, laissons-lui les 7 ans de moyenne que le calcul lui attribue.

Donc ne retranchons rien.

D'autre part, la durée estimée pour le pontificat que caractérise *Flos Florum* demeure intacte ; elle équivaut aux 7 ans de moyenne sans discussion à cet égard.

Nous ne retranchons rien non plus.

Cependant, ensuite, les deux pontificats dont les devises présentent la répétition du mot *pastor* ne peuvent plus entrer en compte que pour un seul pontificat, s'il y a un antipape conjointement à un pape régulier. Nous avons, alors, un pontificat de trop — soit 7 ans.

Nous étions arrivés à 1947 pour les derniers événements.

Nous voici à 1940.

Dites-donc, mais c'est dans un an !



Assurément ce calcul a un caractère pessimiste.

Il y aurait mauvaise grâce à en disconvenir. Néanmoins qui oserait dire que la menace des mauvais jours ne s'étend pas sur le monde ?

Déjà, — au moment même où ces lignes s'écrivent, — la parole sinistre a été prononcée. Un ministre italien a osé s'écrier publiquement, à Berlin (1), dans un discours destiné à ranimer les haines séculaires : « L'Eglise le paiera ! »

Qui ne songe pas que ces haines peuvent être telles qu'elles donnent lieu aux persécutions mentionnées à la fin de la prophétie ?

Qui ne comprend pas que la situation peut devenir critique d'un jour à l'autre pour le pape dans la Cité du Vatican à Rome ?

Qui ose fermer les yeux aux persécutions dont les Juifs sont, — déjà, — en butte en Allemagne ?

Qui ne pense pas qu'un de ces matins ces inhumains pogromes n'aient pas lieu en Italie, — peut-être ailleurs ?

(1) Le 25 janvier 1939. Le journal *Paris-Midi*, daté du lendemain relatait le fait.

Qui ne voit pas que la cruauté, en commençant par les Juifs ne risque pas de finir par les Chrétiens ?

L'Eglise catholique le sait bien. Elle n'a aucune raison ni historique ni religieuse d'aimer plus particulièrement les Juifs : elle doit conserver par tradition le souvenir de Judas ; elle doit aussi se souvenir des Pharisiens ; elle ne peut pas supprimer l'Épître de saint Paul aux Hébreux, presque insultante ; — et cependant elle réproche, elle condamne, les persécutions contre les Juifs. Pie XI l'a rappelé.

Elle n'ignore pas que, si la férocité se déclenche dans un motif confessionnel, la catholicité ne manque pas d'être atteinte.

Le fascisme italien parlant à Berlin l'en a menacé.

Et, dans un an, si cette fièvre continue à monter, où serons-nous ?



Mais le pessimisme a ceci de bon que, si une surprise survient, l'éventualité n'est jamais plus mauvaise que celle qui avait été, auparavant, envisagée.

On a escompté le pire, donc ce qui contrecarre les estimations ne peut être que meilleur. On est vexé, sans doute, de ne pas avoir vu juste, — néanmoins on profite de l'aubaine.

Et en l'espèce nous avons, pour parler vulgairement, deux planches de salut.

Ce sont les pontificats consécutifs de *Flos Florum* et de *De Mediate Lunæ*.

Nous les avons comptés pour 7 ans chacun, — ce laps de temps n'ayant du reste que la valeur d'une moyenne. Ils peuvent tous deux en comprendre davantage, — mais non

pas moins, car en ce cas, au lieu de 1940, nous devrions penser aux mois prochains. N'allons pas jusqu'à ce pessimisme exagéré, qui alors serait du défaitisme.

Cherchons, au contraire, l'espoir.

Il y a lieu de remarquer que, depuis Pie IX, la durée des pontificats dépasse largement la moyenne de 7 ans qui vient d'être prise en considération.

Pie IX fut pape durant 32 ans, Léon XIII durant 25 ans, Pie X durant 12 ans ; laissons de côté Benoît XV qui n'a duré que 8 ans et Pie XI qui dura 17 ans.

Ceux dont la devise est *Flos Florum* et de *De Mediate Lunæ* pourraient bien régner chacun autant que ces récents pontifes, on aurait de la sorte, une marge soit de 24 ans (deux fois Pie X) soit de 50 ans (deux fois Léon XIII), soit encore de 64 ans (deux fois Pie IX).

Ceci reculerait beaucoup plus l'échéance redoutable et laisserait à penser que les haines auront le temps de s'apaiser. Agréable surprise pour le pessimiste.

Ceci laisserait pourtant subsister la crainte de voir apparaître un antipape à la suite de Pie XI et, alors, dans des temps très voisins de 1939.

Le pessimisme là reprend ses droits. Un antipape suggère une période agitée, — néanmoins principalement dans les pays où les questions confessionnelles acquièrent de la valeur en raison de la politique.

Ceci n'existe pas actuellement en France. C'est en Allemagne qu'on le voit, l'intolérance commençant à s'y faire jour. C'est en Italie peut-être, où la même intolérance risque de s'emparer des esprits, — du moins de certains esprits.

Car nous avons tout lieu de croire que la France actuelle, qui est parfaitement tolérante en matière religieuse ne prendra pas feu pour des questions confessionnelles. La politique

qu'on y fait — d'un côté comme de l'autre — se trouve bien parfois, au cours des campagnes électorales, empreinte de quelques tendances plus ou moins voisines des idées confessionnelles. Celle qui se pratique, en tout cas, au Parlement et au Gouvernement paraît totalement dénuée d'un pareil esprit.

Rappelons-nous qu'au temps de l'anticléricalisme politique, — il y a presque un demi-siècle, on avait dit que cette tendance ne constituait pas « un article d'exportation ». Depuis la guerre, ce n'est même plus « un article à consommer sur place ».

Le pessimiste aurait vraiment tort de penser que, s'il y a un antipape dans les années proches, l'agitation confessionnelle aurait beaucoup de répercussion en France.

D'autre part, la France actuelle ne fera pas la guerre pour le pape ou l'antipape. Formuler l'hypothèse ce serait faire hausser les épaules.

Cela s'est vu sans doute, dans l'histoire; mais non pas pour des raisons confessionnelles, — loin de là.

La seule chose qui demeure à craindre, qui demeure dangereuse réside dans le fait que, là où s'instaure un antipape, l'agitation, dont le prétexte est confessionnel, risque toujours de prendre une forme connexe à l'égard des pays voisins. Elle peut prendre l'allure d'une animosité spéciale à l'égard de la France. Elle peut prendre l'aspect de ce qui s'appelle « une querelle d'Allemand ». Et ceci sous un prétexte qui n'aurait rien de confessionnel, néanmoins en dériverait.

Mais aussi, il peut fort bien se faire qu'il n'y ait pas d'antipape.

C'est ce que maints commentateurs ont naguère escompté, — en vertu d'un optimisme, concernant l'évaluation du temps, qui parfois semble un peu trop large.

Seulement, — il faut bien le dire, — ces commentateurs écrivaient à des époques où nul ne pouvait envisager une guerre aussi générale que celle de 1914 et où, surtout, nul ne pouvait s'imaginer qu'un beau jour, à la suite de traités qu'on devait croire durables, on verrait une sorte de Saint Empire Romain Germanique grouper une masse énorme de peuples au centre de l'Europe et les coaguler d'une façon que les anciens empereurs, uniquement féodaux d'ailleurs, donc par cela même bien moins dangereux, n'avaient jamais pu arriver à réaliser, si même ils l'avaient entrevu.

Depuis — évidemment — le fait donne beaucoup à réfléchir.

IV

Solutions admissibles des questions
concernant le temps très proche

Résumons ces diverses hypothèses.

D'abord en ce qui concerne *Pastor Angelicus* et, à la fois, *Pastor et Nauta*.

1° Si les deux successeurs de Pie XI n'ont entre eux qu'une similitude d'origine ou d'existence, leurs pontificats respectifs, quoique de caractère religieusement comparable, demeurent indépendants du déroulement des faits politiquement connexes. Il y a, alors, deux périodes de sept ans en moyenne à envisager, — périodes dont la durée reste susceptible de s'allonger jusqu'à un maximum traditionnel de 32 ans, mais aussi peut se réduire à quelques jours par le fait que le minimum relevé sur la liste se référant à la prophétie n'atteint pas deux semaines.

Mais, durant cette période et quelle que soit sa durée, les conditions du premier pontificat ont beaucoup de chances de se continuer dans l'autre. C'est donc, en Europe, un prolongement de la situation internationale que l'on a pu constater au moment du décès de Pie XI.

2° Si, au contraire, l'un de ces deux personnages est

un antipape, il y a simultanéité et une seule période à envisager.

N'oublions pas que la durée d'un antipape peut fort bien chevaucher sur celle du pape régulier qui suit. Mais ce fait n'a aucune importance dans les conjectures de temps, le pontificat régulier devant seul être considéré en l'espèce.

C'est là cependant une période troublée ou dangereuse pour l'Europe. Certes la durée moyenne de 7 ans peut mathématiquement lui être attribuée; mais *pratiquement* on ne voit pas bien, dans les conditions modernes de la vie en Europe, comment une tension diplomatique pourrait persister aussi longtemps sans soulever des conflits graves.

★★

En ce qui concerne *Flos Florum* :

1° Comme il s'agit là — apparemment — d'un pontificat régulier. La durée de celui-ci, toujours variable entre treize jours et trente-deux ans, doit se considérer selon une moyenne mathématique de 7 ans.

Mais, si le pontificat est régulier, il implique soit la déposition, soit la démission, soit la mort de l'antipape.

En cas de déposition, il y a concile. En cas de démission, il y a défaite de ceux qui politiquement ont soutenu l'antipape. Et, en cas de mort, il peut y avoir soit la nomination d'un autre antipape (comme cela s'est vu plusieurs fois dans l'histoire), soit la cessation du conflit religieux.

La période indiquée par *Flos Florum* n'est pas aussi simple qu'à première vue on pourrait le croire. Les conditions probables dépendent de la réalisation de l'une ou l'autre des hypothèses concernant son prédécesseur.

C'est seulement dans le cas où les deux successeurs de

Pie XI aurait été des papes réguliers, que l'on peut estimer que *Flos Florum* indique un pape régulièrement élu par le conclave en une période dénuée de tout conflit religieux et, ainsi, de toute préoccupation confessionnelle, politiquement exploitée en Europe.

Aujourd'hui nous avons tout lieu de craindre que les préoccupations confessionnelles en certains Etats de l'Europe ne soient corollaires d'une tension internationale.

2° Alors le pape se référant à *Flos Florum* peut fort bien être un troisième pape, élu pour départager le conflit (comme ce fut lors du Grand Schisme d'Occident). Car nous avons vu, par l'examen attentif du texte prophétique, qu'il ne fallait nullement se fier à l'apparence encourageante de certaines devises.

Le fait d'un troisième pape suppose un concile et il en est de même dans l'hypothèse de la déposition d'un antipape. Tout concile, qui se réunit à cet effet, implique un conflit religieux à trancher. Tout conflit de cette nature risque fort d'être en corrélation avec une tension internationale.

3° Mais ce pape peut aussi être le successeur régulier de celui qui aura été pareillement régulier dans la période jumelée, précédemment envisagée.

Dans cette nouvelle hypothèse, l'antipape subsiste et le conflit aussi.

Tout dépend donc pour *Flos Florum* de la façon dont se déroulera la période correspondant aux deux successeurs de Pie XI.



Il en est de même, bien entendu, pour ce qui vient après. Le conflit peut se prolonger jusqu'à la fin indiquée par la

prophétie. Seulement alors, comme cette prophétie signale les antipapes, une au moins des trois devises restantes indique un antipape.

Ainsi, en ce qui concerne *De Mediate Lunæ* et *De Labore Solis*, l'alternative est la suivante :

1° L'un des deux personnages mentionnés peut être un antipape — successeur direct ou même dérivé de l'antipape de la période jumelée en vertu de la répétition du mot *pastor*.

Et le conflit dure toujours.

2° Les deux personnages sont deux papes distincts et successifs. Et alors, ou bien le conflit a cessé, ou bien il n'a pas existé. S'il n'a pas existé, nous pouvons évidemment être, à ce moment, assez loin dans l'avenir en raison des meilleures probabilités. Si toutefois il a cessé, nous avons le droit de penser à une période enfin calme.

Mais combien durent ces deux périodes dont les devises sont nécessairement à rapprocher en raison de leur réduction même ?

On l'a vu : peu de temps sans doute, — sauf le cas où, mettant les choses au mieux, il ne s'agisse, dans la première comme dans la seconde devise, de tout autre chose que de la lune et du soleil (autre chose qu'une demi lunaison, plus onze mois environ).

Un temps très court suppose que la cessation du conflit n'est qu'apparente, que l'apaisement relève plus du point de vue religieux que du point de vue politique.

Il n'y a plus alors d'antipape, c'est la paix religieuse. Le conflit politique s'atténue, c'est un espoir de paix internationale. On discute diplomatiquement; mais il y a discussion, donc toujours possibilité de rupture,

**

Il faut arriver à la dernière devise, *De Gloria Oliva* pour trouver une indication de paix. Mais celle-ci est manifeste : le rameau d'olivier apparaît glorieusement.

Nous pouvons penser que les possibilités de rupture, ci-dessus envisagées par hypothèse, n'ont pas eu lieu.

C'est la paix définitive, totale.

Et c'est évidemment encore bien mieux la paix si tous les pontificats antérieurs ont été réguliers et calmes.

Mais, ici, les divers commentateurs du texte prophétique se sont posé une question. Comment se fait-il que cette paix, annoncée d'une façon aussi claire en apparence, soit immédiatement suivie de persécutions religieuses mentionnées avec encore plus de clarté ?

Ou bien il y a une césure dans le texte, ou bien il faut supposer que le pontificat se rapportant à cette devise alléchante est tellement long que finalement la paix se gâte, que des troubles renaissent et prennent un caractère révolutionnaire, — du moins en ce qui concerne les idées religieuses, d'où des persécutions, bien entendu, sanglantes, horribles, inhumaines.

L'hypothèse de la césure demeure possible. Des documents curieux existent, qui ont servi à l'étayer (1). Ce sont des copies manuscrites du texte prophétique sur lesquelles la liste des devises s'arrête à l'une quelconque d'entre elles, n'embrassant ainsi que deux ou trois siècles d'histoire, — après quoi la phrase terminale se trouve accolée, intégralement transcrite.

(1) On en trouverait plusieurs dans l'*Année occultiste* de 1907, qui proviennent de la Bibliothèque de l'Arsenal et qui ont été recueillis, à la fin du règne de Louis XVI, par le fameux cardinal de Rohan, celui dont on a beaucoup parlé à propos de l'affaire du « collier de la reine ».

Il va de soi que ces copies ont donné à penser à tous ceux qui ont étudié le texte superficiellement en littérateurs que la prophétie pouvait avoir été établie en plusieurs fois et que sa rédaction, imprimée au XVII^e siècle, ne serait ainsi qu'un prolongement des listes antérieures. Dès lors rien ne dit qu'elle soit terminée, puisqu'elle se trouve susceptible d'être continuée. Et, si elle paraît définitive, la seule raison réside dans le fait de son impression dans le Dictionnaire de Moréri en 1673 ; — depuis, on a pu la prendre pour un texte *ne variatur*.

A première vue, il n'y a aucune objection sérieuse à opposer, — quoique ces copies, dont plusieurs se trouvent à la Bibliothèque de l'Arsenal et même ailleurs, ne sont ni signées ni datées et qu'ainsi elles perdent beaucoup de leur valeur.

Mais, lorsqu'on est au courant de la manière des hermétistes, il devient impossible d'admettre la supposition. Il faut entendre ici par hermétistes tous ceux qui, dans toutes les langues et en tout temps, ont établi ou rédigé des textes qui présentent un caractère certain, — quel que soit leur sujet. Ainsi divers écrits bibliques, les Évangiles, l'Apocalypse se rangeraient parmi les écrits d'hermétistes. Leur caractère est certain en ce sens que le sujet, qui n'est pas toujours le même, se trouve non seulement traité, mais encore graphiquement disposé suivant des procédés géométriques, assez simples généralement, qui dégagent, en vertu des théorèmes connus, une série de notions que la raison humaine ne peut plus refuser (1).

(1) La *Préface Galatienne* que saint Jérôme a placée en tête de sa traduction de la Bible (*La Vulgate*) fait catégoriquement ressortir le procédé. Voir, à ce sujet, les explications détaillées qui se trouvent dans le *Formulaire de Haute Magie*, 2^e édition, publié en 1938, dont le prospectus seul donne beaucoup d'indications sur les procédés qu'ont employés aussi

Cette méthode n'a pas été uniquement employée par les auteurs considérés comme sacrés.

Le texte dit de saint Malachie, si parfait qu'on le trouve, si précieux même qu'on l'estime au point de vue des éventualités pontificales, n'a jamais été considéré comme un écrit sacré.

Cependant il émane incontestablement d'un hermite. La preuve en est qu'il fournit un repère permettant de raisonner la tranche des douze derniers papes dans la liste à l'aide d'un dodécagone, c'est-à-dire d'une figure géométrique.

Or un dodécagone, par définition, forme un tout complet.

On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur le graphique de la page 142 pour comprendre que, si une césure doit s'envisager, ce n'est pas au signe du zodiaque Bélier qu'elle peut exister. Ce signe implique un commencement par continuité de ce qui a précédé — et il en est ainsi au Printemps dans l'année, de même qu'il en est ainsi au début de l'existence d'un être quelconque, celui-ci ayant été fabriqué physiquement avant sa naissance.

Donc, si césure il y a, c'est avant la devise *De Gloria Olivæ* et non pas au point où elle se trouve. Là commence quelque chose.

Certes ce « quelque chose » ne dure que l'espace de temps de 30 degrés (sur la circonférence), puisque *Petrus Romanus* est le personnage ultime. Mais nous sommes dans le cas, par exemple, où un enfant naît viable et meurt un mois après sa naissance.

Il est tout à fait impossible de raisonner autrement, —

bien les hermites et alchimistes du Moyen Âge que les prophètes hébreux et les évangélistes chrétiens. L'ouvrage est du même auteur que le présent volume.

à moins d'introduire un facteur qui relèverait de ce qu'on appelle « l'équation personnelle ».

★ ★

En ce qui concerne, donc, *De Gloria Olivæ* :

1° Si cette devise marque une période de paix, celle-ci ne dure nécessairement pas tout le laps de temps qu'elle peut comprendre, — car il faut bien supposer que les persécutions, annoncées comme suivantes, ne se déclanchent pas du soir au lendemain. Il y a une évolution de l'état d'esprit, soit dans les peuples, soit dans les gouvernants, qui est à prévoir.

L'estimation de la durée de cette sous-période d'évolution dans les esprits rentre, alors, comme une variable nouvelle dans la considération des probabilités.

2° Si, contrairement aux termes de la devise, le sens de cette dernière ne s'applique pas aux faits, mais au personnage, — il s'agit non pas de paix, de calme et de gloire, mais simplement du pape désigné là par son nom, ses armoiries ou quelque circonstance de son pontificat. C'est pis.

Car, alors, ceci laisse supposer que les troubles de la période précédente, — qui aura été plus ou moins longue, — loin de cesser, s'aggravent et dégénèrent en une explosion de férocité.

★ ★

Concluons maintenant.

Première opinion : les six successeurs de Pie XI sont tous des papes réguliers dont les pontificats respectifs correspondent à des périodes tranquilles à tout point de vue : l'Europe est calme, la France heureuse.

Deuxième opinion : parmi les deux premiers successeurs de Pie XI, il y a un antipape et les questions confessionnelles troublent l'Eglise, agitent tel ou tel pays d'Europe : la France peut craindre des difficultés extérieures par dérivation des perturbations politiques.

Cette deuxième opinion conduit à une bifurcation subéquente :

- I. — Le troisième successeur de Pie XI est un pape régulier qui est imposé comme médiateur (1) et tout rentre dans l'ordre, les circonstances redeviennent meilleures : l'Europe se calme, la France reprend espoir.
- II. — Le troisième successeur de Pie XI, quoique pape régulier, continue simplement la filiation des papes qui ont le même caractère et l'antipape persiste, donc les troubles aussi : l'Europe ne se calme pas, la France est tout autant en danger.

Ayant bifurqué une première fois, nous devons le faire une seconde fois :

- a) — Les quatrième et cinquième successeurs de Pie XI sont des papes réguliers à la suite du médiateur précédent et tout continue à demeurer dans l'ordre : l'Europe se calme de plus en plus et la France voit se réaliser son espoir.

(1) N'oublions pas que cette hypothèse n'est pas aussi souriante qu'elle en a l'air. Certes elle met fin au Schisme et ainsi ramène le calme, mais par des moyens tellement insolites qu'ils impliquent des moments très troubles. On n'a pour s'en convaincre, qu'à relire l'histoire des Conciles de Pise, Constance et Bâle.

- b) — Parmi les quatrième et cinquième successeurs de Pie XI, l'un est un pape régulier et l'autre un antipape, donc le conflit subsiste, donc le désordre continue : l'Europe s'agite davantage et la France peut même courir du danger.

Enfin les deux opinions, malgré leurs bifurcations répétées, finissent par se rejoindre :

Le sixième successeur de Pie XI, pape régulier, durant une période aussi pacifique que possible, — qu'il soit ou non médiateur dans le conflit religieux qui a précédé son élévation au pontificat, — voit celui-ci se terminer par une perturbation dans les esprits qui amène à une catastrophe : que devient l'Europe ? que devient la France ?

Et la menace, qui pèse sur le monde dès la fin du pontificat de Pie XI, a pour effet finalement, un vaste coup de tonnerre qui frappe la chrétienté, semant par toute l'Europe et ainsi sur la France, l'épouvante et le malheur.

On peut adopter l'opinion que l'on voudra — chacun est libre et toutes les opinions sont à respecter : il faut toujours en venir là.

Si non la prophétie de saint Malachie n'a aucune valeur.

QUATRIÈME PARTIE

INDICATIONS
FOURNIES PAR D'AUTRES TEXTES
A RAPPROCHER

Où, après avoir examiné la célèbre Prophétie d'Orval que Stanislas de Guaita a interprétée en 1897 et aussi après avoir sondé la profondeur du secret particulier à Nostradamus, on apercevra la perspective d'un avenir splendide pour la France, l'Europe et le Monde entier qu'annoncèrent déjà la Bible et les Evangiles.

La Mystérieuse Prophétie d'Orval

Comparons — voulez-vous ? — le texte de la Prophétie dite de saint Malachie que nous venons d'étudier avec tout le soin désirable, à cet autre texte, dont la célébrité n'est sans doute pas moins grande, en France particulièrement, et qui porte le nom de *Prophétie d'Orval*.

On a dit que cette prophétie avait été connue avant la Révolution en 1789.

Stanislas de Guaita, dont les ouvrages ont une grande réputation et traitent de diverses matières assez troublantes, assez mystérieuses, s'en est occupé. Il en a donné le texte intégral en 1897 avec, entre parenthèses, l'interprétation que son habitude des termes ésotériquement symboliques lui permettait de faire (1).

J'ai pensé laisser à un auteur sérieux, qui fait toujours autorité parmi les chercheurs d'occulte, la responsabilité de ses confrontations historiques. En outre, le lecteur verra, je crois, un effet de l'impartialité que je tiens à garder en l'es-pèce.

(1) Voir dans le grand ouvrage de Stanislas de Guaita, intitulé *Le Serpent de la Genèse*, le livre II dit *Seconde Septaine*, et qui porte le titre de *La Clef de la Magie Noire* (Paris 1897). Le texte de la Prophétie d'Orval y débute à la page 260.

Car, — si l'on veut mon sentiment intime, — je doute fort, jusqu'à plus ample informé, de la Prophétie d'Orval. Certes, elle est très bien faite; mais n'est-elle pas un peu trop à l'imitation, — disons « à la manière de » — ceux qui ont écrit des prophéties cryptographiques?

Telle qu'elle est cependant, elle mérite d'être retenue.

Stanislas de Guaita signale qu'elle « aurait été écrite, dans la première moitié du XVI^e siècle, par un solitaire de l'abbaye d'Orval et publiée, pour la première fois, dans un recueil de prédictions imprimée à Luxembourg en 1544 ». Et il ajoute aussitôt : « Voilà ce que nous n'avons pas pu vérifier ».

C'est la tradition qui entoure ce texte. Son auteur serait « le solitaire de l'abbaye d'Orval », (monastère situé dans le Grand Duché de Luxembourg). On ne voit pas bien pourtant que, dans une abbaye où les moines sont nombreux et grouillants, il y ait en un coin quelque solitaire qui compose, à l'insu de tous jusqu'à sa mort, des prophéties cryptographiques. Néanmoins passons.

Stanislas de Guaita dit : « Mais le certain, c'est qu'on commença d'en parler lors des événements de 1814-1815 et que M^{re} Lenormand la connaissait en 1827, puisqu'elle en publia un important extrait dans ses *Mémoires de Joséphine*, imprimés cette même année. Cette prédiction fut insérée in-extenso dans le *Journal des villes et des campagnes* en 1837 N° du 18 juillet, n° 100 de la XXV^e année; et, depuis cette époque, souvent citée et reproduite dans nombre de publications ».

D'après les archives personnelles de certaines familles, l'abbé d'Orval, fuyant en août 1792 devant les troupes françaises qui s'avançaient, se serait réfugié avec ses religieux en la capitale même du Duché de Luxembourg. Là,

un jour, dans les salons du maréchal de Bender, il aurait donné connaissance du texte manuscrit de la prophétie devant un nombreux auditoire d'émigrés français. Plusieurs personnes en prirent copie. Le marquis de la Sudrie, qui était présent, a raconté la scène plus tard lorsque le chanoine Lacombe fut chargé par l'archevêque de Bordeaux, vers 1850, de faire une enquête au sujet de cette prophétie (1).

Car en 1849, l'évêque de Verdun, assez ému du bruit qui se faisait de plus en plus autour de cette prophétie et des émotions diverses qu'elle soulevait depuis plusieurs années, n'avait pas hésité à publier une lettre circulaire, adressée aux autres évêques de France, dans laquelle il estimait qu'un pareil texte devait être condamné par l'Eglise en tant qu'émanant d'une supercherie. Il le déclarait inventé de toutes pièces par un curé de son diocèse.

L'enquête prescrite par l'archevêque de Bordeaux parut, au contraire, favorable à l'authenticité du texte. Le rapport du chanoine Lacombe concluait de cette manière (2).

La prophétie d'Orval ne fut pas, de la sorte, condamnée par l'Eglise. Mais le doute à son égard persista.

Plusieurs chercheurs, en réunissant des « faisceaux de preuves », mais non pas des preuves formelles, sont arrivés à penser que ce texte aurait été composé au XIII^e siècle par Gilles de Liège, écrivain connu, qui serait devenu moine de l'abbaye d'Orval relevant alors du Grand Duché du Bas-Rhin et du diocèse de Trèves (3).

Evidemment ces chercheurs désiraient surtout asseoir l'authenticité de la prophétie sur une antiquité où la documentation devient difficile.

(1) D'après les souvenirs peivés du Comte de Buffières.

(2) Les documents existent à Bordeaux et à Verdun. Ils sont publics.

(3) Selon l'abbé de la Tour de Nod en son volume intitulé : *La fin du Monde*.

Les enthousiastes des prédictions qui y paraissent contenues n'ont, en tout cas, pas manqué en 1811, ni plus tard en 1830, puis en 1848, — même aux débuts de la III^e République, vers le temps où les uns et les autres escomptaient un retour soit de l'empire avec le Prince Impérial, fils de Napoléon III, soit de la monarchie légitime avec le Comte de Chambord, petit-fils de Charles X. Sans doute aussi, lorsqu'il y eut un certain mouvement, plus intellectuel que politique, en faveur de la thèse « nauendorfiste » et de la survivance de Louis XVII, — il y a plus de trente ans, — la Prophétie d'Orval donna beaucoup à rêver.

Pour toutes ces raisons cette prophétie demeure célèbre.

★★

Mais ne trouvez-vous pas qu'il y a beaucoup de politique dans sa célébrité ?

C'est que la première phrase du texte incite à en voir les prédictions sous l'angle politique.

Il y est dit : « En ce temps-là un jeune homme, venu d'outre-mer dans le pays du *Celte Gaulois*, se manifestera par *conseils de force*; mais les *grands* qu'il *ombragera* l'enverront guerroyer dans les pays de la *captivité* ».

Immédiatement on voit apparaître Bonaparte, jeune officier, venu de l'île de Corse, en France continentale, placé près des conventionnels, chargé même en un jour d'éméute (le 13 vendémiaire) de défendre la Convention dans le jardin des Tuileries et la rue Saint-Honoré, envoyé peu après au commandement de l'armée d'Italie, entreprenant ensuite et sur l'ordre du Directoire, où peut-être certains en prenaient déjà ombrage (1), une campagne d'Égypte, pays

(1) Voir à ce sujet les *Mémoires de Raderer*, le secrétaire particulier de Napoléon I^{er}.

sinon de captivité pour les anciens Hébreux, du moins d'exil pour le peuple d'Israël. Or on sait qu'au retour de l'Égypte, il fut Premier Consul.

Avec un tout petit peu d'attaches bonapartistes on est aussitôt « mordu » par la prédiction. Avec quelques tendances légitimistes, on l'est tout autant — parce qu'on sait que Napoléon ne dure qu'un temps et qu'ensuite tous les espoirs d'une restauration monarchique se réalisent.

Donc, au début de la III^e République, la Prophétie d'Orval devait nécessairement être prise en considération par beaucoup de personnes.

Je dois noter cependant, — et je suis mieux placé que n'importe qui pour le savoir, — qu'en Corse, à Ajaccio principalement où le souvenir bonapartiste demeure avec fidélité vivace au fond de tous les cœurs, personne n'a jamais pris au sérieux la Prophétie d'Orval. Les Corses sont bien trop sceptiques pour cela.

En Bretagne, au contraire, on rencontrait naguère des gens qui la citaient de mémoire.

Pure affaire de tempérament.

★★

Le bruit a couru, à diverses époques, — mais d'ailleurs sans preuves établies, — que le texte avait été falsifié par M^{lle} Lenormand pour plaire à Napoléon I^{er}. C'est possible : M^{lle} Lenormand, en somme, était surtout une tireuse de cartes. Néanmoins Napoléon était Corse et d'Ajaccio, — on l'oublie quelquefois quand on pense à lui : il avait pourtant bien le tempérament corse et l'esprit ajaccien. Assurément, il eut souri en lisant cette prophétie, — pas plus.

On a allégué, aussi, que le faussaire était un certain abbé Daniel du diocèse de Verdun, — ceci sur l'accusation de son évêque en 1849. C'est possible encore; mais qui dit que ce curé de campagne fut vraiment coupable? Cependant, alors, ce n'était plus pour plaire à Napoléon I^{er} que le faux aurait été fabriqué, mais pour encourager le Prince-Président de la République Française qui devient ensuite Napoléon III. Celui-ci n'était pas ajaccien.

Stanislas de Guaita adopte la position de défenseur de la Prophétie d'Orval; néanmoins il demeure circonspect. Il fait la remarque suivante: « Les événements de notre histoire, dit-il, y sont prédits, de 1797 à 1873, avec une stupéfiante précision; et si, à partir de cette date, la prophétie ne s'adapte plus aux faits peut-être n'est-ce point défaillance de l'inspiration sibylline, mais, comme nous le verrons, rupture de la chaîne fatidique, par suite d'un acte imprévu, invraisemblable, de la libre volonté d'Henri V ».

Il y a là beaucoup d'indulgence à l'égard du rédacteur du texte prophétique, — une indulgence mêlée d'un doute qui se dissimule sous la littérature, grâce au grand talent de Stanislas de Guaita.

Il y est parlé d'« inspiration sibylline », comme si c'était quelque chose de précis. Il est question aussi de « rupture de la chaîne fatidique »; — quelle chaîne? quelle fatalité? Puis d'un « acte imprévu, invraisemblable », — ce qui paraît un peu contradictoire étant donné qu'un acte, même imprévu, est quand même un fait et qu'un fait, une fois accompli, demeure vraisemblable parce qu'il est accompli. On ne doit pas oublier que Stanislas de Guaita écrivait en 1897 et que Henri V (c'est-à-dire le Comte de Chambord) était mort déjà à cette date.

Mais voilà : toutes les « défaillances » des prophètes

s'expliquent à l'aide du libre arbitre des personnages en cause. C'est bien commode. Pourtant, — j'ai le regret de le dire, — ce n'est guère admissible. Car, ou bien le prophète voit l'avenir et le rôle du libre arbitre de ses personnages dans cet avenir, ou bien il ne le voit pas. Qu'on me dise qu'à un moment donné, le prophète ne voit plus exactement, ne comprend plus très nettement ce qui va se passer, — d'accord; les meilleures prévisions ont une limite comme les plus belles imaginations. Toutefois qu'on ne vienne pas soutenir que l'on a raison contre les faits; raisonner ainsi ce serait prétendre que les faits ont tort, alors que les prédictions auraient dû s'accomplir comme il était dit.

Or Stanislas de Guaita, ayant fait sa plaidoirie, destinée à contenter son lecteur, ajoute dans une note : « On relèvera, peut-être, dans le texte de la Prophétie d'Orval, certaines expressions suspectes et quelques tournures maladroitement archaïques ».

Donc il s'est bien aperçu de quelque chose de « suspect » et même de diverses « maladresses » dans les expressions « archaïques ». A vrai dire le texte de la Prophétie d'Orval en est rempli.

Serait-on là en présence, comme l'on dit aujourd'hui, d'un « chiqué »?

Certes, Stanislas de Guaita met ces fautes sur le compte des « variantes de transcriptions ». C'est très possible, puisqu'avant d'être imprimé, le texte aurait passé par plusieurs mains et qu'on a publié des rédactions offrant des variantes des mêmes « tournures maladroitement archaïques ».

Cependant il doute, car il s'écrit : « Puis, encore une fois, admettons que cette prophétie date de la Restaura-

tion : les événements prédits et révolus de 1830 à 1873 en sont-ils moins avérés? »

Ordinairement on s'en tient à ce raisonnement.

★★

Ce ne sont pas encore toutes ces constatations qui doivent faire douter de la Prophétie d'Orval.

Celles qui ont un caractère vraiment grave ressortent de l'examen attentif du texte.

En apparence, il est cryptographique. Il parle de « lunes » qu'on doit plus ou moins multiplier pour dégager un enchaînement du temps. Et ceci pourrait donner à penser à de la cryptographie.

Ce n'en est pas. C'est du « mystère » répandu à profusion. Pour le lecteur il en ressort chaque fois un problème à résoudre : il s'agit de multiplier les lunes. On l'a fait, — tout le monde l'a fait. On a trouvé que certaines multiplications donnaient des dates justes, d'autres non.

Il y a de quoi s'amuser, — et, au fond, c'est généralement ce que cherche le public.

Sur ce point on doit dire que le rédacteur du texte a, lui aussi, de l'habileté. Mais il n'a pas de malice, — de malice hermétiste.

Il ne sait pas la loi du symbolisme des nombres. Il ne la connaît pas; car, s'il la connaissait, il saurait que celle-ci n'est pas faite pour écrire des prophéties, mais pour régler le temps (1). Et il n'aurait nullement besoin d'employer

(1) Platon a dit : « Le nombre est la loi et la règle de tout dans l'Univers ». Le nombre régit donc autant l'espace que le temps. Voir encore sur cette importante question le *Formulaire de Haute Magie*, 2^e édition. Je regrette d'avoir à me citer constamment; mais je ne connais aucun autre ouvrage qui traite mathématiquement du rôle des nombres dans le symbo-

ces expressions qui ont un relief biblique et, en somme, sont plus grandiloquentes que symboliques; il ne parlerait ni des « pays de la captivité », ni du « vieillard de Sion », ni de « siècle de la désolation », ni encore « de montagne de Dieu », etc...

Vous ne trouverez cela en aucun texte véritablement cryptographique.

Les expressions d'Ezéchiel dans sa Prophétie ou de saint Jean dans son Apocalypse peuvent bien paraître analogues à celles-là pour quelqu'un qui ignore à quelles idées rationnellement précises elles se rapportent. Mais elles ne sont qu'analogues; elle ne sont pas semblables.

D'ailleurs Ezéchiel et saint Jean, pas plus que Jérémie et beaucoup d'autres, ne parlent pas par allégories. Ils parlent par symboles, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Ah! c'est qu'on n'écrit pas comme cela, tout de suite, un texte cryptographique. Avant d'écrire, il faut savoir lire. Et c'est bien connu: il y a, en l'espèce, beaucoup de gens qui ne savent ni lire ni écrire.

Mais comme le public n'est pas obligé de savoir lire les textes vraiment symboliques et, par cela même, cryptographiques, — qu'il n'est pas, non plus, appelé à en écrire, — il a parfaitement le droit de s'intéresser à la célèbre Prophétie d'Orval.

Et même d'y croire — si cela lui fait plaisir.

lisme mythologique et biblique, dans les arts comme dans les écrits hermétistes et qui indique la raison de ce rôle dans le fonctionnement de l'Univers, je l'ai, d'ailleurs, écrit expressément parce que rien ne me paraissait convenablement exister à ce sujet.

Texte de la Prophétie d'Orval

commenté par Stanislas de Guaita (1)

En ce temps-là, un jeune homme (*Napoléon*) venu d'outre-mer (*Corse*) dans le pays du Celte gaulois se manifestera par conseils de force (*Toulon, Vendémiaire, campagne d'Italie*); mais les grands qu'il ombragera (*les membres du Directoire*) l'enverront guerroyer dans les pays de la Captivité (*réminiscence biblique : Egypte, lieu de captivité d'Israël*).

La Victoire le ramènera au pays premier (*retour d'Egypte*). Les fils de Brutus (*les Républicains*) moult stupides seront à son approche, car il les dominera (18 Brumaire) et prendra nom empereur (1804). Moult hauts et puissants Roys seront en crainte vraye, et son aigle enlèvera moult sceptres et moult couronnes. Piétons et cavaliers portant aigles et sang autant que mouchérons dans les airs, courront avec luy dans toute l'Europe qui sera moult esbahie et moult sanglante (*guerres continuelles de l'Empire*).

Il sera tant fort, que Dieu sera cru guerroyer d'avec luy : l'Eglise de Dieu moult désolée (*par l'impicité révolutionnaire*) se consolera tant peu en voyant ouvrir encore les

temples à ses brebis tout plein égarées (*suites du Concordat*) et Dieu sera béni.

Mais c'est fait, les lunes sont passées; le vieillard de Sion (*le pape*) maltraité (*captivité de Fontainebleau*) criera à Dieu, et voilà que le puissant (*Napoléon*) sera aveuglé par péchés et crimes. Il quittera la grande ville avec armée si belle que oncques fut jamais pareille (*levées en masse pour la campagne de Russie, 1812*); mais oncques guerroyeur ne tiendra bon contre la face du tems. (*Anathème contre les conquérants, dont les jours sont comptés*). La tierce part et encore la tierce part de son armée périra par le froid du Seigneur puissant (*c'est précis : retraite désastreuse de Moscou*). Alors deux lustres seront passés depuis le siècle de solation; et voilà que les veuves et les orphelins crieront à Dieu, et voilà que les hauts abaissés (*princes français et nobles émigrés — ou encore les souverains étrangers*) reprendront force; ils s'uniront pour abattre l'homme tant redouté.

Voicy venir avec maints guerroyers le vieux sang des siècles (*retour des Bourbons, à la faveur des armées coalisées*), qui reprendra place et lieu en la grande ville (*première Restauration : Louis XVIII, 1814*); alors l'homme tant redouté s'en ira tout abaissé (*abdication de Fontainebleau*) près le pays d'outremer d'où il étoit advenu (*l'île d'Elbe est à côté de la Corse*).

Dieu seul est grand. (*Cette exclamation, dans la prose du bon Solitaire, marque presque toujours un changement de règne*). La lune onzième n'aura pas encore reluy, et le fouet sanguinolent du Seigneur (*Napoléon, autre fléau de Dieu*) reviendra en la grande ville (*uite des Bourbons, 1815*).

Dieu seul est grand ! Il aime son peuple et a le sang en

(1) Les mots mis en italique et entre parenthèses sont les commentaires de Guaita.

haine. La cinquième lune reluyra sur maints guerroyers d'Orient (*les Alliés, bataille de Waterloo*); la Gaule est couverte d'hommes et de machines de guerre (*seconde invasion des Alliés*). C'est fait de l'homme de mer! (*Napoléon captif à Sainte-Hélène*). Voicy venir encore le vieux sang de la Cap (*le sang des Capétiens, les Bourbons; retour de Louis XVIII; deuxième Restauration, 1815*).

Dieu veut la paix, que son saint nom soit bény! Or, paix grande sera dans le pays Celte-gaulois; la fleur blanche (*la fleur de lys*) sera en honneur moult grand; les maisons de Dieu ouyront moult saints cantiques (*floraison du culte, protection du clergé*). Mais les fils de Brutus (*les Républicains*) voyent avec ire la fleur blanche et obtiennent règlement puissant (*seraient-ce les Ordonnances royales contre les Jésuites?*) dont Dieu est encore moult fâché à cause des siens; et pour ce que le saint jour est encore moult profané, ce pourtant Dieu veut éprouver le retour à luy par 18 fois 12 lunes.

Dieu seul est grand! Il purge son peuple par maintes tribulations; mais toujours les mauvais auront fin. Sus donc alors, une grande conspiration contre la fleur blanche chemine dans l'ombre par mainte compagnie maudite, et le pauvre vieux sang de la Cap quitte la grande ville. (*Révolution de juillet 1830, Charles X prend la route de l'exil*). Et moult gaudissent les fils de Brutus (*courtes illusions des Républicains*). Oyez comme les servans Dieu crient tout fort à Dieu et que Dieu est sourd, par le bruit de ses flèches qu'il retrempe en son ire pour les mettre au sein des mauvais.

Malheur au Celte-gaulois! Le coq (*symbole de la branche cadette de la maison d'Orléans*) effacera la fleur blanche (*le lys de la branche aînée, symbole des Bourbons*).

Un Grand s'appellera roy du peuple (*Louis-Philippe*). Grande commotion se fera sentir chez les gens, parce que la couronne aura été posée par mains d'ouvriers qui ont guerroyé dans la grande ville (*premières années de la Monarchie de juillet; instituée révolutionnairement, elle est constamment menacée par la Révolution*).

Dieu seul est grand! Le règne des mauvais sera vu croître. Mais qu'ils se hâtent: voilà que les pensées du Celte-gaulois se heurtent et que grande division est dans l'entendement. (*Instabilité ministérielle?*) Le Roy du peuple est en abord vû moult foible (*jusqu'au ministère Périer*) et pourtant contre-ira bien les mauvais... Mais il n'étoit pas bien assis et voilà que Dieu le jette bas! (*Révolution de Février 1848*).

Hurlez, fils de Brutus! (*République de 1848*). Appelez sur vous les bêtes qui vous vont dévorer! (*Fanatisme du peuple pour Louis-Napoléon; l'aigle de l'Empire reparait en France avec son cortège d'oiseaux de proie*). Dieu grand! quel bruit d'armes (*guerre de Crimée, guerre d'Italie, guerre du Mexique, guerre franco-allemande*). Il n'y a pas encore un nombre plein de lunes et voicy venir maints guerroyers... C'est fait! (*L'année terrible va amener l'invasion et la chute du second Empire*). La montagne de Dieu (*Pie IX*), désolée, a crié à Dieu (*politique perfide avec Rome*). Les Fils de Juda ont crié à Dieu de la terre étrangère et voicy que Dieu n'est plus sourd.

Quel feu va avec ses flèches! Dix fois six lunes et pas encore six fois dix lunes, ont nourri sa colère. Malheur à toy, grande ville! Voicy les Roys (*le roi de Prusse, les rois de Saxe, Bavière, Wûtemberg, etc...* Les rois!) armés par le Seigneur (*rien ne prévaudra donc contre eux, tout effort est inutile*). Mais déjà le feu t'a égalée à la terre

(bombardement de Paris). Pourtant, les justes ne périront point. Dieu les a écoutés. La place du crime est purgée par le feu (les incendies de la Commune). Le grand ruisseau (la Seine) a éconduit toutes rouges ses eaux à la mer (implacables représailles des Versaillais : la Commune est écrasée dans le sang). La Gaule vue comme délabrée (l'Alsace et la Lorraine en sont violemment arrachées) va se rejoindre (repandre haleine et se réparer).

Dieu aime la paix. Venez, jeune prince : quittez l'île de la Captivité (Premier voyage de M. le Comte de Chambord en France. — Le prophète voit le Comte de Chambord dans l'intégrité de son droit ancien; il le voit, en 1830, lorsqu'âgé de 10 ans à peine, il part pour l'exil, accompagné de son grand-père Charles X et de son oncle le duc d'Angoulême qui ont abdicqué tous deux, et gagne l'Angleterre, l'île de la Captivité : un roi exilé n'est-il pas un roi captif?) Voyez! (Réfléchissez avant d'agir : l'heure n'est pas encore venue). Joignez le lion à la fleur blanche. (Faites alliance, ô prince des lys, avec celui dont le Lion est l'héraldique emblème : abouchez-vous avec le Maréchal de Mac-Mahon, président de la République intérimaire). Venez! (deuxième appel; l'heure a sonné : 1873. — A partir de cette ligne, la prophétie d'Orcal ne concorde plus avec les événements; mais pourquoi? Serait-ce point qu'Henri V a modifié l'ordre des choses, en ne répondant pas à l'appel combiné du Destin et de la Providence?... La prophétie finit ainsi) :

Ce qui est prévu, Dieu le veut! Le vieux sang des siècles terminera encore grandes divisions. Lors un seul pasteur sera vu dans la Celte-gaule. L'homme puissant par Dieu s'asseoira bien. Moults sages réglemens appelleront la

paix. Dieu sera cru d'avec luy, tant prudent et sage sera le rejeton de la Cap.

Grâce au Père de Miséricorde, la sainte Sion rechant en ses temples un seul Dieu bon. Moults brebis égarées s'en viennent loire au ruisseau vif; trois princes et roys mettent bas le manteau de l'erreur et voyent clair en la foy de Dieu. En ce temps-là, un grand peuple de la mer reprendra vraye croyance en deux tierces parts (l'Angleterre et l'Ecosse?) Dieu est encore béni pendant 14 fois 6 lunes et 6 fois 13 lunes (13 ans, 54 jours)... Dieu est saoul d'avoir baillé miséricordes et, ce pourtant, il veut pour ses bons prolonger la paix encore pendant 10 fois 12 lunes.

Dieu seul est grand! Les biens sont faits; les saints vont souffrir. L'homme du Mal arrive; de deux sangs prend croissance : la fleur blanche s'obscurcit pendant 10 fois 6 lunes et 6 fois 20 lunes (14 ans, 200 jours...), puis disparaît pour ne plus paroître.

Moult de mal et guère de biens en ces temps-là; moult grandes villes détruites par le feu. Israël viendra à Dieu Christ tout de bon; sectes maudites et sectes fidèles sont en deux parts bien marquées. Mais c'est fait; lors Dieu seul sera cru; et la tierce part de la Gaule et encore la tierce part et demie n'a plus de croyance; comme aussy tout de même les autres gens. Et voilà 6 fois 3 lunes et 4 fois 5 lunes que tout se sépare et le Siècle de Fin a commencé. Après le nombre non fait de ces lunes, Dieu combat par ses deux Justes (Elie et Hénoch?) et l'homme du Mal (l'Antechrist) a le dessus.

Mais c'est fait! Le haut Dieu met un mur de feu qui obscurcit mon entendement, et je n'y voy plus... Qu'il soit bény à tout jamais.

Amen!

Nostradamus a-t-il voulu tromper ou troubler son public?

Maintenant parlons un peu de Nostradamus.

Après tout, n'y a-t-il pas une douzaine d'années que beaucoup attendent les dernières indications de *Nostradamus*?

J'ai pris la parole en février, mars et avril 1927. J'ai fait ainsi trois longues conférences, — plutôt même des discours que des conférences — pour exposer un sujet particulièrement vaste.

Je paraissais bien, à ce moment, n'avoir qu'un but : rappeler l'existence des *Prophéties de Nostradamus* et en montrer tout l'intérêt au moyen des « trouvailles » que j'avais pu avoir le bonheur de faire dans ce texte pareillement célèbre à celui qu'on attribue à saint Malachie, — et quelque peu plus réputé que la fameuse Prophétie d'Orval.

Je crois bien qu'en 1927 on avait légèrement perdu de vue Nostradamus. On ne s'en occupait plus, depuis que la guerre et l'après-guerre avaient tourné les esprits vers d'autres sujets. Néanmoins son nom se trouvait d'autant remis en mémoire, que trois ans auparavant, en 1924, je

m'étais laissé aller à citer certaines de ses prédictions curieuses.

En 1924, — je l'ai expliqué par la suite, — la conférence que j'ai faite n'avait que la valeur d'un « amusement ».

Or, depuis cette date, il faut croire que, moi aussi, j'avais été « mordu », puisque j'ai récidivé. Cependant, j'ai récidivé avec une ampleur telle que, si on y avait prêté attention, on aurait dû se demander pourquoi.

Car je n'ai pas seulement prononcé trois conférences, mais aussi écrit un volume, où la substance de mes paroles publiques se trouvait encadrée d'une multitude de considérations qui étaient nouvelles même pour ceux qui avaient eu l'occasion de m'entendre.

Le titre de la première de ces conférences, — *Le Secret de Nostradamus* — fut le titre du volume.

A le lire il ne correspond pas tout à fait avec ce que j'avais dit. Parlant d'abondance et presque sans notes, j'avais mentionné diverses possibilités d'avenir qui ne se trouvaient plus aussi nettement exprimées dans le volume; tandis que beaucoup d'aperçus, que j'avais omis dans mes conférences, prenaient dans le livre des développements considérables.

Pur effet de littérature a-t-on certainement pensé. Et ceux qui ont, à la fois, l'habitude de parler en public et d'écrire des ouvrages, n'ignorent pas que le style et la composition d'un discours diffèrent de la manière de présenter un volume.

Personne d'ailleurs ne m'a fait, même dans l'intimité, la moindre observation à ce sujet. Je suis, sans doute, le premier à la soulever : il est vrai que je n'ai pas de plus sévère et plus désagréable critique que moi-même.

Mais précisément parce que c'en est ainsi, la chose doit être d'abord notée. Pourquoi ai-je présenté de deux façons différentes en quelque sorte, le même sujet?



Est-ce que le public français d'aujourd'hui ne saurait plus lire?

Est-ce que la publication quotidienne des journaux, pourtant plus soigneusement rédigés qu'on ne se l'imagine, aurait fait perdre aux lecteurs le sens des mots?

J'ai tout lieu de le croire si je m'en rapporte à ce qui a été dit, écrit parfois, et assurément pensé, à propos du *Secret de Nostradamus*.

Je sais bien que, pour beaucoup de gens, les écrits modernes consistent en un assemblage de vocables auxquels l'auteur attribue un sens, le lecteur un second, et parfois aussi le dictionnaire un troisième. Heureusement que tout ce qui s'écrit n'a pas ce caractère et qu'il y a encore des personnes qui savent le sens exact des mots.

Les juristes, les commerçants connaissent, du reste, fort bien la valeur des termes des contrats. Cependant, en dehors de leur langage habituel, devant des expressions écrites qu'ils n'emploient guère qu'en conversation banale ou frivole, ils ne songent pas toujours que le sens de ces tournures de phrases peut avoir autant de précision que s'ils se référaient à une affaire importante.

D'où il leur arrive parfois de ne pas savoir bien lire un livre.

Très peu de critiques m'ont été faites lors de la publication de mon travail; — en tout cas, elles étaient si légères et quelques-unes si maladroites qu'elles ne pou-

vaient qu'entraîner un sourire ou qu'elles se rectifiaient d'elles-mêmes.

D'une façon vraiment touchante à mon égard, la presse, où l'on se souvenait sans doute de mes longues et profondes attaches avec le journalisme, fut abondamment laudative — amicalement et même affectueusement laudative, — par toute la France, sans distinction d'opinions.

Quelques grincheux en certaines revues spécialisées, crurent devoir, — bien entendu, — faire des réserves péremptatoires. Il fallait bien qu'ils vendent leur papier.

Mais que n'ont-ils eu l'idée, — les uns et les autres, — de s'entretenir avec moi avant de parler de mon livre! Combien ils eussent changé de manière de voir! Combien se seraient atténuées les louanges et combien auraient eu de valeur les critiques!

Certains ont eu cette idée, cependant trop tard, plusieurs années après que le livre avait paru. Les événements s'étaient déroulés et point n'était besoin d'intervenir pour en troubler le cours. J'ai fait le mort.



J'ai laissé rêver sur Nostradamus. Plus on publiait de droite et de gauche, à tort et à travers, de considérations et d'études en articles et en volumes, sur la façon dont les perspectives se présentaient pour l'avenir par l'explication des fameuses prophéties, plus je voyais que les « directives » que j'avais suivies étaient justes.

Tout cela était-il donc prévu?

Ecoutez-moi attentivement.

A la page 11 du *Secret de Nostradamus*, dans ce premier chapitre que, — j'en suis sûr, — le lecteur a pres-

que toujours sauté, on lit les deux alinéas suivants :

« Si j'avais pu me douter un instant du but que ce travail devait avoir, quoi qu'on puisse penser, je ne l'aurais point entrepris. J'en sors sans nulle vanité, sans la moindre ambition : on s'en rendra compte en lisant les pages qui suivent ».

« Néanmoins, si j'ai exposé par la parole, si j'expose ici et si je développerai encore plus tard les éléments susceptibles d'être révélés, du *Secret de Nostradamus*, c'est que je dois le faire. Le public du « Siècle nouveau », selon l'expression du Sixain I, doit être mis au courant ».

C'est du style de « préface ». Aussi bien ce premier chapitre en question a l'air d'une préface.

Or aucun auteur n'ignore que les lecteurs ne lisent jamais une préface. Dans ces conditions, c'est très simple : chaque fois que l'auteur veut dire quelque chose et, en même temps, laisser le public dans l'ignorance de cette chose, il l'écrit dans la préface.

Une fois de plus cela n'a pas manqué. Personne, — mais absolument personne, même pas dans mon entourage immédiat, — ne m'a demandé : mais, enfin, quel est ce but mystérieux dont vous ne vous doutiez pas quand vous avez commencé votre travail sur le texte de Nostradamus ? et que signifie cette obligation de parler et d'écrire à ce sujet que vous invoquez ?

Peut-être y a-t-il des lecteurs qui y ont prêté attention. J'estime qu'ils ont dû penser que c'était là de la littérature et que je parlais de la sorte en manière de fausse modestie.

Car je demeure convaincu qu'à part ceux qui me connaissent beaucoup, nul n'a cru un seul instant que je pouvais être dénué de toute vanité et aussi de toute ambition.

En effet, pour quelle raison publierait-on un livre sinon pour savourer les louanges et en tirer vanité ? Pourquoi ferait-on autant d'allusions à la politique dans ce livre si l'on n'avait pas quelque ambition ? Affirmer le contraire ce semble bien cacher surtout son jeu. Telle a été, à coup sûr, la manière dont plusieurs ont raisonné, — parce que chacun se met à la place de son prochain et juge d'autrui comme de soi-même, suivant ses propres tendances et sentiments.

Cependant dans les milieux parlementaires, où je suis assez répandu, tout le monde savait exactement que j'exprimais une pure vérité en déclarant que je ne pouvais avoir exécuté mon travail dans un esprit d'ambition. On ne m'en a jamais dit un mot : cela allait de soi, comme une sorte d'axiome.

Quant à la vanité, c'est autre chose. On doit être tellement fier d'avoir pénétré un secret, caché depuis tant de siècles, qu'il a toujours paru presque impossible que, malgré ma plus grande modestie, mon plus réel effacement, il n'y ait pas au tréfonds de moi-même, — là-bas très au fond, en un repli intime, — quelque petit relent de vanité.

Et on s'est fondé sur cela. Que n'a-t-on fait pour que je révèle ce que je savais ou ce qu'on me croyait savoir ! On m'a positivement retourné sur le gril.

Peine inutile : je n'ai jamais rien dit. Douze ans se sont écoulés ainsi.

Cependant dans le second de ces deux alinéas, si l'on lit avec soin la phrase, on ne manquera pas de voir qu'elle contient une promesse formelle. Il est dit : « Je développerai encore plus tard les éléments susceptibles d'être révélés du *Secret de Nostradamus*. »

« Encore » d'après le sens même de la période, veut dire « Encore une fois ».

« Plus tard » marque un moment donné, — à mon choix évidemment.

La promesse porte sur des développements à ce moment-là qui seront fournis (le verbe est au futur et non au conditionnel) en ce qui concerne « les éléments susceptibles d'être révélés » sur le secret en question. Il y a, ainsi, engagement de ma part.

Cet engagement concerne des « éléments », — c'est-à-dire, non pas la totalité du secret, mais ce qui demeure *élémentaire* de connaître pour le pénétrer. Et il s'agit uniquement de ce qui sera, à cet égard, « susceptible d'être révélé ».

C'est précis. Vous avez bien compris en quoi consiste la promesse.

A moi de l'accomplir et me voilà !

..

Tenez-vous bien !

D'abord trois révélations :

Nostradamus n'a pas écrit un mot de ses prophéties.

Nostradamus était totalement incapable de savoir de quoi il s'agissait dans le livre qui porte sa signature.

Ce livre, dont l'édition la plus authentique et la plus complète porte la date de 1668, a été imprimé du vivant même de Nostradamus, c'est-à-dire avant 1566.

Assurément j'ignorais tout cela en 1927 ; mais je le soupçonnais beaucoup. En relisant certains passages de mon livre on reconnaîtra que je suspectais bien des choses.

Depuis, j'ai suivi patiemment le fil de mes recherches. J'avais trop d'indications dans ce texte extraordinaire pour me perdre. J'ai été à pas feutrés dans les recoins où les documents se terraient. J'ai pris des loupes et des microscopes.

J'ai pris aussi le train, l'automobile, le bateau. J'ai été loin, loin, où il fallait, toujours avec l'air indifférent du détective qui observe. Et maintenant, au moment venu de tenir ma promesse, je suis en mesure de prouver, mieux encore, de démontrer par A+B, que ce que j'avance ici est *absolument incontestable*.

Vous attendez sans doute que je fournisse mes preuves et mes démonstrations.

Pardon, — est-ce que je vous l'ai promis ?

Je vous ai dit que je vous donnerai « les éléments susceptibles d'être révélés » en ce qui concerne le secret en question, — pas plus.

Ah ! si vous étiez « qualifié », si vous saviez comment il faut m'aborder et de quelle manière il faut me poser la question, je parlerais, soyez-en certain. Je vous étalerais des preuves et les appuierais par de telles démonstrations que vous seriez obligé de reconnaître que c'est là une pure, une éclatante vérité.

Mais un bon conseil : ne le faites pas sans motif sérieux ; n'agissez pas uniquement par curiosité. En de pareilles matières, la curiosité, — qui demeure bien naturelle, — risque d'être fort désagréable pour celui qui en est animé.

Dois-je vous dire que des personnes qui pouvaient se dire « qualifiées », pas assez cependant, et toutefois des personnes sérieuses, nullement en quête de savoir l'avenir, cherchant plutôt à connaître « le fond des choses » sur des sujets qui, en dehors de toutes préoccupations politiques, les inquiétaient avec juste raison, des personnes très érudites et fort averties, ont posé la question qu'il fallait ?

Elles m'ont dit : si ce que vous avancez est vrai, de quoi donc s'agit-il dans ce texte singulier ?

Je n'ai eu qu'à prononcer un nom, — un seul. Elles ont

aussitôt compris et se sont gardées d'en demander davantage, demeurant muettes, interloquées.

Cependant, quelques secondes après je les voyais pâlir affreusement, — et j'en connais qui se sont trouvées mal. Aucune n'a pu dormir la nuit suivante : les réflexions qui leur venaient à l'esprit étaient trop nombreuses et les problèmes que soulevaient ces réflexions étaient tellement ardues que le temps passait sans s'en apercevoir.

Vous croyez encore que c'est de la littérature, n'est-ce pas ?

Suivez-moi bien.

J'ai fait examiner le texte de l'édition de 1668 par des « maîtres imprimeurs » de Paris.

Voici ce qu'ils m'ont dit.

D'abord il n'y a pas de « foulage ». Si les lignes paraissent parfois déviées, ce n'est pas en effet de « foulage ». Quand il y a ce qui s'appelle ainsi en termes du métier, les lignes ne dévient pas uniformément : elles sont déportées vers le haut ou vers le bas ; mais elles n'ondulent pas. Or dans le texte, à certains endroits elles ondulent visiblement et avec régularité. Ceci déjà paraît voulu, parce qu'il faut « le faire exprès ».

Ensuite — et notamment à la page 89, en tête et à la fin de la première ligne, — on voit une lettre placée plus haut que les autres et qui se répète exactement en dessous sur les deux lignes suivantes. Qu'à l'impression une lettre ou un signe de ponctuation soit décalé, — c'est possible ; mais que trois fois le fait se reproduise au même point et avec exactement la même distance sur trois lignes consécutives, c'est voulu : il n'y a pas de doute.

Je passe sur différentes autres constatations techniques.

Enfin les caractères sont bien d'Amsterdam. Mais l'imprimerie mentionnée au bas du titre n'a jamais existé.

La conclusion s'impose que le texte a été composé par des typographes spéciaux en caractères d'acier « bloqués ». C'est-à-dire qu'une fois la composition faite, en caractères mobiles, bien entendu, comme à l'époque et certains « parangons » disposés, — on a fait onduler diverses lignes, on a décollé différentes lettres et signes de ponctuation ; puis on a fondu du plomb par dessous pour que l'ensemble ne bouge plus. Et ensuite on a tiré ainsi qu'à l'ordinaire.

Alors tout cela suppose que la composition a été faite avec un soin méticuleux, lentement, scrupuleusement. Le fait entraîne que la correction des épreuves a été opérée avec le même soin, la même lenteur, le même scrupule. Donc *il n'y a pas de fautes d'impression* et, si on en constate, c'est qu'elles sont voulues comme le reste.

Certes je l'ignorais en 1927 ; et j'ai parlé, comme d'autres l'avaient fait avant moi, de fautes d'impression. Cependant, parce que mon attention avait été attirée depuis par diverses anomalies typographiques et que je suis assez au courant de l'imprimerie pour qu'elles me sautent aux yeux, j'ai voulu en avoir le cœur net et je me suis renseigné auprès d'indiscutables spécialistes.

Dès lors je commençais à être fixé. L'édition de 1668 était, en elle-même, un mystère — autant que le texte lui-même. On ne pouvait trouver aucune raison pour qu'une dualité existât dans le mystère. L'un procédait de l'autre.

Quel était donc ce mystère et pourquoi y en avait-il un ?



Reprenant patiemment l'étude du texte, je ne tardais pas à constater que les numéros des quatrains qui semblaient fautifs ne l'étaient pas. Par exemple, dans la partie du texte intitulée *Présages*, le numéro 14 est marqué 94; ailleurs, dans la même partie, le numéro 45 est marqué 82; plus loin, toujours dans la même partie, 93 est marqué 47. Or cela est juste; il n'y a pas de fautes d'impression. Mais il y a une autre et même plusieurs autres façons de numérotter tous les quatrains (1).

Ceci laisse à penser combien il y a de cryptographies superposées dans le texte de Nostradamus. Les serrures qui les ferment hermétiquement — c'est bien le cas de parler de la sorte, car il s'agit d'hermétisme — sont en beaucoup plus grand nombre que ne le sont les clefs mentionnées dans la *Lettre à Henri II* (précédant les prophéties), et que le nombre même de ces clefs ne le fait supposer.

Visiblement toutes sortes de précautions ont été prises pour que nul ne puisse pénétrer le mystère.

Rien que ce fait donne ici à entendre que ce mystère se rapporte à quelque chose de bien plus important que des ordinaires vérités ésotériques.

Ces vérités-là, quoi qu'on pense, ne sont pas très dangereuses à être révélées. Celui qui en possède quelques-unes a bien le droit de déclarer que, s'il les lançait dans le public,

(1) Je veux remarquer que, sur l'édition en phototypie qui a été publiée en 1927 et qui est un agrandissement de celle de 1658, certains de ces numéros fautifs paraissent être corrigés à la main. La raison en est que l'on a phototypié le texte de Nostradamus qui m'appartenait et dont je m'étais, jusqu'alors, servi pour travailler. J'avais corrigé les numéros et, ayant oublié d'effacer ma correction elle est venue en photographie.

il les profanerait et il risquerait de les voir déformées par la suite. C'est vrai; cependant la vie quotidienne n'en serait pas autrement affectée. Ce ne sont pas des vérités dont la révélation entraînerait des catastrophes.

S'il s'agit d'autres vérités d'un genre très différent, dont la révélation troublerait, non seulement les esprits, mais encore l'état social, on conçoit qu'elles aient été enfermées, à l'aide de multiples verrous, dans un texte que, seuls, doivent pouvoir lire ceux qui ont positivement qualité pour ne troubler les esprits et l'état social qu'à bon escient.

Il n'y a, — en principe, — pas d'autres raisons de toutes ces méticuleuses et insolites précautions.

Le public doit bien encore se rendre compte d'une autre chose. C'est que des prédictions comme celles de Nostradamus, déjà fortement énigmatiques, n'ont pas été faites pour lui. Ce qui est fait pour lui, pour le distraire, pour l'intéresser au besoin, consiste en toutes les interprétations que d'imprudents commentateurs tireront, avec plus ou moins d'ingéniosité : des apparences que donne le texte.

Il demeurait certain que « les rédacteurs » des Centuries, Présages et Sixains du prétendu Michel de Nostredame (1) ont nettement favorisé ces interprétations faites pour le public. Trop d'allusions à Louis XVI, à Napoléon, et même à des

(1) Je dis ici : le prétendu Michel de Nostredame. C'est donc que je doute même que ce soit son véritable nom. Mais, en réfléchissant, ce n'était pas son nom. Comment ne s'en est-on pas aperçu? Il était juif, donc il portait un nom juif, — nom de tribu d'Israël ou ancien prénom biblique. Il a adopté un nom chrétien. Mais quel nom? celui qui traduisait en français son pseudonyme latin. Or ce pseudonyme latin est tout un programme: il signifie « nous donnons ce que nous avons ». Nostradamus a-t-il eu l'idée, — et alors, très tôt dans sa vie, — de prescrire un nom de famille qui légitimerait plus tard son pseudonyme? Cela voudrait dire, en ce cas, qu'il a été précédemment averti de sa mission qui consisterait à signer et à faire imprimer un livre dont il n'aurait pas à écrire un mot.

Et qu'on n'aille pas me parler d'état civil pour lui ou pour son père : il n'y avait pas d'état civil pour les Juifs à l'époque.

personnages de notre époque existent à cet égard. Mais les noms, *généralement en clair*, qui prouvent à quoi le texte se rapporte, le public ne les connaît pas. Et les commentateurs, qui se lancent à l'assaut de ce texte avec un courage digne évidemment d'un meilleur sort, s'imaginent qu'il n'y est question que de personnages politiques et français; tandis qu'ils sont dans l'impossibilité de lire ces noms éclatants, parce que naturellement ils ne connaissent pas et ne peuvent en aucune façon les connaître.

J'ai dit, à propos du texte attribué à saint Malachie et dans le présent volume, qu'il fallait se méfier, que les véritables prophètes ou ceux qui peuvent passer pour tels auprès du public, étaient des gens très malins. Mais avec le texte qu'a signé Nostradamus, on a affaire avec « les malins des malins ».

Ce n'est pas qu'on ait oublié de prévenir. Le deuxième vers du quatrain n° 6 dans la Centurie IV dit : « Malice, trame, machination » (*tramme* avec deux M). Et le troisième vers du quatrain n° 127 dans les Présages ajoute : « Malins seront saisis par plus malicieux »; — là, si *malins* est au pluriel le mot *malicieux* peut être autant au singulier qu'au pluriel.

Aussi ai-je parlé tout à l'heure, quelques lignes plus haut, de *rédacteurs du texte*, employant le pluriel, au lieu de dire comme lorsqu'il était question de la Prophétie attribuée à saint Malachie, « le rédacteur du texte ».

C'est donc que j'ai quelques raisons de pouvoir indiquer qu'il y en avait plusieurs.



Au surplus on a la fameuse *Legis Cautio* placée, dans l'édition de 1668, en tête de la Centurie VII. Elle a été

insérée au début même du volume sur le *Secret de Nostradamus*.

On peut voir qu'en 1927, à propos de ce *quatrain latin*, — le seul qui soit en langue latine dans tout le texte, — j'ai écrit la déclaration ci-dessous, qui est à la page 6.

« Je suis demeuré moi-même longtemps sans en entendre » le sens véritable — et il y avait plus de deux ans que je » travaillais quotidiennement sur le texte mystérieux de » l'auteur, lorsque j'ai pu déchiffrer l'énigme posée là de » puis quatre siècles.

« Je crois néanmoins que le moment n'est pas venu » de dévoiler celle-ci et je ne veux considérer encore que » le sens littéral du quatrain. »

Seulement cette déclaration se trouvait à la deuxième page de ce premier chapitre, paraissant une préface, et comme de juste personne n'y a fait attention.

On a, peut-être, lu que je travaillais « quotidiennement » le texte; mais, comme sont assez rares ceux qui ont les moyens physiques de s'appliquer huit ou dix heures chaque jour à la même besogne tout en ayant d'autres occupations absorbantes, et encore plus rares ceux qui, durant l'année, ne prennent pas une journée de repos ou de distraction; personne non plus n'en a cru un mot.

Je vous assure que des « types dans mon genre » bénissent celui qui a inventé les préfaces. On y dit tout ce qu'on veut et nul n'y voit rien.

Certes, il y a une énigme dans la *Legis Cautio* et le meilleur moyen de la conserver intacte, une fois qu'elle était résolue était encore d'en parler dans une sorte de préface.

Vous me direz, en revanche, que je n'avais qu'à n'en pas parler du tout. Ceux à qui j'ai montré la solution de l'énigme ne sont pas de votre avis. Unaniment

ils se sont écriés que je ne pouvais pas faire autrement.

Je n'avais, alors, qu'à révéler l'énigme. Certes oui, — mais si cela ne me plaisait pas, à moi?

Ceux qui connaissent la solution de l'énigme, — ils ne sont pas très nombreux, néanmoins ils existent, — vous répondront qu'à ce sujet et à ce sujet surtout, je demeure maître de faire uniquement ce qu'il me plaît.

Et vous serez forcés, devant la preuve, de convenir qu'ils ont raison.

C'est bien une *caution légale* qui est écrite là. Aucun doute n'est possible à cet égard.

★★

Cependant je disais, en fin de l'alinéa, que je ne voulais considérer que le sens littéral de quatrain bien étrange. Bornons-nous encore à cela.

Je ne faisais pas, alors, ressortir ce sens littéral. J'en laissais le soin à tout lecteur qui, s'il n'était pas capable de le traduire lui-même en français, pouvait au moins demander à quelque latiniste de lui en expliquer le sens.

Je ne sais si on l'a fait. Toujours est-il que je ne me suis pas aperçu qu'on ait tenu compte de la recommandation qui se trouve de cette manière explicitement mentionnée.

Il y est dit d'abord : « Que ceux qui lisent ces vers comptent attentivement. »

Combien de personnes ont essayé de compter les vers des Prophéties, Présages et Sixains de Nostradamus, de les classer, de les ranger et ensuite de les comparer?

Le deuxième vers dit ensuite : « que le public profane et ignorant n'y touche pas ».

Le vers est pourtant explicite. Il signifie que si l'on est

profane, — ce qui s'appelle un *profane*, — on se trouve dans la totale ignorance des termes dont se sert le texte; et que, par conséquent, mieux vaut ne pas y porter la main.

Mais le troisième vers a un caractère plus catégorique encore. Il donne un conseil formel : « Que tous les astrologues, les imbéciles et les barbares se tiennent loin. »

Ceci veut bien dire que la connaissance de l'astrologie, aussi complète soit-elle, ne permet pas d'approcher du texte et qu'elle ne servirait à rien pour en saisir le sens; — et qu'au surplus si l'on raisonne mal, si l'on se croit intelligent parce qu'on possède quelque peu de logique, si on a la prétention de tout comprendre et de tout expliquer, on ne sera jamais en cette matière qu'un imbécile; qu'enfin il faut connaître le latin et ne pas être ce que les anciens Romains appellèrent un « barbare », — autrement dit : un german, un saxon, un franc qui pouvaient savoir un peu de latin mais qui le parlaient mal et faisaient des « barbarismes » (1).

C'est net. Pourtant combien d'astrologues se sont acharnés, de tout temps, sur le texte de Nostradamus! Combien ont dit de bêtises! Combien ont cru devoir dédaigner la traduction latine de tous les vers qu'il faut entreprendre!

Il est vrai que c'est un vaste thème latin, pas toujours commode à faire. Il est vrai que c'est si tentant de prendre les mots tels qu'ils paraissent imprimés, — sans tenir compte de leur orthographe si bizarre que parfois le même mot en a deux différentes. Il est vrai encore que Saturne, Jupiter et toutes les planètes défilent dans ce texte énigmatique,

(1) Pour ce qui est des « barbarismes », soit dit en passant il y en a quelques uns dans le livre de 1927 que je recommande aux amateurs de sotisiers. Dans la hâte avec laquelle le tirage fut fait, une multitude de fautes d'impression sont restées et se sont même compliquées.

avec un mélange de signes du zodiaque : le Cancer, le Lion qui revient souvent, etc., avec quelques constellations comme l'Aigle ou Persée dont la Gorgone (l'étoile principale) est expressément citée.

Tous les commentateurs, quel que soit le mobile qui les pousse, sont parfaitement excusables. Ils ne peuvent pas savoir pourquoi, ni dans quelle mesure, ils doivent nécessairement tomber dans l'erreur.

Car, troublante question, s'il n'y avait là aucune astrologie ni même astronomie, aucune allusion aux planètes, aux signes du zodiaque, aux constellations et si toutes ces expressions voulaient dire autre chose, — sans la moindre transposition toutefois?

Et si ce que je dis ici se trouvait tellement facile à faire voir que quelques mots suffiraient pour le faire immédiatement comprendre?

Qui aurait raison, alors, contre la *Legis Cautio*?

Mais voilà : cette *Legis Cautio* l'a déclaré tout d'abord, il ne faut pas être un profane pour qu'on le fasse voir.

En doutez-vous?

Laissons de côté le dernier vers de ce quatrain latin : il se rapporte trop à l'énigme, contenue dans l'ensemble des quatre vers, pour qu'on s'y appesantisse. D'ailleurs le mystère du texte tout entier n'est pas là. Nous l'aborderons tout à l'heure et nous y arriverons peu à peu.

Si vous doutez, ayez donc l'obligeance d'ouvrir l'édition de 1668 — ou sa reproduction agrandie par phototypie cela revient au même, — et regardez la page 126. Il y a là deux magnifiques lettres capitales, qui ne sont pas or-

nées et placées à quelque distance l'une de l'autre. Considérez-les, de haut en bas et de bas en haut.

Comprenez-vous?

Pourtant nous sommes en 1668, à une date où, si l'on en croyait l'histoire ordinaire, ces lettres singulières ne devaient avoir aucun sens.

Mais qu'en savent les historiens qui ne peuvent travailler que sur des documents, si les documents nécessaires ne sont jamais parvenus entre leurs mains?

Regardez le titre : voyez l'adresse de l'imprimerie : « Chez Ian Ianon à Waesberge et la Veuve du feu Elizée Weyerstraet. »

Quelle farce !

Jean, fils de Jean... et la Veuve !

Vous voyez bien qu'on vous nargue, — qu'il s'agit de la veuve célèbre dont la progéniture est bien connue. Et cette progéniture sait bien de quel Jean il est question.

Vous ne doutez plus j'espère que cette fallacieuse imprimerie n'ait jamais existé. Vous êtes convaincu, je pense, qu'un soin spécial, très particulier même, a pu être apporté à la composition de ce texte et, par le fait, à la correction des épreuves.

Vous commencez à comprendre que, sous prétexte de prophéties et de présages, il puisse, en ces vers, être question d'autre chose.

Et vous en arrivez à vous demander, — comme je l'ai fait mais assez vite, — si, dans toute cette affaire, Nostradamus n'est qu'un prête-nom.

D'ailleurs, si vous fouillez les bibliothèques, vous trouverez que Nostradamus a signé aussi un *Traité des confitures* en 33 chapitres, et que le titre indique que ce livre est écrit « par le Maître Parfait Nostradamus ». On ne peut pas

mieux dire. Et on voit clairement, à la lecture, que les recettes de confitures, quoique composées de fruits divers, reposent sur des mélanges curieusement différents des préparations culinaires.

Mais il est possible que tout ce que je dis en ce moment vous échappe et vous paraisse aussi sibyllin que le texte lui-même.

Alors je ne pourrais pas mieux vous dire que ne l'a fait saint Jérôme, à la fin de sa *Préface galéatique* de la Vulgate et à propos de choses semblables, quand il déclare que, si on ne comprend pas ce qu'il explique, on n'a qu'à aller le demander à quelqu'un d'autre qui connaît le sujet en question.

.*.

L'édition de 1668 porte une date fautive. Du reste toutes les dates mentionnées dans le texte de Nostradamus sont fausses. Le fameux 14 mars 1547, — sur lequel je m'étais fondé en 1927 pour faire un calcul, — est faux également.

Mais il s'agit de s'entendre quand je parle de dates fausses. Ce sont des *dates symboliques*, à vrai dire. Elles ne sont fausses que si on les prend pour absolues, — en tant que dates historiques. Ce sont plutôt des « pivots de dates ». Elles deviennent vraies quand on leur ajoute ou on leur retranche tel autre nombre symbolique qui, pour chaque siècle, est adéquat. Elles ne sont justes que si elles se réfèrent à une indication précise du texte pour un cas spécial.

Ce cas est celui du 14 mars 1547; — cette date est « indiquée » comme étant un *début* : on n'a qu'à lire la phrase dans la *lettre à Henri II*, elle est claire. Ainsi le calcul que j'ai fait et publié en 1927 demeure juste.

Toutefois il y a début et début. Evidemment quelque chose a débuté au 14 mars 1927 (date obtenue en ajoutant à 1547 les 20 ans de la lune suivant l'indication du premier vers du quatrain 48 dans la Centurie I).

Néanmoins il y a dans l'histoire et dans le cours des siècles écoulés un autre 14 mars qui, lui aussi et certes mieux que le précédent, est un notoire début.

Voilà où nous touchons au mystère même du texte. Voilà le moment où, si je pouvais écrire un nom, tout s'éclairerait.

Cependant, dans ces conditions, nous sommes loin dans le passé bien loin du temps de Nostradamus et de Henri II.

Est-ce que Nostradamus pouvait de son temps connaître l'événement qui marque ainsi un début dans ce texte?

En répondant par l'affirmative on doit supposer aussi qu'il eut appris toute la manœuvre des nombres symboliques. Car une chose implique l'autre. Admettons-le, — quoique rien ne soit moins certain, puisque dans les autres écrits qu'il a signés et qui sont de lui, il ne paraît guère au courant de cette manœuvre, d'ailleurs assez compliquée.

Donc nous disons qu'il a connu l'événement en question. Par conséquent ou bien il a inventé de toutes pièces ce qui a trait à cet événement, ou bien il avait des documents qui lui permettaient de le consigner avec détails dans ses vers.

Ce qui ressort comme rigoureusement juste, c'est que le peu qu'il dit de l'événement se trouve confirmé par des documents qui existent aux Archives Nationales — et qui n'ont pas beaucoup traîné parce que seul un tout petit nombre d'historiens (Michelet cependant) y ont fait allusion.

Donc encore Nostradamus n'a, à cet égard, rien inventé. Et on doit croire qu'il a eu des documents — pas

les mêmes que ceux des Archives Nationales, car ceux-ci sont uniques, mais une copie ou d'autres documents qui relatent des circonstances très particulières de cet événement.

S'il a eu des documents de cette nature, c'est qu'ils lui sont parvenus. Or n'oublions pas qu'il était juif et que ces documents n'ont rien d'hébraïques, de même qu'à l'événement en question aucun juif n'a été mêlé.

Quelles relations, alors, pouvait avoir un juif au XVI^e siècle avec ceux qui, plusieurs centaines d'années auparavant, se trouvaient, eux, mêlés à l'événement? Faut-il supposer un enchaînement de personnages, de siècles en siècles, par le moyen duquel la transmission a été faite?

C'est possible encore. Toutefois cet enchaînement de personnages aurait certainement, en ce cas, un autre but que la publication de quelques prophéties dont le principal effet est de constituer un divertissement.

Et pourquoi ce but ne serait-il autre que la politique, puisque l'événement lui-même a été politique?

Oh! oh! nous touchons à des choses graves.



Très graves assurément sont les sujets que nous effleurons.

Car ainsi l'on voit très bien, — au lieu de la simple transmission de quelques documents, — la remise entre les mains de Nostradamus du texte tout entier, définitif, tel qu'il est, avec ses fautes, avec ses décalages de lettres, avec ses lettres ornées (dont l'une, vue à la loupe, contient un portrait), avec toute sa présentation à la fois simple et mystérieuse.

Il faut un temps infini pour écrire ce texte. La vie d'un homme n'y suffit pas. Il faut surtout avoir le modèle, parce

que tous les calculs des nombres symboliques viennent s'ajouter aux calculs du système chrono-cosmographique dont j'ai parlé en 1927. Et il faut encore connaître avec exactitude à quoi les dates historiques, — vraies quand il s'agit d'événements, — se réfèrent à cette matière qu'on appelle « initiation » en raison d'une correspondance sur des graphiques de nombres, — ce qui les rend encore plus vraies, si l'on peut dire.

Les seules études nécessaires pour remplir cette dernière condition exigent plus d'une quarantaine d'années.

Dès lors, on a lieu de penser que Nostradamus a eu son texte, qu'il n'y a guère compris que ce qui se rapportait à son temps et que, pour le reste, il était tout à fait incapable de savoir même ce à quoi ce texte se rapportait.

Notez que ceci expliquerait ses divagations dans ses almanachs comme aussi les interprétations du texte (par traduction en latin pourtant) que son élève Ayme de Chavigny, qui fut procureur du roi à Beaune (Côte-d'Or), a publiées par la suite sous le titre de *Janus François*. On comprend aussi, de la sorte, l'attitude de prophète, aventuriers et malchanceux, qu'avait prise un de ses fils, Michel.

D'ailleurs j'aime mieux dire qu'un document existe, relatant formellement quel est l'auteur du texte. Et ce document est antérieur de plusieurs centaines d'années à Nostradamus. Les signataires de ce document eux-mêmes, ont existé, leurs papiers sont aux Archives Nationales et, par leurs noms et leurs qualités, par l'époque à laquelle ils ont vécu, on comprend tout de suite qu'eux seuls pouvaient être les auteurs du texte.

Je n'ajouterai rien d'autre, — sinon qu'ils étaient français, tout ce qu'il y a de plus français.

* *

Mais, sans doute ainsi, la fameuse *Lettre à Henri II* ne serait pas aussi de Nostradamus ?

Bien sûr que non. C'est le fil conducteur qui doit servir à se retrouver dans cet imbroglia produit par l'enchevêtrement des nombres, — lequel entraîne les dates et ainsi tout le système chrono-cosmographique.

Vous pensez bien qu'Henri II n'y a jamais rien compris, — ni Catherine de Médicis non plus. Il semble, du reste, qu'à la cour de Henri II, seul Ronsard ait feint d'y comprendre quelque chose, — du moins d'après les vers qu'on a de lui à ce sujet.

S'adresse-t-elle seulement à Henri II cette lettre ?

Vous allez en juger.

Elle commence par ces mots : « Victoire et Félicité ». Cela n'a l'air de rien. Mais prenez uniquement les capitales de ces mots, vous avez : « V. F. ». Tout le monde sait qu'ainsi cela veut dire : « Vénérable Frère ».

Le pape parle comme cela quand il s'adresse aux évêques. Henri II n'était pas évêque, que je sache ; ni Nostradamus le pape. Alors ?

Alors il n'avait aucun droit à être appelé de la sorte. Car si l'on voudrait supposer autre chose, on n'aurait qu'à se reporter au traité de Cateau-Cambrésis qu'il a signé avec Charles Quint. Ce traité contenait des clauses secrètes, maintenant publiées, qui se référaient à l'engagement pris par le roi de France, de maintenir à l'intérieur du royaume les stipulations du Concile de Trente. Ceci exclut toutes les suppositions de ce genre.

Cependant, objecterez-vous encore, l'explication repose

sur la lecture unique des lettres capitales, après suppression de celles qui suivent et constituent les mots. C'est ingénieux, mais nullement probant.

Je vous rétorquerai que c'est là une méthode fort ancienne, — plus ancienne que le texte dont il s'agit, — et que cette méthode constitue une des principales malices dont se servent les hermétistes.

Vous doutez encore ?

Je vais vous montrer un vers, assurément très dissimulé. Il est dans une Centurie spéciale — une de celles que l'on croit incomplètes, — la Centurie XII qui se glisse sournoisement un peu avant les *Présages*. Le quatrain dont il fait partie porte le numéro 56. Ce vers en est le quatrième et il est ainsi conçu : « France grand guerre et changement terrible » (1).

Traduisez cela en latin, vous avez : *Francia Magnum Bellum et Mutatio Terribile*. N'oubliez pas que les conjonctions *et* sont toujours typographiées par le paragon & qu'elles ne se considèrent, de la sorte, que comme des séparations. Vous avez donc deux groupes de majuscules F. M. B. — M. T.

F M B ...!

Laissons le second groupe de côté ; s'il se lie au premier, c'est d'une manière inutile à exposer ici.

Mais de deux choses l'une : ou vous savez à quoi se rapporte F. M. B., ou vous ne le savez pas. Si vous le savez, vous devez reconnaître que j'ai raison sur toute la ligne ; — mais si vous ne le savez pas, vous êtes parfaitement autorisé à me traiter de visionnaire.

(1) L'adjectif *grand* est au masculin, afin de traduire *guerre* par *bellum*, qui est un substantif neutre.

**

Tout cela ne nous explique pas « le coq ».

Car dans l'ouvrage que j'ai publié en 1927, le public n'a vu que le « coq ».

Je viens de dire, à propos de la Prophétie attribuée à saint Malachie, qu'en certains cas, le commentateur d'un prophète (ou prétendu tel) devait se considérer soit comme dupe soit comme complice.

On peut me croire dupe. Cependant, si je l'ai été, ceux qui m'ont fréquenté journellement reconnaîtront que je n'ai jamais fait état de ma duperie. A aucun moment en conversation, je n'ai parlé du « coq ». Tout au plus ai-je dit ironiquement « c'est à considérer ».

Cependant combien de parlementaires, — et quelques autres plus éloignés de la politique active, — se sont crus « le coq » ! Il y a même eu, au Palais Bourbon, un certain groupe de députés dont le chef fort en vue et probablement assez ambitieux, — ce à quoi son talent lui donnait droit d'ailleurs, — qui, après avoir acheté mon volume en une librairie près du boulevard Saint-Michel, n'a pas hésité aussitôt à doter ce rassemblement parlementaire d'un nom dont les initiales étaient C.R. Or ces initiales étaient les mêmes que celles qu'on peut voir sur un graphique à la page 134 du volume. Il ne s'était pas aperçu que ce graphique contient une erreur astronomique de première grandeur : la distance indiquée entre Mercure et le Soleil est impossible. Mais combien d'astrologues ont-ils remarqué cette erreur ?

J'ai peut-être été dupe. En ce cas, aurai-je été dupe du texte au point de parler toujours de *Napoléon et de ses*

trois frères ? Comme si je n'avais pas, jadis, en de certaines villégiatures, déambulé longuement sur la place du Diamant, à Ajaccio, devant le monument de « Napoléon et de ses quatre frères » !

Je n'aurai pas fini si j'énumérais toutes les erreurs du même genre que le volume contient, — et que personne n'a relevées ! Voilà ce qu'il fallait critiquer. On aurait eu ma réponse.

Mais on n'a voulu voir que « le coq ». Et, après douze ans, « le coq » n'est pas venu.

Ai-je trompé le public ? Relisez-moi, vous verrez que je suis pas à pas les indications du texte dit de Nostradamus, — ces « directives » rigoureuses, celles qu'il fallait suivre en 1927.

J'ai cru certainement, à ce moment, avoir un devoir à remplir. Peut-être en ai-je encore un aujourd'hui ? Cependant, si j'ai un devoir, j'obéis encore à une prescription.

Qu'en cela je sois complice du prophète, — à tort ou à raison, — c'est certain. De toutes manières la responsabilité en revient à celui ou à ceux qui, à travers les siècles, m'ont dicté cette complicité.

Et il y a, de tout ce que j'ai dit ou écrit en 1927, à retenir ceci : qu'alors j'ai parlé d'éventualités de pouvoir personnel et que, depuis, on ne parle que de cela : on vote des décrets-lois, ce qui en est un essai, et on connaît d'autres états voisins du nôtre qui sont, dit-on, « totalitaires » ; qu'ensuite j'ai signalé la possibilité d'une décadence du régime en France et que, maintenant, on n'hésite pas à voir, parfois, que le régime est en danger.

Ayant suivi les « directives » données par le texte, il devient naturel de se demander : est-ce que *Nostradamus n'a pas voulu troubler son public* ?



Mais si Nostradamus n'est plus l'auteur de son texte, il y a lieu de se dire que ce trouble voulu a une portée beaucoup plus grande que celle d'une simple prophétie.

Dans ce cas, que nous réserve-t-on pour l'avenir et surtout l'avenir immédiat ?

Puisque la *Lettre dite à Henri II* est le fil conducteur de l'enchaînement des événements, il convient de s'y reporter.

On y lit ceci : « *Et sera faite paix universelle entre les humains, et sera délivré (au masculin) l'Eglise de Jésus-Christ combien que par les Azostains voudront mêler dedans le miel du fiel et leur pestifère séduction et cela sera proche du septième millénaire.* »

J'arrête ici la citation, quoique la phrase se continue; mais le reste qui suit demanderait trop d'explications et d'ailleurs ne se réfère qu'à des circonstances spéciales de l'événement annoncé (1).

On ne sera pas sans observer que ce morceau détaché peut se comparer avec la phrase terminale de la Prophétie dite de saint Malachie. Tout le monde l'a vu du reste, et depuis longtemps.

Inutile donc de faire des hypothèses à ce sujet. Elles ont été déjà toutes examinées.

Or ceci est un but; l'avenir envisagé, là, n'est pas l'avenir immédiat.

Nous constatons que « l'Eglise de Jésus-Christ » sera

(1) Le mot *Azostain*, qui se trouve au pluriel dans la phrase citée, est tiré du grec. Il veut dire « qui n'a pas de ceinture » ou pas d'ornement du même genre qu'une ceinture.

délivrée de ses tribulations. Donc les persécutions cesseront et *Petrus Romanus* aura passé. C'est bien ce que nous avons vu déjà. Nous pouvons seulement nous demander s'il s'agit bien en l'espèce de « l'Eglise » telle que nous la comprenons aujourd'hui — car il y a un masculin inquiétant (l'adjectif *délivré*). Néanmoins n'insistons pas.

Nous retiendrons que c'est « la paix universelle ». Pourtant si cette paix est universelle, on peut penser que la guerre, qui l'aura précédée, aura été aussi universelle. Peut-être; mais ce n'est pas sûr.

Notons aussi que quelques lignes plus haut, le texte parle du « susdit règne de l'Antéchrist ».

Ne rêvons pas, je vous prie ! Il y a une légende de l'Antéchrist. Si j'avais le temps, je vous la raconterais. Tout ce que je vous invite à croire c'est que cette légende repose sur une faute de lecture d'une Epître de saint Paul : il y est bien écrit *Anté-Christ* et généralement on pense *anti-Christ*.

La première expression veut dire *avant le Christ* et la seconde *contre le Christ*. Celle-ci a prévalu; elle paraissait justifier les catastrophes qui accompagnent la venue de ce personnage, lequel peut très bien être collectif d'ailleurs et aussi symbolique.

En tout cas, il s'agit d'un perturbateur.

Nous avons vu, en discutant les hypothèses concernant les derniers papes, comment des perturbations pouvaient se produire.

Ne nous arrêtons pas non plus à cette apparence de date donnée par le « septième millénaire ».

Il ne s'agit nullement de l'an 7.000. Il s'agit au contraire du nombre *sept mille*, — qui est à prendre en considération sur le numérotage des quatrains dans l'enchaînement des clefs numériques. C'est tout à fait différent.

Je peux dire, — par étude du texte, — que ce fameux *Antéchrist* (appelé *second* parce qu'il y en a déjà eu un avant lui, selon le déroulement du texte, et c'était bien avant Jésus-Christ) que ces perturbations par conséquent n'attendent pas 7.000 ans pour se produire (à partir d'une certaine date, d'ailleurs).

Si vous voulez savoir quand elles auront lieu, c'est simple : reportez-vous à ce qui a été dit sur les probabilités du temps qu'on doit envisager d'après les dernières devises de la Prophétie de saint Malachie.

Les deux textes concordent absolument.

Cependant si je sais comment et par qui a été établi le texte signé du nom de Nostradamus, j'ignore complètement qui a pu rédiger celui qu'on attribue à saint Malachie.

Les secrets des Prophéties

Il y a positivement un « secret de Nostradamus ».

Mais il y a positivement, aussi, un « secret de saint Malachie ».

En toute évidence, l'un et l'autre ne sont ni les auteurs ni les rédacteurs des prophéties qui devraient leur être normalement attribuées en raison des signatures mentionnées.

Saint Malachie a existé; Nostradamus aussi.

Le premier fut assurément un saint dans toute l'acceptation du mot. Le second fut un homme très remarquable dans toute la force du terme.

L'un comme l'autre auraient sans doute pu rédiger les textes qui portent leur nom, — du moins, en un sens, il demeure loisible de l'imaginer. Leur savoir respectif autorise cette manière de voir.

Mais il est avéré qu'ils ne l'ont pas fait. Les documents paraissent formels en ce qui concerne saint Malachie. Ils sont probants pour le cas de Nostradamus.

Nous sommes arrivés à comprendre, pour Nostradamus qui était juif, que le texte, dont il est uniquement le signataire, avait dû lui parvenir par une filiation, curieusement énigmatique, de personnages, — certainement chrétiens,

— à travers une série de legs s'étendant sur plusieurs siècles. Néanmoins Nostradamus s'est déclaré, de son vivant, l'auteur de ce texte.

Saint Malachie, au contraire, n'a fait aucune déclaration de ce genre. Cependant, nous savons maintenant que, l'aurait-il voulu, il n'aurait pu le faire, — attendu que son texte ne fut connu que cinq siècles environ après sa mort.

S'il y a un secret dans la transmission d'un texte tout fait, depuis la publication de ce texte par un autre, Nostradamus est complice : il a signé authentiquement; mais saint Malachie ne l'est pas : il se trouve hors de cause.

Donc celui qui a répandu le texte dit de saint Malachie reste inconnu. Il est même probable qu'on ne le connaîtra jamais : aucun indice jusqu'ici n'a pu le faire découvrir. Les soupçons à ce sujet ne se portent même sur personne. Les recherches — j'allais écrire les poursuites, — doivent être abandonnées.

* *

Sous cette forme de rapport administratif, la question est, je crois, élucidée.

Matériellement oui; — moralement non.

Car, enfin, un énorme point d'interrogation plane au-dessus de toute cette enquête, revenant incessamment à l'esprit, le torturant d'une façon obsédante : pourquoi ce secret impénétrable, que contient-il et qui concerne-t-il? Pourquoi?

C'est simple aussi. La raison réside dans le fait que le rapport ci-dessus paraît très bien présenté et parfaitement concluant, mais qu'il est écrit à la façon dont rédige un

directeur de ministère qui veut se débarrasser d'une affaire agaçante en remettant une note à son ministre.

Le ministre n'y voit rien. Est-ce qu'il y a jamais un ministre qui soit au courant des roueries de l'administration?

Heureusement qu'il y a un cabinet du ministre! Là se trouvent des gens assez narquois, — qui ont l'air, comme cela, de « bons petits garçons sans génie » parce qu'ils sont sans vantardise, qui paraissent accepter toutes les excuses et tous les faux fuyants, — mais qui, un beau jour en fin de compte, disent au monsieur pommadé et extrêmement décoré, qui veut se tirer d'affaire : « Dites donc, mon cher ami, vous parlez bien des complices dans votre rapport, mais je n'aperçois pas le coupable! »

Evidemment, il doit y avoir un coupable.

Ce coupable, en l'espèce, est celui qui a établi le texte que d'autres ont signé ou répandu sous le couvert de l'anonymat.

Pour pénétrer le secret il faut trouver le coupable. On révélera son nom si ce n'est pas celui d'un personnage trop en vue, ou trop appuyé par des gens hauts placés, — de ceux qui peuvent créer des ennuis indirectement, — ou encore si l'intéressé (comme on dit en style du métier) n'a pas trop d'attaches avec certaines affaires qui, par elles-mêmes, sont très ennuyeuses, voire dangereuses, à soulever.

Bref, on peut donner son nom, dans un communiqué à la presse, à condition de ne pas ouvrir « le pot aux roses ».

L'aimable et adroit fonctionnaire qui a ingénieusement rédigé le rapport concluant, peut fort bien avoir connaissance certaine du coupable. Car ce serait une grosse erreur de croire que les directeurs de ministère n'en savent pas plus long que les notes qu'ils dictent et qu'ils signent. Au contraire, il n'y a qu'eux qui connaissent vraiment les affaires

de leur « département » (encore une expression de métier) (1).

Alors, si le nom du coupable est gênant à transcrire sur un papier même confidentiel, le directeur ne le prononce que verbalement.

Dès lors, trois personnes connaissent ce nom : le directeur qui l'a révélé, le chef de cabinet qui l'a entendu et enfin le ministre à qui, pour clore l'affaire, le chef de cabinet l'a rapporté.

A partir de ce moment personne ne parle plus de rien.

Quand les recherches ont été ébruitées et que, pour cette raison, il faut bien avoir l'air de donner quelque satisfaction au public, on rédige un communiqué, les agences de presse le publient. Ce communiqué raconte une histoire : les recherches ont abouti à..., et on a maintenant la certitude que..., désormais personne ne pourra plus se livrer à des actes qui..., etc., etc... Cette littérature-là est une farce, — mais pas plus une farce que le dénommé Nostradamus ou le supposé saint Malachie.

Il n'y avait que le rédacteur de la Prophétie d'Orval qui ne la connaissait pas — et quelques autres aussi du même genre.

Seulement cette farce cache une vérité. Et cette vérité devient un « secret d'Etat ».

Même à plusieurs siècles de distance, les secrets d'Etat demeureront ignorés, — à moins que, dans une lettre particulière, plus tard, très tard, quand l'affaire est totalement oubliée, une des trois personnes qui ont été mises au courant

(1) Il s'agit là, — soit dit pour le public, peu au courant de la langue administrative qui se parle dans les couloirs, — d'une abréviation du terme officiel de « département ministériel ». Celui-ci ne devrait s'appliquer qu'au ministère; mais il s'emploie, parfois, pour mentionner une simple direction de l'administration centrale.

se laisse aller à en faire la confidence à un intime. Les historiens alors retrouvant, par hasard, le témoignage écrit de cette confidence pourraient, — et encore ce n'est pas sûr, — en glisser habilement une certaine allusion dans une phrase d'apparence anodine, profondément noyée parmi un exposé didactique.

Eh bien! Cela, voyez-vous, c'est de l'ésotérisme, — de l'ésotérisme gouvernemental sans doute, mais autant et même plus occulte que tout ce qui constitue l'occultisme.

Car il n'y a de vraiment secret que ce qui est rigoureusement intime. Ainsi, chacun de nous a son ésotérisme particulier qu'une autre personne — et rarement deux autres personnes, — connaissent.

★

La vérité, — c'est-à-dire la vérité historique, — commence au « communiqué » plus ou moins officiel. Et chacun de nous, fait toujours un communiqué de ce genre, — quand il parle à un tiers de ce qui, au fond, ne le regarde guère.

Comprenez-vous pourquoi Frédéric Masson, — pour ne citer que lui, — disait qu'il y avait de « l'occulte dans l'histoire »?

Comprenez-vous pourquoi Xavier de Maistre disait aussi « qu'à partir du moment où il y avait eu des historiens, il n'y avait plus d'histoire »?

Si je ne m'abuse, je crois bien avoir fait ressortir un comparable point de vue dans mon livre sur le *Secret de Nostradamus*.

Il y a nécessairement un coupable. Mais il y a également ce vieil adage juridique qui, lorsqu'on ne peut décou-

vrir le coupable, permet de réfléchir : *is fecit cui prodest*. Cela veut dire en bon français : *celui qui a fait ça, c'est celui à qui ça a profité*.

Alors réfléchissez. Qui peut bien avoir profité de ces rédactions spéciales de prophéties ? Mais puisqu'il s'agit de prophéties et d'avenir, il faut rectifier la question : qui pourrait bien, — à un moment donné dans le cours des âges, — se trouver en situation d'en profiter ?

Certes, rétorquerez-vous, un coupable dans l'avenir ce n'est plus un coupable ; car, par définition, celui-ci se localise dans le passé : il est toujours antérieur au fait considéré.

Evidemment, — mais nous sommes sur un terrain très spécial, dans un ordre d'idées qui n'est pas commun. Il y a une sorte de solidarité qui s'établit, malgré le temps, entre celui qui annonce auparavant une chose et celui qui devra en profiter beaucoup plus tard. C'est comme si la culpabilité en question était divisée en deux, chaque moitié séparée par des siècles. Le temps, de la sorte, ne compte pas. C'est l'utilité de la chose qui compte ; cette utilité échappe au temps : elle est, pour ainsi dire, éternelle.

J'essaye de vous faire comprendre. Je ne peux pas aller plus loin.

.*

Néanmoins, j'espère que vous verrez maintenant les prophéties — certaines du moins, — sous un autre jour que celui d'une vulgaire « amusette ».

Vous ne manquerez pas, alors, de constater qu'à part ces prophéties singulières — qui se vérifient toujours pour vous une fois que la prédiction se trouve accomplie, — à part donc les véritables prophéties, parmi lesquelles se ran-

gent les prophéties bibliques et évangéliques — y compris celles qui, d'une façon claire, ont annoncé le Messie, — à part, dis-je, ce qui est authentiquement et véritablement une prophétie, toutes les autres n'ont qu'une valeur très relative.

Ne partez pas de ce principe qui consiste à classer les prophéties selon leur origine. Que savez-vous de leurs origines aux unes et aux autres ? Ce n'est pas parce que les unes sont dites sacrées que vous devez les retenir préférablement aux autres.

Savez-vous vraiment qui a rédigé les Evangiles ? Personne ne l'a dit, personne n'a parlé à ce sujet. Là aussi, il y a un « secret d'Etat » ; et seules encore trois personnes le connaissent. C'est, — toujours, — un secret de l'autorité supérieure et, seule, une *trinité* de hautes personnalités en ont jamais été au courant. Quand on parle de *mystère*, à ce propos, on a tout à fait raison.

Une sorte de communiqué déclare simplement : « Tel évangile est *selon* tel apôtre ». C'est très vrai assurément ; mais il s'agit d'une signature et encore combien franchement et correctement dissimulée. Aucun apôtre n'a dit : je suis l'auteur de tel Evangile. Il a seulement laissé dire — et cela véritablement c'est juste : tel évangile se trouve rédigé suivant mes documents ; parce que le témoignage est toujours un document.

D'ailleurs il y a l'Apocalypse pour vous l'expliquer.

Apocalypse, en grec, veut dire « révélation ».

Mais qui y comprend quelque chose ?



Arrivé à ce point du présent livre avec toutes les idées qui ont été remuées et qui doivent vous monter au cerveau, le mieux, — voyez-vous, — c'est encore d'écouter celui qui, ayant longuement et mûrement réfléchi pour vous, peut vous faire apparaître une lueur sur l'avenir.

Une lueur, à tout prendre, consolante.

Comment l'espoir se conserve tenace malgré les termes alarmants des prophéties

J'estime que le lecteur de cet ouvrage reconnaîtra, maintenant, que je ne suis pas de ceux qui admettent n'importe quoi, n'importe comment.

Je me rends compte qu'il peut se trouver bien près d'avoir une aveugle confiance en moi.

Mais inutile de supposer que je me fais — même à cet égard — la moindre illusion.

Ce n'est pas confiance en moi, ni en qui que ce soit, que le lecteur doit avoir : c'est confiance en lui, en sa propre raison.

Gyp, cette spirituelle femme du monde, qui connaissait parfaitement son monde, fait dire à l'un de ses personnages : « Je plains les gens qui croient ce qu'on leur dit et qui suivent les conseils qu'on leur donne. »

Ceci ne s'applique pas seulement à notre époque, mais à toutes les époques.

Il faut savoir lire ; — car « savoir lire », c'est réfléchir, c'est demeurer soi-même, c'est ne se confier qu'en sa propre raison, — c'est l'expression intégrale de la liberté humaine.

Or, voyez-vous, par le temps qui court, il n'y a guère que les typographes qui sachent vraiment lire.

Je ne dis pas cela pour flatter les typographes qui ont composé ces lignes, — je ne les connais pas. Mais j'ai beaucoup connu de typographes durant ma vie et, dans leur milieu, parmi le fracas assourdissant des rotatives, dans cette atmosphère d'imprimerie où la pensée d'un auteur actionne la trépidation des machines, où ce qui s'appelle mathématiquement et en mécanique « l'énergie », dont un cerveau a doté « l'idée », se transforme en travail.

Là, le typographe compose ce qu'a écrit l'auteur. Il lit le manuscrit phrase par phrase, mot par mot, lettre par lettre. Il lit, — et corrige.

D'abord, il rétablit l'orthographe. François Coppée qui, en tant que membre de l'Académie Française, avait certainement collaboré à ce fameux « Dictionnaire » auquel cette illustre compagnie s'acharne depuis près d'un siècle; — François Coppée, qui était aussi quelque peu journaliste et ironiste a écrit dans un article : « L'orthographe c'est les typos ». Mais les « typos » ce n'est pas seulement l'orthographe, c'est aussi et très souvent le « bon sens ». Combien de fois ne vous font-ils pas remarquer : « Dites-donc, qu'est-ce que vous avez voulu mettre là ? Ça ne se comprend pas ? »

Le typographe lit; et, ainsi qu'on doit lire, — avec grande attention.

Et parce qu'il a lu, il réfléchit. Car, à côté des « formes » enserrant la composition d'un article, d'un chapitre de volume, il a, tout près de lui sur le « marbre », d'autres « formes » se référant à d'autres articles, d'autres volumes; et il fait des comparaisons. Il ne lit pas qu'une seule chose, il en lit deux, il en lit plusieurs. C'est son métier. Mais il a eu ainsi l'occasion de peser le pour et le contre : il a le droit d'avoir une opinion justifiée.

Certes, on aura pu, naguère, — il y a cinquante ans, — le prendre pour « un affreux anarchiste »; de même qu'aujourd'hui on le traiterait peut-être « d'abominable syndiqué ». C'est simplement parce qu'il n'a pas « les idées de tout le monde ». Il a un peu plus réfléchi que les autres, voilà tout.

D'autre part, entre un auteur et les typographes, qui composent son œuvre, existe toujours un accord, — tacite la plupart du temps, néanmoins indispensable.

Dans ces conditions, aucun livre des hermétistes de la Renaissance n'a pu être imprimé qu'avec l'étroite complicité des typographes, — ceci depuis Gutenberg, en passant par Elzévir et tous les Étienne Dolet. Il en a été pareillement des cathédrales qui n'ont pu être édifiées qu'avec l'étroite collaboration des compagnons maçons.

Le compagnon maçon sait bien si la construction qu'on lui a fait faire est solide. Ce n'est pas lui qui entrera sous un toit qui menacerait de s'écrouler.

Le typographe n'emportera jamais chez lui un journal, une revue, un livre qui ne seraient bons qu'à jeter au panier.

L'un et l'autre haussent les épaules, quand on leur parle du public. Le public « croit ce qu'on lui dit et suit les conseils qu'on lui donne ».

Je n'ignore pas, — de mon côté, — que, s'il en était autrement, il n'y aurait plus de publicité possible.

Néanmoins tous les « publicitaires » reconnaissent qu'il y a deux sortes de publicité : la bonne et la mauvaise. Ils savent que la bonne n'est pas toujours celle qui rapporte immédiatement le plus pour le courtier; mais plutôt celle

qui, traitant d'un produit « bon en soi-même », se continue longtemps comme un constant rappel de mémoire au public. Cette publicité-là est une « valeur en portefeuille ».

Que le public accorde créance, momentanément et jusqu'à plus ample informé, aux raisonnements astucieux qu'on lui présente, — soit, mais pas pour longtemps. Cela n'impliquerait jamais qu'il doive persévérer dans cette crédulité, naïvement puérile, qui demeure l'apanage exclusif des « gogos ».

Car c'est quelque chose que de faire partie du public ! — surtout quand le public jouit de la liberté de penser.

Cette liberté-là est la plus précieuse de toutes : elle exprime véritablement la dignité humaine. Elle a pour conséquence directe la liberté d'exprimer sa pensée par la parole en réunion et par l'écrit répandu selon tous les procédés de diffusion.

Cependant, parce que le public est libre de penser et de dire ce qui lui plaît, cela ne veut nullement dire qu'il ait, par là, le droit de s'en croire autant que ceux qui s'adressent à lui.

Les Français, raconte-t-on outre-Manche, ont « la maladie de venir vendre du charbon à Newcastle ». Si vous êtes allé dans cette noire cité de la Grande-Bretagne, vous saisissez tout le ridicule de la chose. Il y a du charbon partout : on en mange, on en respire.

Ne me faites pas dire alors comme Talleyrand, autre ironiste : « La conversation, en somme, est l'art d'apprendre des autres ce qu'on sait mieux qu'eux. »

Quel besoin éprouve, parfois, le public à vouloir paraître mieux renseigné que celui dont il ne peut ignorer la compétence ?

Parce que vous êtes un excellent médecin, ne vous croyez

donc pas un grand peintre, sous prétexte qu'un de vos confrères a une collection de tableaux qu'il raisonne en artiste.

Parce que vous êtes un peintre de talent, ne vous croyez pas compétent en thérapeutique pour la raison qu'un de vos collègues a fait de la dissection à la Faculté de Médecine.

Je connais votre excuse; Raphaël, l'illustre Raphaël, s'en est servi pour faire une caricature célèbre. On y voit un colleur d'affiches qui brandit son pinceau à colle et s'écrit : « Anch'io son' pittore ! » Il a déclaré : « Moi aussi je suis peintre ! »

Les médecins savent bien que ce n'est pas le bistouri qui fait le chirurgien.

★ ★

Ne vous figurez pas que tout ce que je dis en ce moment soit du « remplissage », — que ce soit un « hors d'œuvre » qui n'a aucun rapport avec ce que je vous ai déjà fait remarquer et avec ce que vous attendez que je vous montre.

J'écris pour que vous rentriez un peu en vous-même, pour qu'une fois solidement installé dans votre conscience, vous ne fassiez plus appel qu'à votre seule « raison », ce magnifique instrument intellectuel dont vous êtes doté et qui fait de vous un homme, c'est-à-dire l'être le plus évolué de la Nature.

J'écris de la sorte pour que vous n'acceptiez pas mes paroles sans les peser, — pour que vous les refusiez si elles ne concordent pas avec vos sentiments, avec vos convictions, voire même avec vos intérêts, — pour que vous les critiquiez à part vous, en les confrontant avec ce que vous savez ou vous pouvez savoir — pour qu'enfin vous vous fassiez vous-même une opinion totalement justifiée.

C'est le seul moyen d'avoir avec vous une conversation sérieuse.

* *

Causons, alors, si vous voulez bien.

Est-ce que vous croyez que cela peut durer longtemps comme ça ?

Je suis sûr que non ; — et je suis de votre avis.

Si cela devait durer longtemps « comme ça », il faudrait dire que, dans deux ou trois siècles, nous en serions toujours au même point, — que nous aurions toujours la même façon de voir les choses, que nous ne serions pas plus avancés en rien, que nous aurions les mêmes habitudes, les mêmes vêtements, le même état social, — que nous irions toujours au cinéma, que nous aurions la même coiffure et le même pantalon ou le même genre de robe, que les conditions demeureraient les mêmes pour le commerce, pour l'industrie, pour le travail.

Mais supposons un instant qu'au lieu d'être en 1939 après *Jésus-Christ*, nous soyions en 1939 avant *Jésus-Christ*.

Et prenons une tournure d'esprit identique à celle de certains de nos amis qui voudraient, peut-être et parfois, que « ça change », mais pas trop cependant, — de telle manière que « ça changerait, — tout en ne changeant pas ».

Alors, au fond, « ça ne changerait pas beaucoup » ; et le principal, c'est-à-dire les mœurs et les façons de penser, — tout ce qui constitue les bonnes et chères habitudes, — demeureraient les mêmes. Et on s'habillerait toujours pareil, parce que le vêtement est à coup sûr la marque extérieure des habitudes.

Vous voyez des hommes en robe ample et bariolée dans

le métro ? des femmes à demi-nues, surchargées de diadèmes largement ornés de pierreries, attendant l'autobus ? En costume assyrien ou égyptien ?

C'est du carnaval !

Eh bien ! ce sera tout autant du carnaval si, dans deux ou trois siècles seulement, « cela continue comme ça ». Rien ne sera plus, comme on dit « à la page ».

Donc il faut que « ça change ».

Nous sommes toujours du même avis, n'est-ce pas ?

Mais, dites-moi, ne trouvez-vous pas, — puisqu'il faut que « ça change », qu'on devrait s'occuper du changement plutôt que de faire tous ses efforts pour que « ça ne change pas » ?

Ne trouvez-vous pas que dépenser ses forces, et même son argent, pour maintenir un état de choses, destiné à changer, c'est aller à contre sens du bon sens ?

Vous savez, comme moi, que, si l'on veut déménager, la première chose à faire c'est de s'occuper du déménagement.

Rien de plus vrai. Seulement vous me rétorquerez qu'au paravant il faut trouver un logement. Or là réside la première difficulté.

Ah ! je commence à voir que vous raisonnez juste. Je n'ai pas à vous féliciter : vous êtes bien au-dessus de tous les compliments que je pourrais vous adresser. C'est à moi que j'adresse les plus sincères félicitations : je ne croyais pas avoir affaire à un interlocuteur aussi sensé.

Il vous faut un logement avant de déménager. Problème facile à résoudre : il y a des agences spéciales à cet effet.

Vous souriez. Le déménagement en question n'est qu'une figure ; — car il s'agit de déménager la société, la civilisation même en un certain sens, sinon de la transporter ailleurs,

du moins de lui donner un autre « habitat ». Or il n'y a pas d'agences qui puissent renseigner à cet effet. Personne n'a la liste des appartements vacants pour l'humanité.

Qu'en savez-vous ?

Ne serait-ce pas le rôle que remplissent certains prophètes, — le supposé saint Malachie, le dénommé Nostradamus, quelques autres aussi et notamment Ezéchiel, Jérémie, Isaïe, saint Jean dans son Apocalypse, d'autres encore et par ailleurs appartenant à des pays plus lointains, à des époques plus reculées ?

Il y a eu d'autres « déménagements » dans l'histoire de la civilisation, d'autres moments où il a fallu trouver « l'habitat » convenable.

On a dû certainement s'adresser aux « agences », — c'est-à-dire consulter les textes prophétiques.

Sinon, à quoi aurait servi de prédire d'avance le Messie, par exemple ? Si c'était pour « épater le public », ce n'était guère indispensable : le Christianisme a assez « épâté » ceux qui l'ont vécu par la suite, — et il étonne encore presque vingt siècles après.

Croyez-vous donc que le christianisme se soit fait à la légère, un peu au hasard d'une intuition quelconque, avec quelques braves gens un peu frustes, sans instruction, assez dévoués sans doute, pas toujours très dociles, mais en somme convaincus ; et que cela ait pu avoir lieu uniquement par l'opération du Saint-Esprit qui, un beau jour, celui de la Pentecôte, est descendu sous la forme de « langues de feu » vers ces intelligences dénuées de toute culture pour leur communiquer la flamme de la foi ?

Il conviendrait de comprendre ce que cela veut dire, — et surtout de se rendre compte de l'effet de cette opération du Saint-Esprit sur l'intellect.

Car c'est très joli de dire que « la foi soulève des montagnes », encore serait-il utile de savoir par quel moyen matériel.

La foi, dit-on, a suffi pour édifier les cathédrales. C'est possible qu'elle ait « incité » à construire des cathédrales. Néanmoins il a fallu des architectes, des ouvriers ; les uns faisant le plan, calculant la résistance des matériaux ; les autres taillant les pierres et les assemblant. La foi n'a rien à voir en tout cela : c'est de la science, c'est du métier qu'on doit envisager.

Vous voulez un logement, dites-vous, avant de déménager.

Mais, pardon, voulez-vous habiter dans un immeuble déjà construit ou en faire construire un ?

Si vous désirez loger en un immeuble déjà construit, il y a beaucoup de chances pour que votre nouvel appartement ressemble bientôt à l'ancien : l'architecture de votre nouvelle habitation ne diffère pas beaucoup de celle de la maison que vous allez quitter ; et, si vous conservez les mêmes meubles, qu'aurez-vous véritablement de changé dans votre logis ?

Ce n'est pas là positivement du nouveau.

Préférez-vous construire ?

Incontestablement de cette façon vous aurez toutes les nouveautés que vous voudrez. Vous pourrez dire, après, que vous avez véritablement changé.

Fort bien. Le terrain, nous l'avons : il est toujours le même, — c'est celui où la civilisation édifie ses demeures, où elle s'installe, où elle organise l'état social.

Alors que manque-t-il ?

De l'argent.

L'argent d'abord. Salomon l'a fait remarquer : « Tout est argent » ; et Salomon s'y connaissait : il a fait une certaine civilisation hébraïque, il a fait construire le Temple.

Très bien. Combien faut-il?

N'importe qui vous répondra que le prix d'un immeuble dépend de la masse de la construction envisagée.

Que voulez-vous faire? Une civilisation nouvelle, n'est-ce pas? aussi étendue que possible, n'est-ce pas? aussi juste, aussi confortable, aussi agréable, aussi magnifique que possible?

Un édifice fantastiquement beau, formidablement vaste.

Mais il vous faudra des centaines et des centaines de milliards de Livres Sterling pour cela!

Les avez-vous?

Non; — alors n'en parlez plus.

★★

Pensez ainsi : vous êtes en présence d'une alternative.

Cela n'arrivera pas, — et alors le monde s'effritera petit à petit, dégènera en un monde inhabitable. Vous serez forcé de quitter votre appartement, — c'est-à-dire le petit coin de civilisation où vous avez aujourd'hui une existence convenable; et vous partirez parce que la civilisation toute entière deviendra insupportable. Ce sera comme si votre immeuble n'était plus ni clos ni couvert; et que vous soyez exposé à toutes sortes de dangers. Vous irez dans un désert, je ne sais où, pour tâcher d'être un peu tranquille. Et, là, vous vous trouverez dans une noire misère physique et intellectuelle, descendant insensiblement au rang de la brute dégénérée par les privations cruelles et dégradée par les occupations vulgaires.

Et ne proclamez pas que c'est impossible. N'alléguiez jamais que cette éventualité ne se produira pas. Ouvrez l'histoire de France et voyez ce qu'était devenue cette splen-

dide civilisation gallo-romaine, confortable et douillette (1), lorsque les barbares la ravagèrent. Voyez le lamentable état de la Gaule au VI^e et au VII^e siècle, aux temps de Brunehaut et de Frédégonde, un peu plus tard encore. Voyez et réfléchissez.

Mais le contraire peut-il arriver?

Bien sûr, puisque les moments de renaissance ne manquent pas dans l'histoire. Cependant, en ce cas, cela signifie que tout était déjà disposé, arrangé par avance, manigancé pour ainsi dire, — afin qu'au moment voulu, tout soit prêt : l'argent, les hommes, les circonstances.

Pour parler net : c'est comme si, possédant l'argent afin de construire, l'architecte avait son plan tout à fait au point, comme aussi son équipe d'entrepreneurs et d'ouvriers dans la main, attendant sur un simple signal de se mettre au travail.

Il n'y a plus, en ces conditions, qu'à bâtir.

Admettons cet espoir alléchant ! Mais comment cela peut-il survenir?

★★

Sans doute, en ces premiers mois de 1939, on ne voit pas bien comment se réaliserait un pareil miracle.

(1) Sais-on que sous la domination des anciens Romains, la Gaule était devenue un véritable jardin comme elle l'est aujourd'hui? Les vignes du Bezedais, de la Bourgogne, de la Champagne même distent d'âles. La cuisine gallo-romaine avait inventé les foies gras du Périgord. On dégustait les escargots, tels qu'en les pépère de nos jours, du côté de Dijon. Les carrossiers de Limoges avaient imaginé des camions à six roues pour transporter les marchandises et aussi les touristes. Ceux-ci s'en allaient dans la vallée du Rhône où des hôteliers helvétiques, — déjà! — les accueillait en des habitations cerées de colonnades. On jouait au football, exactement comme aujourd'hui; on prenait l'apérif en buvant des vins de la côte de Peppignat; et, même, on faisait aux dîners un « zazzibaz » pour savoir qui n'aurait! La vie était belle. La Gaule était riche, tranquille, heureuse. Et puis après, c'en l'atroce, sanglante et brutale décadence sous les barbares Mérovingiens. Lisez Augustin Thierry.

Sans doute les hommes ne paraissent pas, pour le moment, disposés à bâtir quoi que ce soit. On dirait qu'ils ne songent qu'à de très petits, très mesquins intérêts, — cantonnés dans un égoïsme rétréci. Mais il suffit d'un rien pour qu'ils sortent de leur coquille : l'humanité, malgré tout, vaut peut-être mieux qu'elle ne paraît !

Sans doute aussi l'architecte pourrait se dénicher. Il doit bien y avoir par là, en quelque coin retiré, un inconnu capable de diriger les travaux. L'instruction de nos jours est assez répandue pour qu'on puisse découvrir quelque bon architecte.

Mais l'argent ? Car, d'abord, il faut avoir l'argent.

Allons ! cet espoir ce n'est encore qu'un rêve ! On ne voit pas très bien comment on rassemblerait les sommes nécessaires.

Vous doutez donc. Je vais, alors, vous remettre en mémoire un fait du passé.

Au lendemain de la naissance de Jésus, les rois Mages sont venus. C'étaient les rois Mages de la Perse. Ils descendaient assurément de cette antique « Initiation », qu'on doit dire éternelle, — cette sorte de collège des hautes études terrestres, où l'on a toujours craint que l'humanité ne perde, en quelque occasion, le fil d'Ariane des véritables traditions qui constituent l'indispensable base de la science, de l'art, du perfectionnement social. Ils étaient de ceux qui n'ont jamais eu pour préoccupation que le vrai, le beau, le bien (1).

Ces rois Mages ont apporté à Jésus enfant leurs présents — l'or avec l'encens et la myrrhe.

(1) Sur ce point, encore, le *Formulaire de Haute Magie* donne tous les éclaircissements nécessaires. On y voit ce qu'étaient exactement les « Rois Mages ».

L'or accompagné des parfums, — l'or qui sentait bon !

Ils avaient de l'or. Ils disposaient évidemment des mines d'or de l'Asie. Regardez ce qu'en disent de nos jours les pétrographes, ingénieurs experts en matière de mine, qui ont été en Asie estimer ces richesses minières.

Songez que l'or est le grand facteur dans les mouvements de l'humanité. Songez que les mines du Laurium ont donné à la Grèce le lustre littéraire et artistique qui a fait sa gloire et qui, si vous examinez bien les choses, était assis sur une prospérité commerciale et bancaire. Songez que les trésors des Perses, dont Alexandre le Grand s'empara, ont suffi, en matière d'or, aux besoins de l'Europe jusqu'à la découverte du Pérou ; et que l'or qui a circulé, dans la fin de l'Empire romain et dans tout ce temps du Moyen-Age, n'a été *uniquement* que cet or de la Perse.

Comprenez-vous ce qu'étaient les rois mages ?

Sans eux, sans leur argent, le christianisme n'aurait pas pu se faire : la civilisation n'aurait pas pu changer et devenir meilleure.

Alors ou bien cela s'est fait tout uniment par intuition, par hasard, sans plan préconçu, à tâtons ; — ou bien cela s'est fait en vertu de prévisions précises, catégoriques.

On a remarqué, — non sans étonnement d'ailleurs, — que le christianisme s'était propagé avec une rapidité inexplicable. Il s'est établi, pour ainsi dire, en un clin d'œil.

Les apôtres, les disciples, les premiers adeptes ont voyagé, ont fait de la propagande.

Mais, les voyages, même à pied, ne coûtent-ils rien ? La propagande même la plus dévouée, se fait-elle sans le sou ? Depuis quand ?



N'allez pas vous figurer que ces magnifiques fondateurs de civilisation n'étaient que des rêveurs fidéistes, — de talent immense assurément, mais perdus sur les hauteurs d'une métaphysique et d'une morale où l'éclat des vérités révélées leur aveuglait l'intelligence des nécessités terrestres.

Ils étaient aussi pratiques que vous et moi. Ils ne le proclamaient pas à chaque instant, voilà tout ! Cela allait de soi qu'ils fussent pratiques.

D'ailleurs ne l'auraient-ils pas été, qu'ils n'eussent pas réussi : la chose tombe sous le sens. Or ils ont réussi.

Vous n'avez qu'à examiner de près comment s'est effectué le début, — à faire vous-même votre enquête pour démêler comment « l'affaire » a été menée.

Certes, en cela, il faudra faire abstraction de cette envolée grandement poétique qui enrobe les événements sous un jour merveilleux. Et je sais bien que rien, sans doute, n'est plus difficile. Les prétendus historiens y ont été pris; les plus vaniteusement rationalistes des exégètes en ont été aveuglés. Mais les évangélistes ne trompent jamais que ceux qui partent d'une pétition de principe : ils disent la vérité, la vérité pure, — toutefois en excellents hermétistes qu'ils sont, et de telle manière que chacun ne comprend, dans leurs écrits, que ce qu'il doit entendre et non pas ce qu'il pourrait comprendre.

Saint Jean dans son Apocalypse, dans sa *révélation* qui paraît divine tant elle est « la lumière », le répète à satiété : « Que celui qui a des oreilles entende ! » Mais, en général on n'entend rien; parce que David s'est écrié avant lui :

« Ils n'auront pas d'yeux et ils ne verront rien; ils n'auront pas d'oreilles et ils n'entendront rien ! »

Il faut voir les choses d'une façon pratique; il faut entendre ce que parler veut dire.

Que tout cela constitue un miracle, — soit. Mais comment s'opère le miracle? Le « moyen » du miracle, c'est toujours la Nature. Ici ce sont des hommes, constitués certainement comme vous et moi.

Cependant tout est expliqué, franchement, catégoriquement, sans réticences, ni faux-fuyants.

Et chaque fois, — vous saisissez bien je dis chaque fois, — on croit à des réticences, à des faux-fuyants.

Ainsi, on vous a parlé du « coq » en 1927; vous vous le rappelez n'est-ce pas?

N'a-t-on pas cherché le « coq »? N'a-t-on pas, même sans l'avouer ouvertement, sans le proclamer publiquement, essayé aussi de « faire un coq », — en constituant certains groupes, plus ou moins déclarés, plus ou moins avérés, en se choisissant tel chef en vue ou non, politique ou non, habile ou non, lequel en des circonstances favorables et avec aussi un peu de réclame aurait été, un jour, « le coq »?

Mais se serait-on imaginé, par hasard, que Charlemagne, Hugues Capet, Napoléon ont été « faits » de la sorte? Se serait-on figuré que les apôtres ont « fait » ainsi le Christ?

De nos jours n'a-t-on pas pris le problème à l'envers? Pourtant l'Evangile était là, indiquant de quel côté il fallait regarder.

Le pêcheur Céphas, simple et ignorant comme les carpes du lac de Tibériade qu'il prenait dans ses filets, est, une fois, désigné par le Christ pour être la pierre angu-

laire de la construction de l'avenir. Naguère « pierre brute » il sera désormais la « pierre cubique » de ce que les Grecs dans leur langage appelaient *ecclesia* c'est-à-dire « réunion », et que nous avons traduit par « l'Eglise », pensant à la Religion.

Et le Christ lui déclare : « Avant que le coq ne chante trois fois, tu me renieras ».

Dites-moi, — entre nous, — combien de fois avez-vous renié la prophétie du « coq » depuis douze ans ?

Vous êtes excusable. Pierre, — saint Pierre, — base de la civilisation nouvelle et des temps meilleurs, pourtant averti comme vous, pourtant croyant fermement en un avenir magnifique comme vous ; Pierre, apôtre désigné et certain de sa mission, n'a pas hésité, dans la nuit des difficultés et en présence de l'incertitude, n'a pas craint même de déclarer : « Le Christ je ne le connais pas, je n'ai rien de commun avec lui ! »

Or le Christ c'était le grand architecte de cet immense édifice dont la solidité allait défier les intempéries et les assauts à travers les siècles, — et Pierre était le point de départ de cette ère différente des autres, le catalyseur en somme de cette opération alchimique qui devait transformer l'humanité.

Le coq ne se trouvait là que pour chanter. Il lançait son avertissement : l'annonce d'un prochain lever de soleil, le signal de l'aurore tandis que la nuit est encore noire et qu'on peut douter de la lumière.

Le « coq » de Nostradamus pouvait-il être autre chose ?

Vous voyez maintenant qu'il n'était que cela.



La poésie ce n'est que du style : l'art de présenter les choses vues de haut.

Pour exécuter quoique ce soit, il convient de demeurer pratique.

Vous voulez construire et vous avez l'argent ainsi que le terrain. Vous pensez que le conducteur des travaux peut toujours se trouver presque n'importe comment ; et vous n'avez pas tort, car, au fond, ce n'est qu'un « catalyseur » lui aussi : il n'agit guère que par présence. Néanmoins avez-vous les ouvriers ?

Les ouvriers sont les doigts qui opèrent ce qu'un cerveau a conçu. Ils sont la « main de l'œuvre » et leur ensemble se dénomme justement la « main-d'œuvre ». Pareillement à la main de tout homme, ils sont toujours prêts à déployer leur habileté. Ils ne se trouvent jamais loin : ils sont le peuple, — le vrai peuple qui ne cherche qu'à évoluer et qui évolue, qui aime l'évolution et ne craint pas les nouveautés, voire même les hardiesses.

Il est toujours pareil, — disposé à travailler. Peut-on faire quelque chose sans lui ?

Ce ne seront jamais ceux qui n'ont besoin de rien qui envisageront d'avoir quoi que ce soit de meilleur, qui oseront coopérer à une œuvre nouvelle. Ils sont satisfaits de ce qui existe : pourquoi, en toute logique, aideraient-ils à changer un état social sur lequel est assise leur situation, sur lequel sont basés leurs espoirs, sur lequel est fondée leur famille ? Ils ne sont pas fous : ils reconnaissent, avec juste raison, que ce qu'on pense meilleur serait probablement pire.

Les Pharisiens, les Romains ne voulaient pas du christianisme : c'était juste. Aussi le christianisme s'est fait avec ce peuple.

C'est toujours, — et chaque fois, — la même chose.

C'est si bien la même chose que certains, sans doute, plus réfléchis que beaucoup d'autres, mais dénués de repères certains pour guider leurs réflexions, faisant plus appel à leur imagination qu'à leur sens pratique, ont pensé que pour envisager du nouveau il fallait avoir un Christ.

Le Christ, — celui de l'Evangile, — n'apparaît qu'une fois dans l'humanité. Les conditions, qui font la nécessité d'un tel grand architecte pour créer une œuvre particulièrement utile, se ressemblent souvent en des moments comparables; elles ne sont jamais identiques.

Bien que parfois l'œuvre paraisse surhumaine, elle n'exige pas toujours un Christ pour être effectuée. La fameuse renaissance du XII^e siècle, en des temps bien troublés, bien barbares, s'est opérée sans une doubleur du Christ : personne n'a songé, alors, qu'il fallait quelqu'un dans ce genre.

Mais ce qu'il faut toujours c'est un plan. Aucun conducteur de travaux n'accepterait de diriger les ouvriers, si l'architecte ne lui fournissait pas le plan du travail à exécuter.

Le plan de la société future, — du monde nouveau, — existe-t-il?

Ceux qui, dans un très lointain passé, ont craint que le fil d'Ariane guidant la civilisation ne se perde un jour; qui, dans cette idée, ont édifié des Pyramides pour quelles résistent aux bouleversements et se voient de loin; ceux qui pensaient plus à l'humanité qu'à eux-mêmes, ont-ils eu la précaution d'élaborer ce plan patiemment, scrupuleusement et de le léguer à d'autres qui, de main en main, peu à

peu, automatiquement presque, auraient la charge de le faire parvenir à celui qui devrait s'en servir?

Toute la question est là.

✱

Seules les prophéties — celles qui ont un caractère de « directives » à cet égard peuvent nous renseigner.

Voici que Pie XI a disparu (1). C'est maintenant le tour du Souverain Pontife qui répond à *Pastor Angelicus*.

Vous avez vu les hypothèses que soulève le pontificat qui commence.

Quel sera le successeur de Pie XI?

Sera-t-il toujours seul pape — ou bien verra-t-il un antipape se dresser contre lui?

Un *antipape* ce n'est pas si compliqué à « faire ». Il suffit de la seule dissidence de deux cardinaux pour qu'un antipape existe. Cela s'est vu : Clément VIII, chanoine de Barcelone, fut élu en 1424 par deux cardinaux dissidents. Et il excommuniait le pape régulier avec tout autant de véhémence que son adversaire. Il était aussi bien Souverain Pontife que lui; ses décrets, en matière religieuse avaient autant de valeur que les siens, — et d'ailleurs, on a remarqué qu'aucun antipape n'avait commis d'hérésie.

Certes les Chrétiens ne savaient plus où donner de la tête. Ils demeuraient pourtant tous catholiques, au meilleur sens du mot, mais ils étaient partagés en deux obédiences — et, même une fois, en trois obédiences!

En somme, il n'y avait, entre eux que la politique qui

(1) Le 10 février 1939, à la minute même où cette ligne allait être tracée, un charmant ami de l'Agence Hores, m'en téléphonait la nouvelle parvenue à Paris: il était alors, 9 heures du matin.

les séparait, — cependant une politique poursuivie, de part et d'autre, par des chefs d'Etat, ambitieux et perturbateurs.

Au matin de la mort de Pie XI, le ciel est bien sombre sur la chrétienté. Il y a du danger de toutes parts : la menace pèse sur le monde.

Quel sera, demain, le sort de l'Europe?

Rappelons-nous en ces moments d'angoisse ce vieil adage des latins : *orbe fracto spes illusa!* Il exprime le maximum de l'optimisme stoïque : *même si la terre éclatait l'espoir demeurerait intact!*

Voilà comment il faut envisager l'avenir.

Voilà comment l'espoir demeure tenace au fond du cœur, malgré les termes les plus alarmants des prophéties!

Certes, n'y a-t-il pas de déménagement sans quelque objet qui soit brisé, parfois aussi quelque souvenir précieux qui se trouve abîmé.

Qu'on en soit chagrin, qu'on en verse une larme, — c'est humain; et l'homme, vivant dans le concret, ne peut aisément se détacher de ce qu'il aime.

Mais l'amour a-t-il besoin que l'objet aimé se trouve toujours présent pour être vivace?

L'amour n'est-il pas hors du concret?

L'amour n'est-il pas plutôt du souvenir que de la réalité?

Qu'on aime le passé, rien de plus juste. Qu'on aspire à l'avenir, rien de plus logique.

Nous sommes tous les hommes de demain. Notre passé n'est qu'une garantie de notre avenir.

Et notre passé existe : nous y sommes enracinés.

Devons-nous alors désespérer de nous-mêmes?

Ce que nous avons fait hier ne pouvons-nous pas aussi le faire demain? Serions-nous asthéniques, éternés, impuissants?

Allons donc!

Attendons demain, — demain peut assurément être merveilleusement splendide.

Saint Jean déclare en tête de son Evangile, qu'il vient rendre témoignage à la « lumière ». Il proclame qu'il n'est pas « la lumière ». Personne en effet n'est « la lumière », sinon l'Autre, — celui qui tient en ses mains le flambeau resplendissant. Celui-là certains l'ont connu, certains savent encore qui il est. Les prophètes ont toujours parlé en son nom, pas toujours en le nommant; mais ils ont fait comprendre qui il était.

Et saint Jean, d'aucun le savent aussi, porte par lui-même un nom qui permet d'entrer là où il faut.

Et là, on voit la clarté, qui illumine le monde, qui rend lucide l'avenir, qui confirme tous les espoirs.

Saint Jean, lui aussi, est un de ceux qui ne se renouvellent pas dans l'humanité.

Saint Jean c'est plus qu'un prophète, c'est le guide des prophètes.

Les saint Malachie, les Nostradamus sont des fils de saint Jean.

Les Ezechiel, les Jérémie, les Isaïe sont des frères de saint Jean.

Tous ces annonceurs d'avenir, malgré leur style catastrophique, malgré leurs expressions effrayantes, malgré leurs menaces terribles, ne sont pas les semeurs de paniques que l'on croirait.

Regardez-les bien. Examinez-les bien. Eux aussi sont convaincus que si la terre éclatait leur espoir demeurerait tenace.

Alors pourquoi penseriez-vous autrement?

TABLE DES MATIERES

PREMIÈRE PARTIE

Valeur du texte prophétique

Qu'est-ce que la Prophétie de saint Malachie?	9
Enigme posée par la personnalité du prophète	20
Liaison de l'histoire de la papauté avec l'histoire de l'Europe et particulièrement de la France	35
La manière du prophète et les moyens de le comprendre ..	52

DEUXIÈME PARTIE

Confrontation du texte avec les documents historiques

Les papes antérieurement à Avignon (XII ^e et XIII ^e siècles) ..	95
Les papes d'Avignon et du Grand Schisme d'Occident (XIV ^e et XV ^e siècles)	102
Les papes de la Réforme, du Jansénisme et de la Révolution (du XVI ^e au XVIII ^e siècle)	109
Les papes récents sans pouvoir temporel (XIX ^e et XX ^e siècles) ..	131
Les papes futurs	135

TROISIÈME PARTIE

Hypothèses diverses sur l'avenir

Remarques sur la fin de la Prophétie	139
Simples réflexions sur les devises des derniers papes	143
Epoque probable des événements annoncés	164
Solutions admissibles des questions concernant le temps très proche	176

QUATRIÈME PARTIE

Indications fournies par d'autres textes à rapprocher

La mystérieuse Prophétie d'Orval	189
Texte de la Prophétie d'Orval, commenté par Stanislas de Guaita en 1897	198
Nostradamus a-t-il voulu tromper ou troubler son public ..	204
Les secrets des prophéties	233
Comment l'espoir se conserve tenace, malgré les termes alar- mants des prophéties	241

Achevé d'imprimer pour
LES EDITIONS DANGLES
38, rue de Moscou, à Paris,
par l'Imprimerie DAGNIAUX,
à St-Denis, le 24 février 1939.